



Études du Centre de Développement

L'essor de la Chine et de l'Inde

**QUELS ENJEUX POUR
L'AFRIQUE ?**

par Andrea Goldstein, Nicolas Pinaud,
Helmut Reisen et Xiaobao Chen



OCDE



ÉDITIONS OCDE



Études du Centre de Développement

L'essor de la Chine et de l'Inde

QUELS ENJEUX POUR L'AFRIQUE

par Andrea Goldstein, Nicolas Pinaud,
Helmut Reisen et Xiaobao Chen



CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ORGANISATION
DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements de 30 démocraties œuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux, que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et les défis posés par le vieillissement de la population. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, la Corée, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie. La Commission des Communautés européennes participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

Publié en anglais sous le titre :
The Rise of China and India
WHAT'S IN IT FOR AFRICA ?

© OCDE 2006

Toute reproduction, copie, transmission ou traduction de cette publication doit faire l'objet d'une autorisation écrite. Les demandes doivent être adressées aux Éditions OCDE rights@oecd.org ou par fax (33 1) 45 24 99 30. Les demandes d'autorisation de photocopie partielle doivent être adressées directement au Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20 rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, France, fax (33-1) 46 34 67 19, contact@cfcopies.com ou (pour les États-Unis exclusivement) au Copyright Clearance Center (CCC), 222 Rosewood Drive Danvers, MA 01923, USA, fax (978) 646 8600, info@copyright.com.

LE CENTRE DE DÉVELOPPEMENT

Le Centre de Développement de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques a été créé par décision du Conseil de l'OCDE, en date du 23 octobre 1962, et regroupe 21 pays membres de l'OCDE : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Corée, la Finlande, l'Espagne, la France, la Grèce, l'Islande, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, la Suède, la Suisse et la Turquie ainsi que le Brésil depuis mars 1994, le Chili depuis novembre 1998, l'Inde depuis février 2001, la Roumanie depuis octobre 2004, la Thaïlande depuis mars 2005 et l'Afrique du Sud depuis avril 2006. La Commission des Communautés européennes participe également au Comité Directeur du Centre.

Le Centre a pour objet de rassembler les connaissances et données d'expériences disponibles dans les pays membres, tant en matière de développement économique qu'en ce qui concerne l'élaboration et la mise en œuvre de politiques économiques générales; d'adapter ces connaissances et ces données d'expériences aux besoins concrets des pays et régions en développement et de les mettre à la disposition des pays intéressés, par des moyens appropriés.

Le Centre fait partie du « Pôle développement » de l'OCDE et bénéficie d'une indépendance scientifique dans l'exécution de ses tâches. En tant que membre du « Pôle développement », avec le Centre de Coopération avec les Non-Membres, la Direction de la Coopération pour le Développement et le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, le Centre de Développement peut pleinement tirer parti de l'expérience et des connaissances déjà acquises par l'OCDE dans le domaine du développement.



LES IDÉES EXPRIMÉES ET LES ARGUMENTS AVANCÉS DANS CETTE PUBLICATION SONT CEUX DES AUTEURS ET NE REFLÈTENT PAS NÉCESSAIREMENT CEUX DE L'OCDE, DE SON CENTRE DE DÉVELOPPEMENT OU DES GOUVERNEMENTS DE LEURS PAYS MEMBRES.

Avant-propos

Cette publication s'inscrit dans le programme de travail 2005-2006 du Centre de développement de l'OCDE, dans le cadre de sa mission de faciliter une concertation informelle entre l'OCDE et les pays non membres de l'organisation sur les politiques à mettre en œuvre. Elle fait partie du programme de recherche sur la *Cohérence des politiques et le renforcement des capacités de production*.

Remerciements

L'étude a été réalisée en étroite coordination avec le Deutsches Institut für Entwicklungspolitik situé à Bonn, et l'Institute for Development Studies (Université du Sussex, Royaume-Uni). Une version préliminaire avait été présentée lors de séminaires organisés à la Banque africaine de développement, à la Banque des règlements internationaux, au Réseau mondial pour le développement et à l'Université de Bâle, et les auteurs ont tenu compte des observations formulées en ces occasions. Ils tiennent également à remercier en particulier Saumitra Chaudhuri, Kenneth Ruffing et Javier Santiso pour les commentaires constructifs qu'ils ont formulés au sujet des versions préliminaires de ce document.

Table des matières

Avant-propos.....	4
Remerciements.....	5
Préface.....	8
1. Introduction : les voies de l'influence asiatique	11
2. Les répercussions macro-économiques globales de l'ascension des géants d'Asie....	15
3. L'Afrique et les marchés mondiaux de matières premières	25
3.1. <i>La demande de matières premières émanant de la Chine et de l'Inde et le prix de ces produits.....</i>	27
3.2. <i>Les termes de l'échange</i>	35
4. Les géants asiatiques, des marchés pour les exportations africaines.....	49
4.1. <i>La réorientation des échanges africains en direction des géants asiatiques</i>	49
4.2. <i>La réorientation des échanges : une bienfait sans contreparties ?.....</i>	55
4.3. <i>Les géants asiatiques, le fret maritime international et l'orientation des échanges de matières premières</i>	59
5. Les géants asiatiques, concurrents potentiels pour l'Afrique	65
5.1. <i>La concurrence sur les marchés tiers.....</i>	65
5.2. <i>La concurrence sur les marchés locaux</i>	68
6. Retour à la case « matières premières » ? Le syndrome hollandais et le triangle de Leamer.....	73
7. Les investissements directs étrangers.....	81
7.1. <i>La concurrence directe au niveau des projets</i>	81
7.2. <i>Soutien indirect aux projets d'exploitation des ressources naturelles en Afrique.....</i>	84
7.3. <i>Les investissements chinois et indiens en Afrique</i>	85
7.4. <i>Les investissements africains en Chine et en Inde</i>	94

8. Scénarios à moyen et long terme.....	101
8.1. Scénarios de croissance à moyen et long terme de la Chine	101
8.2. Perspectives d'évolution de la demande d'énergie, de métaux et de denrées alimentaires	103
8.2.1. Énergie et métaux	103
8.2.2. Les denrées alimentaires et les produits de base, hors métaux	104
9. Implications pour les politiques publiques	109
9.1. Mieux exploiter le potentiel en ressources naturelles du continent	110
9.2. Mieux gérer les revenus issus des matières premières.....	111
9.3. Repenser les stratégies de diversification et de positionnement commercial.....	116
9.4. Préserver les préférences commerciales accordées aux pays africains	119
10. Premières conclusions.....	125
<i>Annexe A. La structure des échanges de l'Afrique subsaharienne</i>	<i>129</i>
<i>Annexe B. La concurrence des géants asiatiques condamne-t-elle l'industrie naissante du vêtement africain?</i>	<i>139</i>
<i>Annexe C. Indice de spécialisation de Balassa pour l'Inde, la Chine et une sélection de pays africains.....</i>	<i>153</i>
<i>Annexe D. Sélection de produits retenus pour les tableaux 9, 10 et 11.....</i>	<i>157</i>
<i>Annexe E. Structure des importations de la Chine et de l'Inde.....</i>	<i>159</i>
Bibliographie	161

Préface

Alors que l'émergence de la Chine *et* de l'Inde sur la scène économique mondiale est de plus en plus manifeste, elle affectera, de façons diverses et complexes, les économies africaines. Les liens d'interdépendance entre les géants d'Asie et l'Afrique vont nécessairement s'intensifier, même si la croissance effrénée récemment enregistrée dans ces pays asiatiques a toute chance de ralentir à moyen ou à long terme.

Les États africains devront prendre en compte ces pays sous leurs multiples aspects pour l'élaboration de leurs propres politiques. Les géants d'Asie *interferent* à l'évidence dans nombre de domaines : le niveau et la volatilité des prix des matières premières, l'évolution des taux de change et l'allocation des ressources (désindustrialisation, intégration verticale), la concurrence des bas salaires et la répartition des revenus, les stratégies d'industrialisation, l'articulation des besoins en intrants (en Chine et en Inde), l'impact des flux de capitaux (*via* les IDE par exemple, le financement de projets, ou les co-entreprises associant les secteurs public et privé), sans oublier, enfin, la problématique des comportements de recherche de rentes et les tensions liées à la répartition ethnique des revenus en Afrique. Enfin, du point de vue des pays africains, les géants asiatiques peuvent être considérés comme des modèles de développement aussi bien que comme des marchés potentiels, des concurrents et des sources de financement.

Le Centre de Développement de l'OCDE a été parmi les premières institutions qui ont analysé les répercussions mondiales de la montée en puissance de la Chine et aussi, de plus en plus, de l'émergence de l'Inde. Helmut Reisen, Martin Grandes et Nicolas Pinaud en particulier ont exploré les nouveaux schémas de l'interdépendance macro-économique globale générés par la montée en puissance de la Chine (voir *Macroeconomic Policies : New Issues of Interdependence*, Centre de développement de l'OCDE, Document de travail, No. 241). Andrea Goldstein analyse pour sa part les stratégies des grandes entreprises chinoises, indiennes et des autres économies émergentes dans *Emerging Multinationals in the Global Economy* (Palgrave MacMillan 2006). Les *Perspectives économiques en Afrique 2005/06*, publiées conjointement par le Centre de développement de l'OCDE et la Banque africaine de développement, montrent aussi comment l'essor rapide des producteurs asiatiques dans le secteur de l'habillement affecte les pays africains exportateurs — en particulier les pays du Maghreb, Maurice et Madagascar.

Comme le montre amplement cette étude, les économies africaines sont affectées de manière différenciée par la croissance des pays d'Asie. Dans certains cas, il peut y avoir des effets de complémentarité, notamment lorsque des producteurs africains profitent de la demande asiatique en produits qu'ils fabriquent. Parfois même, la Chine et d'autres pays, pour sécuriser leurs approvisionnements en matières premières, cherchent à améliorer les infrastructures d'exportation de certains pays africains de sorte que les flux commerciaux sont accompagnés de financements de projets, d'investissements directs étrangers (IDE) ou d'autres flux de capitaux liés au commerce. Dans d'autres cas, les intérêts peuvent être concurrentiels plutôt que mutuels : ainsi les économies asiatiques tendent à détourner certains flux d'investissement qui se seraient autrement dirigés vers les économies africaines. Si tous comptes faits les opportunités immédiates issues de la montée en puissance de l'Asie et les échanges Sud-Sud qui en découlent peuvent excéder leur coût pour l'Afrique, à plus long terme les risques sont importants, en particulier pour les économies exportatrices de matières premières et d'énergie du continent africain. Ces risques tiennent à la faiblesse des normes locales de gouvernance, qui peuvent se traduire par une mauvaise allocation des recettes issues de la hausse des cours des matières premières. Par ailleurs, ces revenus issus de l'exportation de matières premières peuvent constituer une désincitation à investir dans des activités axées sur les exportations non traditionnelles, activités pourtant indispensables pour assurer une meilleure intégration de l'Afrique dans le commerce mondial et un partage qui lui soit plus favorable des avantages de ce dernier.

Louka T. Katseli
Directrice, Centre de développement de l'OCDE
Avril 2006

Chapitre 1

Introduction : les voies de l'influence asiatique

À mesure que l'intégration de la Chine *et* de l'Inde – les géants asiatiques – à l'économie mondiale s'accélère, il est de plus en plus évident que les économies et les systèmes politiques des pays pauvres s'en trouveront affectés, de façons diverses et complexes. Par leur seule taille, le rythme phénoménal de leur croissance, leur boulimie en ressources naturelles et l'augmentation de leur puissance économique et politique, ils vont nécessairement remodeler l'économie mondiale et peser sur les règles du jeu de cette dernière. Leur présence croissante va à l'évidence transformer les relations d'antan dans nombre de domaines fondamentaux, par le jeu de la concurrence et des opportunités offertes non seulement aux principaux partenaires commerciaux de la zone de l'OCDE, mais aussi aux pays en développement et à d'autres économies émergentes. Il est donc indispensable d'imaginer des solutions novatrices face à la situation créée par les géants de l'Asie. Ces solutions devront s'inscrire dans le long terme puisqu'il n'y a guère lieu de penser que la montée en puissance de ces pays ne serait qu'un phénomène transitoire (OCDE, 2005a).

À travers cette étude, le Centre de développement de l'OCDE entend identifier les décisions et les stratégies susceptibles de maximiser les avantages et minimiser les risques qu'implique l'ascension des deux géants d'Asie pour les pays et les populations d'Afrique¹. Des tentatives en ce sens ont déjà été menées ailleurs (voir tableau 1). L'impact sur l'Amérique latine a davantage retenu l'attention, notamment avec les travaux de la Banque interaméricaine de développement (BID 2004), de la Commission des Nations unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPAL 2005) et de la Banque espagnole Bilbao y Vizcaya Argentaria (Santiso *et al.* 2004). Le Groupe de la Banque asiatique de développement a de son côté étudié l'impact de la Chine sur ses voisins asiatiques (Lall et Weiss 2004). Ces derniers pays profitent de la complémentarité de leurs productions avec celles de la Chine : autrement dit, la Chine ne monopolise pas les IDE mais aide au contraire ses voisins à en attirer davantage dans des réseaux de production intégrés par lesquels passent la

quasi-totalité des exportations chinoises au contenu en technologie important (Eichengreen et Tong, 2005, et Zhou et Lall, 2005)². L'édition 2005 du *Rapport sur le commerce et le développement* (CNUCED, 2005) consacre de son côté une place importante à l'impact de la Chine et de l'Inde sur les marchés des produits de base et les termes de l'échange.

Mais il faut reconnaître que les conséquences de la montée en puissance des géants asiatiques sur l'Afrique ont été quelque peu négligées. Pour autant que nous le sachions, les seules études disponibles sont celles d'Edwards et Jenkins (2005) et de Kennan et Stevens (2005)³. La première associe une étude désagrégée des flux commerciaux à un cadre d'analyse visant à déterminer les liens entre le commerce et la pauvreté. La seconde estime l'impact de la Chine et de l'Inde sur la balance commerciale des pays africains et établit une liste des « perdants » et des « gagnants » parmi les pays africains affectés par la montée en puissance de la Chine et de l'Inde sur la scène commerciale mondiale. De manière plus large, Alden (2005), Marchal (2005) et Tull (2005) examinent les multiples aspects des relations sino-africaines et les changements intervenus en la matière depuis les années 70. En identifiant les vecteurs par lesquels l'ascension des pays moteurs de l'Asie peut influencer sur les perspectives de croissance de l'Afrique, ce document a pour ambition de proposer une approche plus globale que les études mentionnées.

Tableau 1: **Etudes consacrées aux effets des géants de l'Asie sur les régions en développement⁴**

	Afrique	Asie	Amérique latine
Thèmes généraux	Alden (2005), Marchal (2005) et Tull (2005)	Bénassy-Quéré et al. (2005)	BID (2004), CEPAL (2005), de Paiva Abreu (2004), Lora (2005), Peters (2005)
Vecteur commerce	Edwards et Jenkins (2005), Kennan et Stevens (2005)	Lall et Weiss (2004), Eichengreen et al. (2004)	Santiso et al. (2004), Peters (2005), Ribeiro et Pourchet (2004), De Negri (2005)
Vecteur investissement		Eichengreen et Tong (2005), Zhou et Lall (2005)	Garcia-Herrero et Santabábara (2005), Gottschalk et Prates, (2005)
Vecteur gouvernance		Bustelo (2005)	

L'accent est mis, dans le cadre de la présente étude, sur la situation macro-économique mondiale, les marchés de matières premières, les relations et les politiques commerciales, les investissements directs étrangers (IDE) effectués par les multinationales chinoises et indiennes, et les normes de gouvernance. La plupart des économies africaines étant insérées dans l'économie mondiale en qualité de *producteurs de matières premières* et donc, à ce titre, constituant des fournisseurs importants de l'Inde et de la Chine, le document attire l'attention sur le poids de la Chine et de l'Inde sur certains marchés internationaux de produits de base et d'énergie.

- Il commence par analyser les effets macro-économiques indirects induits au niveau mondial par la forte pression exercée par la Chine et l'Inde sur les marchés des matières premières, qui constituent l'interface principale entre les pays africains et l'économie mondiale ;
- Il examine l'incidence de la baisse des prix des produits manufacturés, de la hausse des prix des matières premières et de l'appréciation tendancielle des taux de change des devises des géants asiatiques sur les termes de l'échange afin d'explorer leurs éventuelles conséquences en termes d'affectation des ressources (autrement appelées « syndrome hollandais ») ;
- Il retrace la réorientation des échanges africains en direction de la Chine et de l'Inde et il identifie les problèmes liés au fait que ces deux pays constituent des « importateurs versatiles » sur certains marchés de matières premières ;
- Il présente un examen minutieux des entreprises qui alimentent les flux d'IDE entre la Chine, l'Inde et l'Afrique, et il montre comment certaines multinationales africaines (des entreprises sud-africaines pour l'essentiel) peuvent profiter des opportunités et des marchés qu'offrent les géants d'Asie.

L'objectif de cette étude est ainsi de permettre une meilleure compréhension de l'impact de la dynamique de croissance asiatique sur la croissance économique et les perspectives de développement de l'Afrique. L'étude représente la première phase d'un projet plus vaste, incluant notamment plusieurs études de cas nationales. Elle a donc été élaborée avec l'idée de guider le contenu de ces études de cas individuelles. Enfin, ce document vise à éclairer les choix des gouvernants sur les politiques macro-économiques qu'il conviendrait d'adopter pour minimiser les effets du syndrome hollandais (si tant est qu'ils se produisent), les stratégies de diversification sectorielle possibles, les politiques commerciales à adopter (comment par exemple traiter l'érosion des préférences commerciales consécutive au démantèlement de l'Accord multifibres), et les politiques les mieux adaptées par les pays bénéficiaires pour maximiser et pérenniser les bénéfices générés par les IDE.

Notes

1. Dans ce document, le terme « Afrique » désigne les pays subsahariens, sauf indication contraire.
2. Cette situation peut changer à l'avenir à mesure que la Chine s'efforcera d'assumer une part plus importante des exportations et des fonctions à haute valeur ajoutée.
3. Ce dernier document couvre aussi les pays d'Amérique latine.
4. Le tableau 1 ne vise pas à dresser une liste exhaustive des documents traitant de l'impact des pays moteurs de l'Asie. D'autres références sont disponibles sur le site : <http://www.ids.ac.uk/ids/global/Asiandriversbackgroundpapers.html>

Chapitre 2

Les répercussions macro-économiques globales de l'ascension des géants d'Asie

L'intégration des géants asiatiques dans l'économie mondiale a profondément modifié la nature des interdépendances macroéconomiques et financières globales (Reisen *et al.* 2004) et, par contrecoup, les caractéristiques des marchés des produits de base.

- *La croissance de la production mondiale* est un déterminant majeur des cours des matières premières; une estimation récente montre que les prix de ces produits évoluent de façon pro-cyclique avec le taux de croissance de la production industrielle mondiale, à raison de 1.5 pour cent environ pour chaque augmentation de 1 pour cent de la production industrielle mondiale, avec tout au plus un décalage d'un trimestre (Bloch *et al.* 2004).
- Si la croissance industrielle mondiale est supérieure à 4 pour cent, les *termes de l'échange* des produits primaires par rapport aux produits finis s'améliorent (Bloch *et al.* 2004). La forte croissance mondiale a récemment interrompu et inversé la baisse continue des prix des matières premières depuis la deuxième guerre mondiale, baisse qui, selon les hypothèses de Prebisch (1950) et Singer (1950), tiendrait aux effets différenciés du progrès technologique sur la production des produits manufacturés et sur celle des matières premières.
- La hausse des *taux d'intérêt aux États-Unis* (qui orientent étroitement les principaux taux d'intérêt au niveau mondial) a généralement un impact négatif, dans la mesure où la baisse de la production qui s'ensuit et l'alourdissement des coûts de stockage tendent à tirer à la baisse le prix des matières premières.
- De même, le renforcement du *dollar* a pour effet de déprimer les prix (libellés en dollars) des matières premières, en partie pour les raisons que l'on vient de citer relatives aux taux d'intérêt américains, et en partie parce que le dollar est la monnaie utilisée sur la plupart des marchés de produits de base.

Comment les géants asiatiques influent-ils sur ces déterminants macroéconomiques du prix des matières premières ?

La contribution de la Chine et de l'Inde à la croissance de la production mondiale est impressionnante (tableau 2)¹. Chaque année depuis 2001, la contribution combinée de ces deux pays à la croissance de la production mondiale est de l'ordre de 30 pour cent. La contribution de la Chine est régulièrement supérieure à celle de l'Inde, par un facteur de presque un à trois. En outre, cette contribution a permis de maintenir l'augmentation de la production globale au-dessus du seuil de 4 pour cent, qui conditionne l'amélioration des termes de l'échange pour les producteurs de produits de base. La forte progression de la consommation d'énergie et de métaux depuis l'année 2000 a conduit la Chine (et l'Inde dans une moindre mesure) à se fournir en produits de base sur l'ensemble des marchés mondiaux (voir ci-après).

Tableau 2: Contribution de la Chine et de l'Inde à la croissance mondiale, 2000-2004
Part en pourcentage dans le taux annuel de croissance

	2000	2001	2002	2003	2004
Croissance mondiale (pourcentage)	6.9	4.8	4.6	5.7	7.4
Chine	15.8	23.0	25.2	23.4	19.9
Inde	6.0	7.3	8.2	9.0	7.0

Source : Calculs des auteurs sur la base des données des *Perspectives de l'économie mondiale* du FMI, septembre 2005.

N.B : PIB des pays calculé en parité de pouvoir d'achat (PPA).

Sur le plan financier, la demande émanant des investisseurs asiatiques, en particulier pour le recyclage de leurs réserves de changes en titres des États-Unis – appelé communément *Asian bid* (littéralement la *Demande asiatique*) – a permis aux États-Unis de maintenir des taux d'intérêt bas (« la martingale » d'Alan Greenspan). Que la plupart des monnaies asiatiques soient strictement ou implicitement rattachées au dollar (quoi qu'on puisse en dire officiellement) n'est pas nouveau². Par ailleurs, les autorités monétaires asiatiques ont eu de manière courante des cibles de taux de change établies par rapport à un panier de devises et par rapport à des objectifs de volatilité des réserves et des taux d'intérêt (Branson 2001). Ce qui est nouveau par contre, c'est l'ampleur de l'accumulation des réserves par certaines économies asiatiques. Fin 2005, la Chine et Hong Kong avaient accumulé pratiquement mille milliards de réserves de change, dont 30 pour cent placés en bons du Trésor des États-Unis (soit 13.6 pour cent du total des émissions de bons du Trésor américain, voir tableau 3).

Les réserves de change indiennes étaient nettement moins importantes à la fin de 2005, et les placements correspondants plus diversifiés.

Tableau 3: **Réserves de change et avoirs en bons du Trésor des États-Unis**
- fin 2005 -

	Réserves de change Milliards de dollars / pourcentage en bons du Trésor des EU		Avoirs en bons du Trésor des EU Milliards de dollars / pourcentage du total	
Chine + Hong Kong	980	30.2	296	13.6
Inde	145	9.7	14	0.7

Source : Trésor des EU, www.treas.gov/tic ; banques centrales de la Chine, de l'Inde et de Hong Kong (*Hong Kong Monetary Authority*), communiqués de presse.

La Deutsche Bank (2005a) a procédé à des simulations qui ont montré que l'éventuelle adoption par la Chine d'un véritable régime de *flexibilité du taux de change*, avec l'appréciation du yuan que cela entraînerait, pourrait pousser les taux d'intérêt des États-Unis à la hausse sous l'effet conjugué de deux facteurs : d'une part, l'augmentation des prix en dollars de l'électronique, de l'habillement, des textiles et d'autres produits de l'industrie légère ; et, d'autre part, la réduction des interventions des autorités monétaires chinoises sur le marché des changes et la diminution des achats de bons du Trésor des États-Unis. L'incidence de la hausse des taux d'intérêt résultant d'interventions réduites sur les marchés de devises est difficile à prédire. Considérée isolément, elle devrait peser sur les prix des produits primaires. Cependant, l'affaiblissement du dollar qui en résulterait ferait monter les prix des matières premières libellés en dollars. Dans la mesure où l'introduction d'un régime de changes plus flexible en Asie entraînerait une appréciation de l'euro par rapport à la monnaie américaine, elle affecterait les pays d'Afrique de l'Ouest dont la monnaie est ancrée à l'euro.

Quel que soit le régime de change, tout différentiel de croissance durable entre la Chine et ses principaux partenaires commerciaux provoquera une appréciation tendancielle du taux de change effectif réel³. Le pouvoir d'achat de la Chine s'en trouvera amélioré, mais la compétitivité de ses exportations en pâtira. L'appréciation du taux de change (effectif réel) du renminbi est donc susceptible de profiter aux exportateurs africains de produits primaires. Mais cette appréciation se traduira sans doute dans le même temps par un resserrement des conditions monétaires en Chine, et elle pourrait donc ralentir dans un premier temps la croissance économique du pays et sa demande de produits de base. Enfin, les récentes simulations du modèle

CGE de la Deutsche Bank (2005a) mettent également en relief l'effet de substitution induit par l'appréciation de la monnaie chinoise : la demande de produits de base par l'économie chinoise se détournera des fournisseurs nationaux au profit des fournisseurs étrangers devenus moins chers, notamment ceux de l'Afrique. Les prix intérieurs chinois devraient s'ajuster progressivement à la baisse et les prix internationaux en dollars à la hausse, ce qui pèsera sur la rentabilité des producteurs chinois et stimulera leurs concurrents étrangers. Cet effet positif se trouverait renforcé dans la mesure où les monnaies d'autres producteurs d'Asie, tels que ceux de la Malaisie, suivraient l'appréciation du renminbi⁴.

En outre, l'introduction d'un change flexible donnerait aux autorités macroéconomiques chinoises un instrument de politique économique leur permettant de lisser l'évolution de l'investissement, de la consommation et de la production. En ce sens, l'évolution vers davantage de flexibilité du change décidée par les autorités chinoises en juillet 2005 pourrait contribuer à réduire l'incertitude liée à la volatilité de la demande chinoise de produits de base. Ce point est crucial. Au cours des deux dernières années, la Chine a contribué pour à peu près 50 pour cent de la croissance de la demande mondiale des principaux produits de base. Dans certains secteurs toutefois, la Chine et parfois l'Inde, se sont comportés comme des producteurs « versatiles » (passant facilement de la position d'importateurs nets à celle d'exportateurs nets, avec à la clé une forte volatilité des cours mondiaux des matières premières).

Comme la Chine et les États-unis ne constituent pas une zone monétaire optimale, les cycles de l'activité économique entre les deux pays sont insuffisamment synchronisés et les paramètres de la politique économique insuffisamment flexibles (et endogènes au regard des contraintes d'un ancrage monétaire) pour pouvoir éviter une importante volatilité de la production. Dans la mesure où sur les marchés des matières premières la Chine, et l'Inde de plus en plus, ne subissent pas les prix mais les fixent en partie, une plus grande flexibilité des changes est incontestablement une bonne nouvelle pour la plupart des exportateurs africains de produits de base.

L'analyse des déterminants de la croissance chinoise (tableau 4) suggère la poursuite d'une croissance rapide dans un avenir prévisible, bien qu'à un rythme quelque peu ralenti (OCDE 2005a)⁵. Sur la base de la méthodologie utilisée habituellement par l'OCDE, la croissance potentielle de la production chinoise n'a cessé d'augmenter depuis 2000. D'abord et avant tout grâce à l'accumulation du capital (croissance tirée par l'investissement), la croissance potentielle a atteint 9.5 pour cent en 2005. Il est peu probable que le taux d'épargne actuel (qui a atteint 45 pour cent du PIB) puisse être maintenu sur

le long terme. En outre, au fur et à mesure de l'accumulation de capital, la productivité marginale de ce dernier va diminuer, ce qui aura pour effet de réduire la part du capital et sa contribution à la croissance. La Chine conserve toutefois une ample marge de manœuvre pour poursuivre des réformes institutionnelles et commerciales permettant d'obtenir des gains d'efficacité importants, deuxième déterminant par ordre d'importance de la croissance chinoise (Francis *et al.*, 2005). La redistribution continue de la main-d'œuvre aux dépens de l'agriculture et au profit du secteur manufacturier est une autre source importante de gains de productivité.

Tableau 4: Sources de la croissance du revenu et de la production de la Chine, 1998-2003
En points de pourcentage

	Moyenne 1998-2003	2003
Contribution de l'emploi	0.3	0.4
Contribution du capital	4.9	5.5
Facteurs résiduels	2.8	3.1
- Réformes sectorielles,	0.5	0.7
- Éducation,	1.1	0.8
- Productivité multifacteurs	1.3	1.6

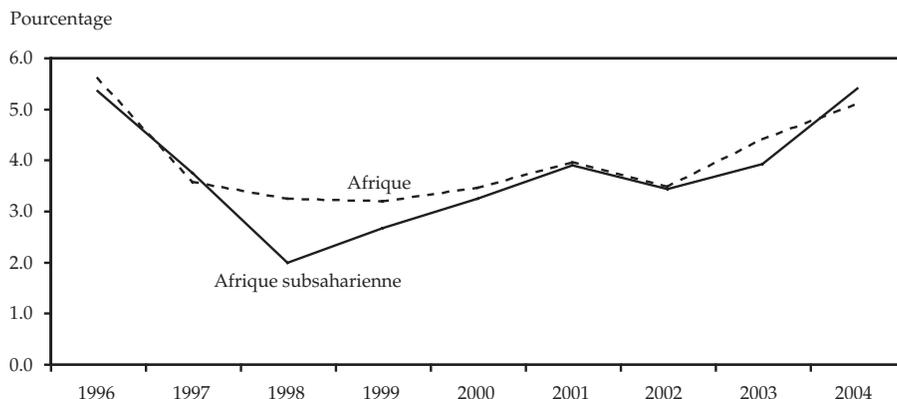
Source : D'après OCDE (2005a)

En somme, la Chine et l'Inde intègrent rapidement leurs immenses réservoirs de main-d'œuvre à l'économie mondiale et enregistrent des taux de croissance rapides. Chaque année depuis 2001, leur contribution combinée à l'augmentation de la production mondiale est de l'ordre de 30 pour cent. Cet apport a en outre permis de maintenir la croissance mondiale au-dessus du seuil de 4 pour cent, seuil qui conditionne l'amélioration des termes de l'échange des producteurs de produits de base. Sur le plan financier, la demande émanant des investisseurs asiatiques, en particulier le recyclage des réserves de change en titres des États-Unis – l'*Asian bid* – a permis aux États-Unis de maintenir des taux d'intérêt bas, ce qui pousse un peu plus les prix des matières premières à la hausse.

Dans ce contexte, l'Afrique – encore largement liée à l'économie mondiale par ses exportations de matières premières – profite du « super cycle » (désignant une décennie de hausse en termes réels des prix des produits de base, hausse elle-même tirée par les besoins de l'urbanisation et de l'industrialisation d'un grand pays) généré par la Chine, lequel est également renforcé par l'émergence de l'Inde.

La figure 1 montre que le PIB réel de l'Afrique a progressé en moyenne au rythme annuel de 4.2 pour cent pendant la période 2001-2004, contre 3.3 pour cent pendant la période 1997-2000. Le taux de croissance réel de l'Afrique subsaharienne a même atteint 5.4 pour cent en 2004, niveau inégalé depuis huit ans. Selon les Perspectives économiques en Afrique 2005 (BAfD/OCDE, 2005), la hausse des prix des produits de base a joué un rôle déterminant dans cette performance encourageante.

Figure 1 : Croissance du PIB réel de l'Afrique, 1996-2004



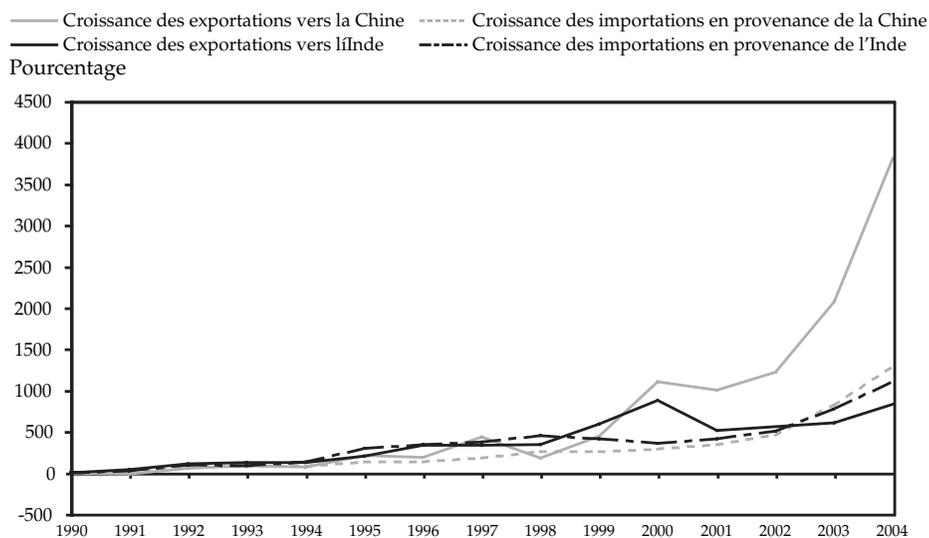
Source : BAfD/OCDE, *Perspectives économiques en Afrique* (2005).

En fait, les échanges de l'Afrique avec la Chine et l'Inde affichent un dynamisme exceptionnel depuis 2000 (Figure 2a). Les exportations africaines vers la Chine ont commencé à accélérer autour de l'année 2000 et elles ont depuis lors progressé à un rythme annuel de 56 pour cent. En 2004, elles ont porté sur 11.4 milliards de dollars, un montant plus de trois fois plus élevé qu'en 2000 et représentant environ 6 pour cent du total des exportations africaines dans le monde (Figure 2b). Si les exportations de l'Afrique vers l'Inde sont restées vigoureuses, avec une croissance de 10 pour cent entre 2000 et 2004, ce pays a été supplanté par la Chine en tant que partenaire commercial de l'Afrique en 2000.

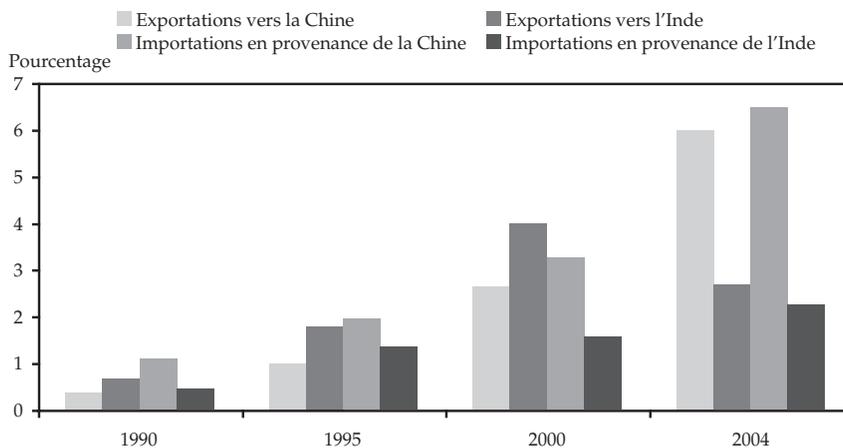
Depuis 2000, les taux de croissance annuels moyens des importations africaines en provenance de Chine et d'Inde (respectivement 33 pour cent et 20 pour cent) sont eux aussi très dynamiques. La figure 2a montre que la croissance des importations en provenance de l'Inde est plus rapide que celle des exportations vers ce pays, qui baisse dans un premier temps pour augmenter par la suite. Cette évolution est aussi illustrée par l'expansion de la part de l'Inde dans les importations africaines et la diminution de la part de ce pays dans les exportations africaines (Figure 2b).

Figure 2 : Échanges de l'Afrique avec la Chine et l'Inde, 1990-2004⁶

a) Croissance cumulée (en pourcentage) depuis 1990



b) Parts respectives de la Chine et de l'Inde dans le commerce international de l'Afrique, 1990-2004



Source : FMI - Direction of Trade Statistics (DOTS)

Notes

1. La contribution à la croissance mondiale est représentée par la formule

$$\frac{\gamma_c * \frac{Y_c}{Y_w}}{\gamma_c * \frac{Y_c}{Y_w} + \gamma_r * \frac{Y_r}{Y_w}}$$

c'est-à-dire le taux de croissance de la Chine (ou de l'Inde) multiplié par la part en pourcentage de la Chine (ou de l'Inde) dans la production mondiale au numérateur, divisé par la somme du taux de croissance du pays considéré et du taux de croissance du reste du monde, l'un et l'autre étant pondérés par leur part respective dans la production mondiale.

2. En juillet 2005, la Chine a annoncé qu'elle abandonnait l'ancrage au dollar pour un rattachement à un panier de monnaies pondérées en fonction des échanges commerciaux, mais sans en préciser les pondérations. Les objectifs de taux de change réels effectifs légèrement sous-évalués peuvent se justifier dans le contexte du développement : cela favorise les exportations, ce qui peut donc stimuler la croissance dans les pays où l'absence de systèmes financiers diversifiés et la distorsion des prix locaux enverraient autrement des signaux insuffisants pour l'allocation dynamique des ressources (McKinnon et Schnabl, 2003).
3. Quand un pays « rattrape » des pays plus riches au départ, ses produits deviennent plus chers car la productivité du secteur des biens échangeables progresse plus rapidement que celle du secteur des biens non échangeables. Les prix des biens non échangeables (les logements par exemple) augmentent donc plus vite que ceux des biens échangeables, du fait que les premiers deviennent de plus en plus rares et que la hausse des salaires est plus forte que les gains de productivité dans le secteur des biens non échangeables (*hypothèse de Balassa-Samuelson*). Cette augmentation équivaut à une appréciation en terme réel de la devise, laquelle est sanctionnée par une appréciation de la valeur nominale de la monnaie dans un régime de changes flexibles et par une inflation plus forte dans un régime de changes fixes.
4. Reisen *et al.* (2004) estiment qu'il est peu probable que les pays d'Asie abandonnent l'ancrage au dollar— explicite ou implicite —tant que la Chine ne le fera pas. De fait, la Malaisie a abandonné l'ancrage au dollar le jour même où la Chine l'a fait.
5. En extrapolant les taux de croissance réels du PIB enregistrés dans le passé sur les années à venir, Holtz (2005) montre que la taille de l'économie chinoise surpassera celle des États-Unis en termes de pouvoir d'achat entre 2012 et 2015 ; d'ici à 2025, la Chine deviendra sans doute la plus grande puissance économique du monde quel que soit l'étalon de mesure retenu ou presque. Ces extrapolations sont confortées par

deux catégories de considérations. Premièrement les modèles de croissance de la Chine au cours des 25 dernières années (depuis le début des réformes économiques) correspondent bien aux modèles identifiés par les théories classiques du développement économique et du commerce (réformes structurelles, rattrapage et égalisation du prix des facteurs). Deuxièmement, si l'on décompose la croissance du PIB chinois entre la croissance du facteur travail et celle des autres facteurs, les informations dont on dispose aujourd'hui sur le nombre et le niveau de qualification des travailleurs chinois jusqu'en 2015 et au-delà autorisent de faire des hypothèses optimistes sur la croissance future du PIB chinois.

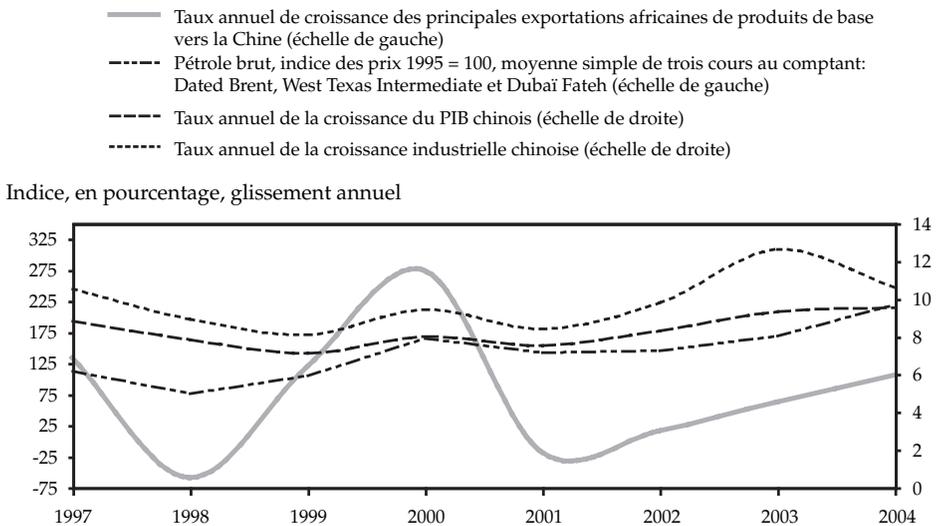
6. 56 pays africains, Afrique du Nord comprise.

Chapitre 3

L'Afrique et les marchés mondiaux de matières premières

De nombreuses économies africaines sont essentiellement liées à l'économie mondiale en leur qualité de producteurs importants de matières premières et de produits agricoles (voir l'annexe A pour une description détaillée). L'émergence de la Chine et de l'Inde au cours de la dernière décennie en tant qu'importateurs nets de produits de base signifie que les marchés mondiaux des matières premières sont sans doute les principaux circuits par lesquels se fait (et se fera) ressentir la montée en puissance de ces deux pays sur le continent africain.

Figure 3: L'influence des performances économiques de la Chine sur les prix des produits de base



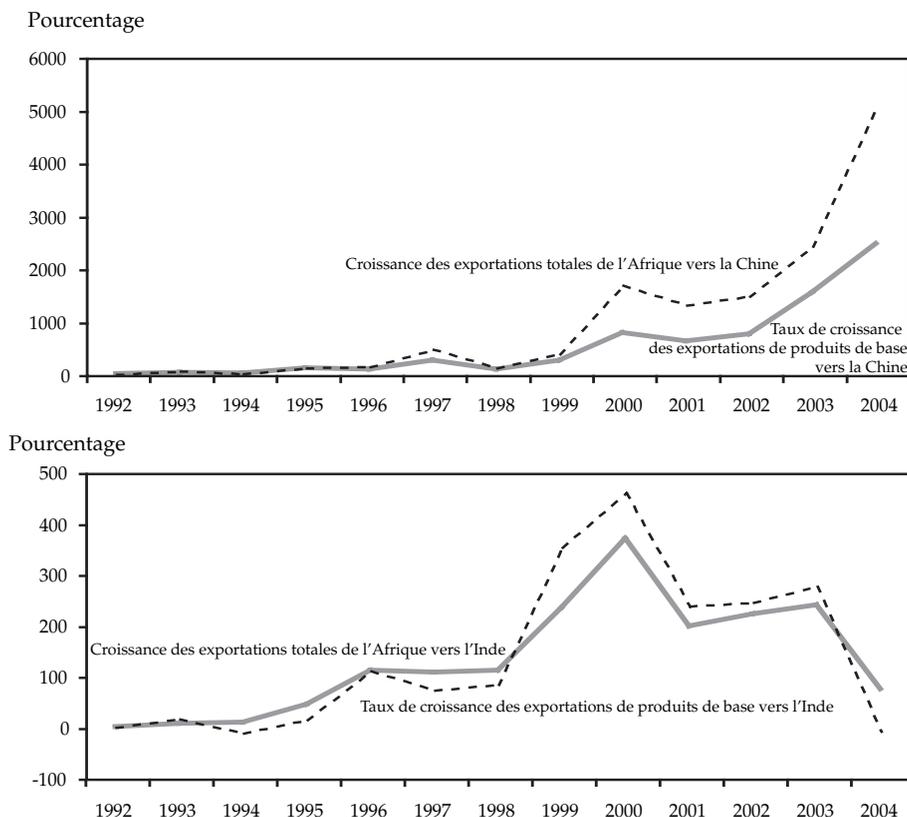
Source : Base de données *Comtrade* des Nations unies, Commodity Price Data (Pink Sheet) de la Banque mondiale et Indicateurs du développement dans le monde.

La figure 3 fait apparaître l'existence d'une synchronisation extrêmement importante entre la performance macro-économique de la Chine (taux de croissance du PIB et du secteur industriel) et les produits de base qui intéressent l'Afrique¹. Une explication possible pourrait être que la vigoureuse croissance du secteur industriel chinois intensifie les besoins en énergie et en métaux de ce secteur, gonfle la demande en produits de base africains et contribue aussi en partie au redressement du prix des matières premières sur le marché mondial.

La figure 4 montre que l'expansion du total des exportations du continent africain (Afrique du Nord comprise) vers la Chine et l'Inde est étroitement corrélée à la croissance des exportations de ses principaux produits de base (voir note 1) vers ces deux mêmes pays.

Figure 4: Exportations de produits de base et total des exportations de l'Afrique vers la Chine et l'Inde, 1992-2004

Croissance cumulée par rapport à 1992



Source : Base de données *Comtrade* des Nations unies, et Direction of Trade Statistics (DOTS) du FMI

La demande de produits de base émanant de la Chine et de l'Inde influe sur l'Afrique par deux canaux:

Les cours mondiaux des matières premières. Les taux de change, l'inflation mondiale, les taux d'intérêt, le rendement des obligations, le prix de l'immobilier, les salaires et les profits sont de plus en plus tributaires de la situation des économies chinoise et indienne. Il en est de même pour les cours mondiaux des produits de base, les termes de l'échange et les effets éventuels de syndrome hollandais. Dans ce contexte, les pays d'Afrique profitent-ils de l'augmentation de la demande de produits de base émanant de la Chine et de l'Inde et de la hausse des cours des produits de base qu'elle induit, ou les effets de réallocation des ressources préjudiciables pour les perspectives de croissance future du continent africain sont-ils plus importants ?

La dépendance directe de l'Afrique à l'égard de la Chine et de l'Inde. En termes simples, l'Afrique, en tant qu'exportateur de produits de base devient-elle plus – et à vrai dire, excessivement – dépendante de la Chine et de l'Inde? L'Afrique a-t-elle réussi à réorienter ses exportations de produits de base vers la Chine et l'Inde, qui sont actuellement les marchés les plus dynamiques pour les produits de base ? Ou est-elle devenue également, dans le même temps, davantage tributaire des caprices des marchés mondiaux de matières premières?

Nous analyserons le premier canal de transmission dans les sections 3.1 et 3.2, puis nous envisagerons le second canal dans la section 4.

3.1. La demande de matières premières émanant de la Chine et de l'Inde et le prix de ces produits

Le processus actuel, toujours plus capitalistique, de croissance chinoise nourrit l'augmentation spectaculaire de la consommation d'énergie et de métaux de la Chine². Le taux de croissance de la consommation d'énergie pour la période 1996-1999 était de 1.2 pour cent par an, puis il a régulièrement augmenté pour s'établir à 14.5 pour cent en 2003 avec une progression annuelle moyenne (pour 2000-03) de 6.2 pour cent (tableau 5). Pendant ce temps, la production d'énergie de la Chine a elle aussi augmenté à un rythme annuel de 6.2 pour cent (2000-03). De même, le taux de croissance de la production d'acier brut a fait un véritable bond en avant, passant de 1.7 pour cent en 2000 à 25.2 pour cent en 2003, un record, soit une progression annuelle moyenne de 15.7 pour cent. La consommation d'énergie et d'acier de l'Inde s'est elle aussi accélérée dans la seconde période (2000-2003), mais à un rythme plus modéré. En règle générale, les taux de croissance chinois pour ce qui est de la production

et de la consommation d'énergie et de métaux sont bien plus rapides que ceux de l'Inde (plus de 2.5 fois), ce qui est logique compte tenu du différentiel des taux de croissance industriels.

Tableau 5 : **Progression de la consommation d'énergie et d'acier de la Chine et de l'Inde**
Taux de croissance annuel moyen pendant la période (pourcentage)

Période:	Chine		Inde	
	1996-1999	2000-2003	1996-1999	2000-2003
Production industrielle	9.90	10.07	4.97	5.84
Consommation d'énergie	1.16	6.16	3.35	2.41
Production d'énergie	0.15	6.16	1.49	2.51
Consommation d'acier brut	7.78	17.74	3.56	4.04
Production d'acier brut	6.78	15.70	2.60	7.01

Source : Calculs des auteurs basés sur les Indicateurs de développement dans le monde (2005), les données du Service statistique de l'agence internationale de l'énergie, et le *Steel Statistical Yearbook* (Institut international du fer et de l'acier, 2004)

Si les produits de base (carburants/combustibles et matières brutes) n'occupent pas une part importante dans les importations de la Chine et de l'Inde (voir annexe E), ces deux pays n'en sont pas moins devenus des *importateurs nets* de premier ordre dans le monde³ en raison de leur taille et de leur potentiel (tableau 6). Entre 2000 et 2003, la dépendance de l'Inde à l'égard des importations de pétrole (73 pour cent en 2003) a été plus grande que celle de la Chine (36 pour cent en 2003). Toutefois, les importations nettes de cette dernière sont plus importantes que celles de l'Inde alors même que sa production de pétrole, en 2003, était cinq fois plus élevée que celle de l'Inde. En outre, la dépendance de l'Inde pour ses importations de minerai de fer a diminué tandis que ses exportations de fer ont progressé de 12 pour cent en moyenne (2000-2003). La production et la consommation de cuivre de l'Inde sont très inférieures à celles de la Chine, ce qui implique une moindre dépendance à l'égard des importations. Pour le coton, on retrouve aussi un profil chinois caractérisé par une production et des importations plus élevées associées à des volumes d'exportations plus faibles qu'en Inde. Mais cela n'a rien de surprenant puisque les taux de croissance industriels de la Chine en 2000-2003 ont été presque deux fois plus élevés qu'en Inde.

Le tableau 7 montre à l'évidence que les deux pays ont très largement contribué à l'expansion des importations mondiales de certains produits de base, bien que la contribution de la Chine soit généralement plus importante. Kennan et Stevens (2005) ont noté que sept catégories d'importations intéressant les exportateurs africains, des produits de base pour l'essentiel, avaient augmenté

Tableau 6 : Offre et demande mondiales de la Chine et de l'Inde concernant certains produits de base

a) Chine :

	2000	2001	2002	2003
<i>Pétrole (milliers de tonnes):</i>				
Production	163 000	163 959	167 000	169 600
Exportations	10 306	7 550	7 665	8 133
Importations	70 265	60 260	69 406	91 020
Importations nettes	80 571	67 810	77 071	99 153
Consommation (demande*)	222 959	216 669	228 741	252 487
<i>Dépendance à l'égard des importations (importations en pourcentage de la demande)</i>	31.5	27.8	30.3	36.0
<i>Minerai de fer (milliers de tonnes):</i>				
Production	223 950	217 015	231 430	261 085
Exportations	0.6	1	1	1
Importations	69 971	92 393	111 423	148 128
Importations nettes	69 970	92 392	111 422	148 127
Consommation (demande)	293 920	309 407	342 852	409 212
<i>Dépendance à l'égard des importations (importations en pourcentage de la demande)</i>	23.8	29.9	32.5	36.2
<i>Cuivre (milliers de tonnes):</i>				
Production	1 370	1 523	1 632	1 836
Exportations	40	51	77	64
Importations	1 814	835	1 181	1 357
Importations nettes	1 774	784	1 104	1 293
Consommation (demande)	3 144	2 307	2 736	3 084
<i>Dépendance à l'égard des importations (importations en pourcentage de la demande)</i>	57.7	36.2	43.2	44.0
<i>Coton (milliers de tonnes):</i>				
Production	4 417	5 324	4 916	4 871
Exportations	299	60	159	117
Importations	251	197	245	1 075
Importations nettes	-48	137	86	958
Consommation (demande)	4 369	5 461	5 002	5 829
<i>Dépendance à l'égard des importations (importations en pourcentage de la demande)</i>	5.7	3.6	4.9	18.4

à un rythme 1.5 fois plus rapide que la croissance moyenne des importations globales chinoises pendant la période 1998-2003 : produits d'alimentation animale pour le Burkina Faso, l'Éthiopie, le Nigeria, le Soudan, la Tanzanie ; cobalt pour l'Afrique du Sud et la République démocratique du Congo ; cuivre pour la Zambie et l'Afrique du Sud ; alumine pour la Guinée ; métaux ferreux pour la Mauritanie, l'Afrique du Sud et le Zimbabwe ; produits chimiques

Tableau 6 : Offre et demande mondiales de la Chine et de l'Inde concernant certains produits de base (cont.)

b) Inde:

	2000	2001	2002	2003
<i>Pétrole (milliers de tonnes):</i>				
Production	32 426	32032	33042	33373
Exportations	0	0	0	0
Importations	74 097	78 706	81 989	90 434
Importations nettes	74 097	78 706	81 989	90 434
Consommation (demande)	106 523	110 738	115 031	123 807
<i>Dépendance à l'égard des importations (importations en pourcentage de la demande)</i>	69.6	71.1	71.3	73.0
<i>Minerai de fer (milliers de tonnes):</i>				
Production	75 950	82 000	94 300	105 500
Exportations	32 910	37 290	46 602	55 000
Importations	510	300	282	457
Importations nettes	-32 400	-36 990	-46 320	-54 543
Consommation (demande)	43 550	45 010	47 980	50 957
<i>Dépendance à l'égard des importations (importations en pourcentage de la demande)</i>	1.2	0.7	0.6	0.9
<i>Cuivre (milliers de tonnes):</i>				
Production	3 498	3 418	3 071	2 903
Exportations	87.25	0.01	121.17	0.30
Importations	472	828	698	488
Importations nettes	384	828	576	488
Consommation (demande)	3 883	4 246	3 648	3 391
<i>Dépendance à l'égard des importations (importations en pourcentage de la demande)</i>	12.1	19.5	19.1	14.4
<i>Coton (milliers de tonnes):</i>				
Production	2 380	2 686	2 312	3 009
Exportations	24	8.5	10.9	119.0
Importations	350	519.8	264.9	170.9
Importations nettes	326.7	511.3	254.0	51.9
Consommation (demande)	2 706.7	3 197.3	2 566.0	3 060.9
<i>Dépendance à l'égard des importations (importations en pourcentage de la demande)</i>	12.9	16.3	10.3	5.6

Source: Calculs des auteurs basés sur le Service des données de l'Agence internationale de l'énergie, le *Steel Statistical Yearbook* (Institut international du fer et de l'acier, 2004), les Statistiques mondiales des métaux, USGS, CCIC.

pour le Niger. Il convient de noter que, dans le reste du monde, la progression des importations de produits de base est très inférieure à celle de la Chine et de l'Inde pendant la même période. Dans le cas du coton par exemple, s'il n'y avait pas eu la demande vigoureuse de la Chine, la demande mondiale aurait pratiquement stagné – le taux de croissance des importations pour le reste du

Tableau 7 : Contribution de la Chine et de l'Inde à la croissance des importations mondiales de certains produits de base , 2000 - 2004⁵

Pourcentages

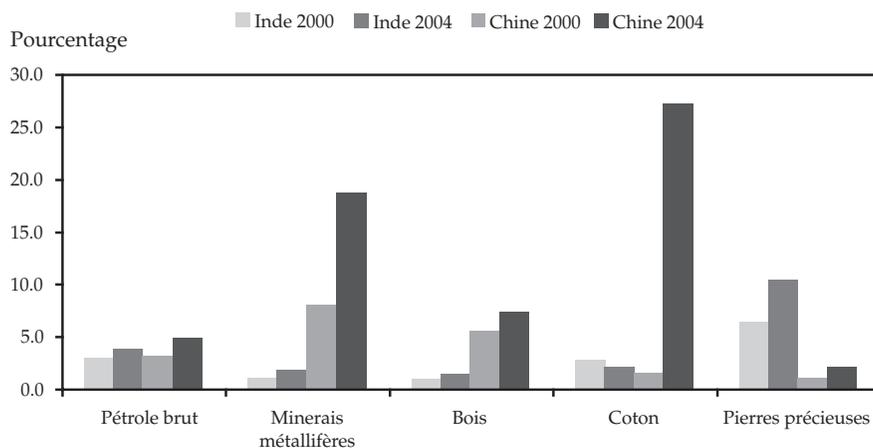
	Chine			Inde		
	Croissance annuelle moyenne pour le monde, Chine non comprise	Croissance annuelle moyenne pour la Chine	Contribution globale de la Chine à la croissance mondiale	Croissance annuelle moyenne pour le monde, Inde non comprise	Croissance annuelle moyenne pour l'Inde	Contribution globale de l'Inde à la croissance mondiale
Pétrole brut	22.5	66.9	9.2	23.5	25.0	5.5
Métaux	16.0	52.4	31.4	19.7	26.9	2.5
Bois	4.0	17.7	15.6	4.6	18.6	3.5
Coton	0.9	152.7	119.4	8.2	3.9	-0.8
Pierres précieuses	6.9	29.9	7.5	6.7	12.8	31.5

Source : Calculs des auteurs fondés sur la base de données *Comtrade* des Nations unies

monde, Chine non comprise, était de 0.9 pour cent, et la part de la Chine dans la progression de la demande mondiale de coton dépassait les 100 pour cent. L'augmentation de la part de la Chine dans les importations mondiales de minerais métallifères (11 pour cent) et de coton (26 pour cent) entre 2000 et 2004 permet aussi de le vérifier (Figure 5). Il convient de noter que la part de l'Inde dans les importations mondiales de pierres précieuses a sensiblement augmenté (4 pour cent).

En outre, le taux de croissance annuel moyen des importations de pétrole du reste du monde, hors Chine s'établit à 22.5 pour cent (2000-2004). En revanche, le taux de croissance annuel moyen des importations chinoises de pétrole pendant la même période atteint 66.9 pour cent, ce qui porte la part de la Chine dans les importations mondiales de pétrole à 4.9 pour cent en 2004 contre 3 pour cent en 2000, et représente près de 10 pour cent de l'augmentation mondiale des importations de pétrole entre 2000 et 2004. De son côté, l'Inde, avec un taux annuel moyen de croissance des importations de pétrole de 25 pour cent et une dépendance de 73 pour cent à l'égard des importations de pétrole (2003), représentait 3.8 pour cent des importations mondiales de pétrole en 2004.

Figure 5 : Parts respectives de la Chine et de l'Inde dans les importations mondiales de certains produits de base, 2000 et 2004



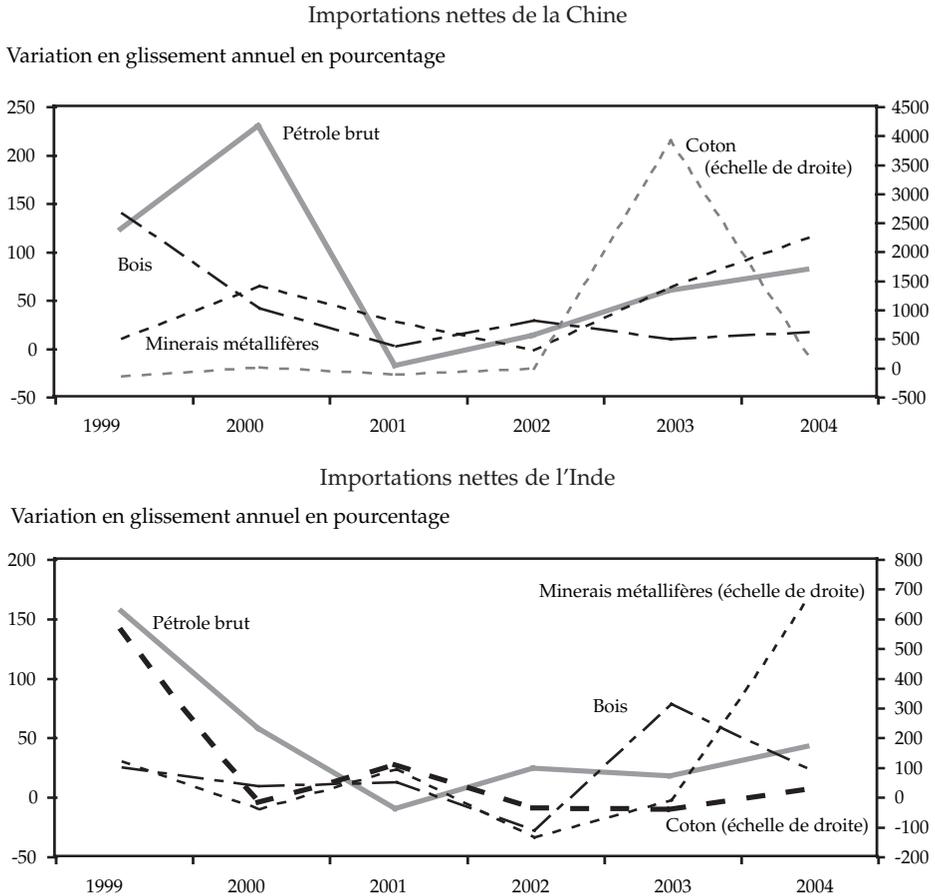
Source : Base de données Comtrade des Nations unies

Cependant, la *volatilité de la demande* des géants asiatiques – imputable en partie aux variations cycliques, mais aussi à l'arbitrage entre production intérieure et importations – peut réduire les avantages que représente l'augmentation de la demande globale (importations nettes) de la Chine et de l'Inde afférente aux produits qui intéressent l'Afrique. De plus, comme 70 à 80 pour cent des exportations chinoises de produits manufacturés sont produites par des sociétés multinationales, la forte demande de matières premières reflète en partie une relocalisation de la demande mondiale de matières premières. Ce genre d'ajustement ne s'opère pas sans friction, ce qui peut accroître la volatilité de la demande. C'est la raison pour laquelle l'augmentation de la demande de matières premières émanant de la Chine et de l'Inde n'est pas forcément une évolution entièrement positive pour l'Afrique.

La figure 6 montre les fluctuations des importations nettes des géants de l'Asie entre 2000 et 2004 pour les produits de base les plus importants en termes de recettes en devises pour l'Afrique (pétrole, métaux, bois et coton). Le prix de ces quatre produits a augmenté depuis 2001, mais celui du coton a lourdement chuté en 2004 (figure 7). Le cours du pétrole progresse régulièrement au rythme moyen de 18.7 pour cent par an (2000-04). Il en va de même pour le cuivre (58 pour cent) après de fortes fluctuations des cours.

Le tableau 8 compare la volatilité (mesurée par l'écart-type par rapport à la tendance de long terme) des prix des produits de base qui intéressent

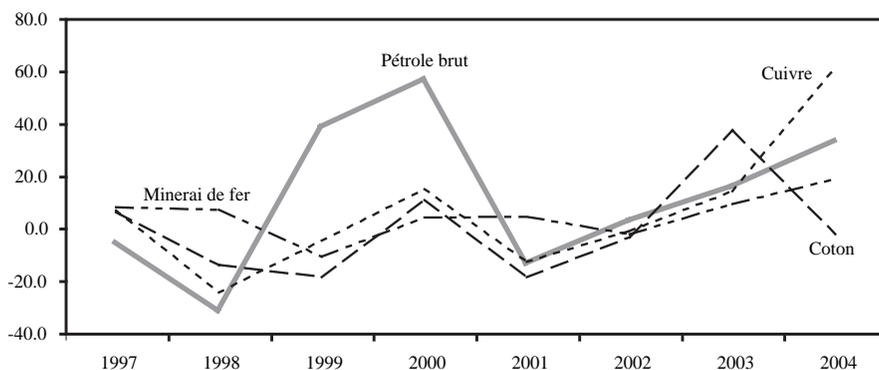
Figure 6 : Les importations nettes de la Chine et l'Inde de produits de base exportés par l'Afrique, 1999-2004



Source : Comtrade, Nations unies

l'Afrique au cours de deux périodes distinctes. La volatilité a augmenté pour tous les produits sauf le cuivre. Il est difficile de discerner l'influence relative des différents facteurs qui entrent en jeu⁶, mais l'augmentation de la volatilité entre 2000 et 2004 est *peut-être* imputable en partie au rôle de la Chine et de l'Inde en tant que *producteurs versatiles* – qui exportent lorsque les prix sont élevés et constituent des stocks lorsqu'ils ne sont pas attractifs (que ce soit pour des raisons cycliques ou des raisons exceptionnelles). Compte tenu de la taille de ces deux géants, tout changement de comportement de leur part a toute chance de se refléter dans la volatilité des prix.

Figure 7 : Variation annuelle en pourcentage du cours des produits de base, 1997-2004



Source : BAFD/OCDE (2005), *Perspectives économiques en Afrique*.

Table 8 : Volatilité des cours des produits de base qui intéressent les pays africains

	Volatilité des prix*		
	1995-1999	2000-2004	Différence
Pétrole (brut)	7.66	8.25	+ 0.59
Minerais de fer	1.90	2.76	+ 0.86
Cuivre	5.48	4.33	- 1.15
Coton	4.26	5.63	+ 1.37

Note : * Écart-type des variations mensuelles en pourcentage

Source : Calculs des auteurs basés sur les données de la Banque mondiale

Dans le secteur du coton par exemple, la Chine n'est pas seulement un important importateur mondial, mais aussi un producteur à grande échelle. Or, la production de coton en Chine est en fait très sensible aux signaux que constituent les prix (en particulier au ratio des prix du coton par rapport à ceux de cultures de substitution telles que les céréales). De plus, l'essentiel de la culture du coton est concentré à l'heure actuelle dans la province du Xinjiang, dans la partie ouest du pays, qui est avantagée par les faibles coûts de production et des conditions naturelles favorables. Mais cette région est éloignée des grandes usines textiles, situées pour la plupart dans les zones côtières de l'est, alors que les transports longue distance restent problématiques en Chine. De ce fait, l'industrie textile chinoise utilise toujours du coton importé. Les cultivateurs africains ont pâti du bas niveau des prix du coton depuis le milieu

de 2004, après la récolte record de la campagne 2004/2005. La production mondiale avait augmenté de 23 pour cent environ par rapport à 2003/2004, la Chine comptant pour 30 pour cent de cette augmentation. Par contre, celle-ci devrait concourir pour approximativement 40 pour cent à la baisse attendue de la production mondiale en 2005/06 (alors que ses importations de coton resteront élevées dans le contexte de démantèlement des Accords multifibres), contribuant ainsi au redressement attendu des cours du coton.

Tableau 9 : **La Chine, l'Inde et le marché international du coton**
Production mondiale de coton (milliers de tonnes)

Campagne	2004/05	2005/06	Variation en pourcentage 2004/05 – 2003/04	Variation en pourcentage 2005/06 – 2004/05	Contribution à la variation (%) 2004/05 – 2003/04	Contribution à la variation (%) 2005/06 – 2004/05
Chine	6 320	5 770	29.8	-8.7	30.3	39.5
États-Unis	5 149	4 410	29.5	-14.4	24.6	53.0
Inde	3 315	3 825	14.7	15.4	8.9	-36.6
Pakistan	2 465	2 210	42.2	-10.3	15.3	18.3
Brésil	1 300	1 250	3.6	-3.8	0.9	3.6
Ouzbékistan	1 056	1 125	17.3	6.5	3.3	-4.9
Monde	25 211	23 817	23.4	-5.5	/	/

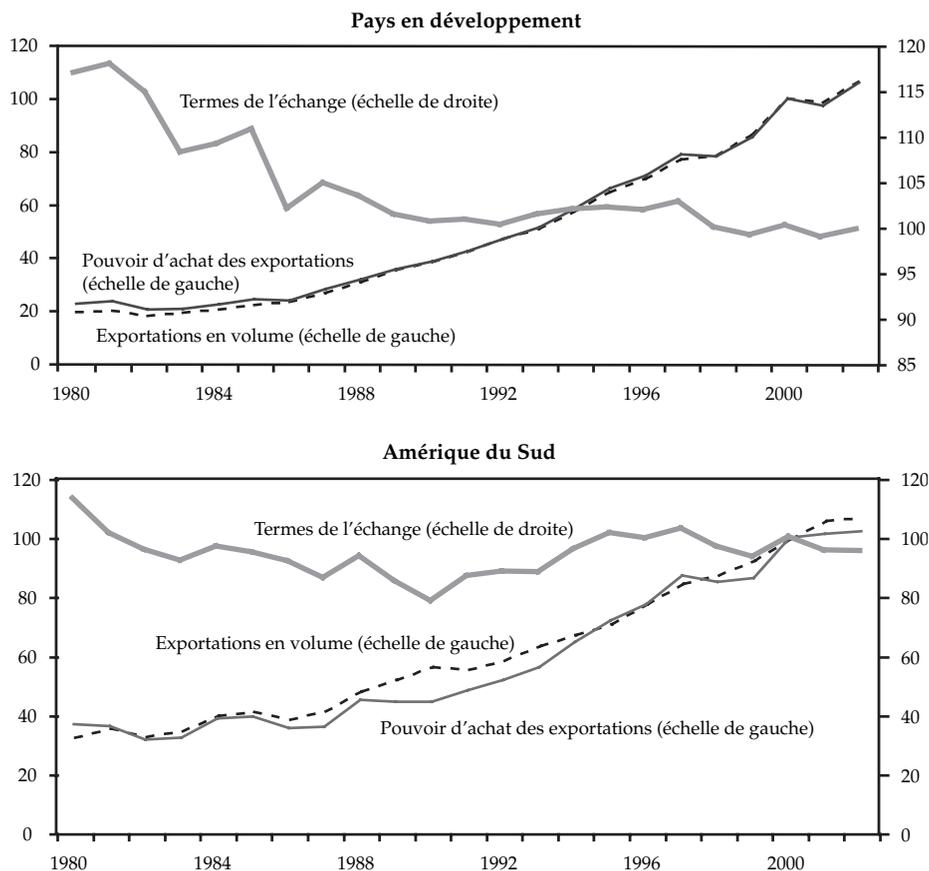
Source : Estimations des auteurs basées sur *Cotton outlook* (août 2005).

3.2. Les termes de l'échange

La baisse tendancielle à long terme des prix des produits de base par rapport aux produits manufacturés a entraîné une détérioration des termes de l'échange pour beaucoup de pays en développement dont l'économie est tributaire des exportations de matières premières et des importations de produits manufacturés⁷. D'où la suggestion (qui a eu une forte raisonance) faite aux pays en développement de s'industrialiser et de diversifier leurs exportations en élargissant ces dernières aux produits manufacturés (Prebisch 1950, et Singer 1950). Les performances des géants asiatiques sont importantes pour établir à la fois le diagnostic – existe-t-il une amélioration des termes de l'échange pour les autres pays en développement ? – et le remède – dans ce cas leur faut-il adopter des politiques spécifiques?

La figure 8 montre l'évolution des *termes nets de l'échange* et du pouvoir d'achat des exportations (termes de l'échange-revenu) pour plusieurs pays en développement et régions du monde entre 1980 et 2002. La dynamique des

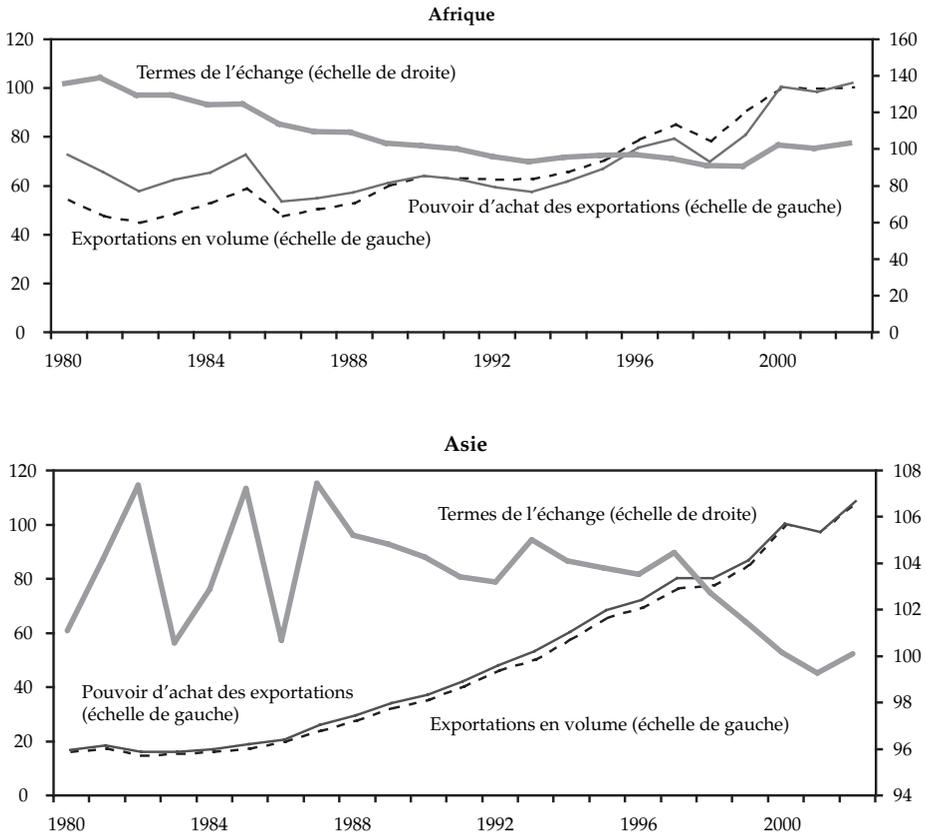
Figure 8 : Termes de l'échange, exportations en volume et pouvoir d'achat des exportations des pays en développement par région, 1980-2002
(Indices: 2000=100)



Source : Manuel de statistique de la CNUCED (2005)

termes de l'échange d'un pays est déterminée dans une large mesure par la part qu'occupent les produits primaires dans le panier de ses échanges. Dans la mesure où la majorité des pays africains restent exportateurs de produits primaires et où leurs exportations de produits manufacturés sont peu diversifiées, les tendances récentes des marchés ont eu une incidence positive sur les prix et amélioré leurs termes de l'échange. La baisse tendancielle des cours des produits de base a été interrompue de même que la dégradation des termes de l'échange pour l'Afrique, temporairement tout au moins.

Figure 8 : Termes de l'échange, exportations en volume et pouvoir d'achat des exportations des pays en développement par région, 1980-2002 (cont.)
(Indices: 2000=100)



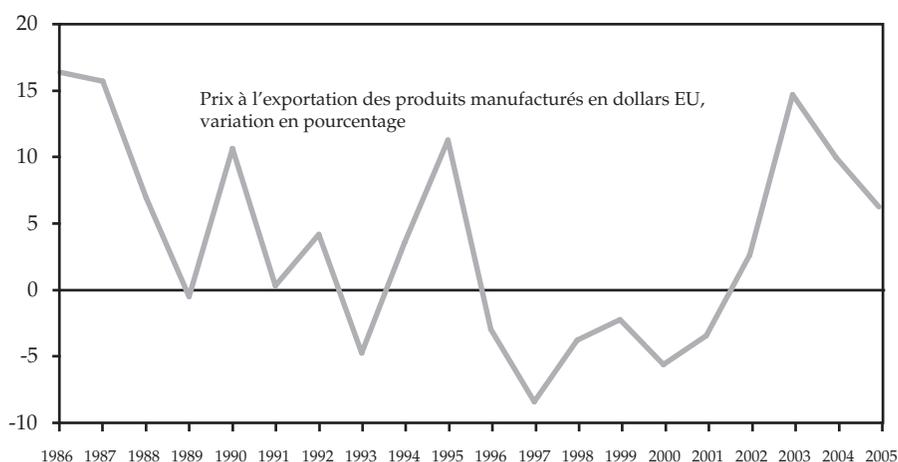
Source : Manuel de statistique de la CNUCED (2005)

Dans les années 50, la plupart des pays en développement dotés d'immenses ressources naturelles produisaient des produits primaires (matières premières et denrées alimentaires). Le surplus de main-d'œuvre exerçait une pression à la baisse sur les salaires. Dans les pays industrialisés à l'inverse, les progrès techniques ont poussé les salaires à la hausse. En outre, les élasticités de la demande de produits primaires par rapport au revenu étaient inférieures à l'unité, notamment parce que le progrès technique a permis de réduire la quantité de matières premières entrant dans la production des produits

manufacturés. Les effets conjugués de ces facteurs liés à la demande et à l'offre ont creusé l'écart entre les prix des produits manufacturés et ceux des produits primaires. Depuis les années 60, de nouveaux pays, en particulier en Asie – la Corée, Hong Kong, Singapour et le Taïpeh chinois dans un premier temps, puis les pays de l'Association des pays de l'Asie du Sud-Est (ANASE), et la Chine et l'Inde maintenant – ont émergé en tant qu'exportateurs compétitifs de produits manufacturés, non seulement vers les pays développés, mais aussi vers d'autres pays en développement⁸. Mais l'essor rapide des exportations de produits manufacturés exigeant peu de qualifications et beaucoup de main-d'œuvre a durci la concurrence sur les marchés de ces produits, ce qui a exercé une pression à la baisse sur leurs prix⁹. De même, on note une baisse relative du prix des produits manufacturés à fort coefficient de main-d'œuvre exportés par les pays en développement par rapport à ceux des produits exportés par les pays développés (Figure 9)¹⁰.

Figure 9: Érosion des cours mondiaux des produits manufacturés, 1986-2005

Variation annuelle des prix (pourcentage)



Source : Base de données des Perspectives économiques mondiales, FMI (septembre 2005)

Les principaux facteurs qui expliquent la faiblesse relative des prix des produits manufacturés fabriqués par les pays en développement sont dans une large mesure les mêmes que ceux qui expliquent la dégradation des termes de l'échange des produits de base par rapport à ceux des produits manufacturés jusqu'à une période récente. L'existence d'une abondante main-d'œuvre peu qualifiée signifie que les gains de productivité entraînent salaires et prix à la baisse, un phénomène accentué par les exportations parallèles de produits à fort

coefficient de main-d'œuvre par les pays en développement. Mais la grande différence tient au fait que, si la baisse relative des prix à l'exportation des produits manufacturés fabriqués par une main-d'œuvre peu qualifiée va généralement de pair avec une très forte croissance en *volume*, la baisse des prix à l'exportation des produits primaires s'accompagne généralement d'un ralentissement de la croissance en volume, attribuable à une *élasticité-prix bien plus faible de la demande*.

Il est fort possible que les termes de l'échange-revenu aient bénéficié en Afrique de l'émergence des pays asiatiques, à travers divers mécanismes :

- l'augmentation nette de la demande de matières premières entraîne une hausse des prix unitaires et des volumes des exportations de ces produits ; et
- les consommateurs africains urbains profitent de la baisse des prix des biens de consommation, et les industriels africains profitent de la baisse des prix des biens d'équipement.

Consommateurs et entrepreneurs peuvent en fait voir leur pouvoir d'achat se renforcer dans la mesure où les prix à l'importation sont plus faibles que ceux des fournisseurs traditionnels ou que les prix des producteurs locaux. Cela ne se vérifie toutefois que si la baisse des prix de production est répercutée sur les prix de vente, ce qui dépend du degré de concurrence sur le marché. Les observations sont contrastées à cet égard. Le FIAS (2005) signale par exemple l'application de fortes marges commerciales par les négociants et les détaillants du Burkina Faso et leur emprise sur le marché, mais il souligne aussi le rôle déterminant de la concurrence étrangère pour renforcer la compétitivité des marchés locaux. Selon une étude conduite à Oshikango, centre commercial dynamique situé à la frontière de l'Angola et de la Namibie, les commerçants chinois sont considérés par les hommes d'affaires locaux comme de sérieux concurrents (Dobler, à paraître). Même si la comparaison des prix pose de nombreux problèmes, le prix des marchandises chinoises importées est de fait bien meilleur marché que celui des marchandises comparables provenant de l'Afrique du Sud ou de l'Union européenne. En outre, les ouvriers qui fabriquent les biens manufacturés locaux exposés à la concurrence des importations chinoises et indiennes sont eux-mêmes des consommateurs urbains. Dans ces conditions, le bilan de l'impact des importations meilleur marché en provenance des pays d'Asie sur le bien-être des populations est contradictoire (voir section 5 pour une analyse plus approfondie).

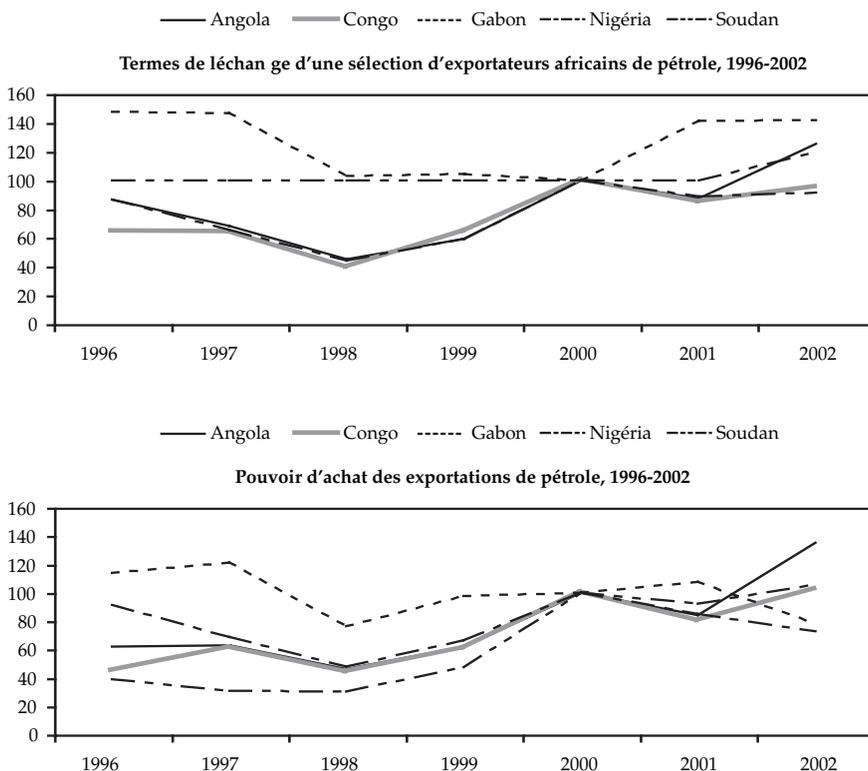
La comparaison des variations des termes de l'échange et du pouvoir d'achat des exportations nous permet de discerner l'impact relatif de la

dynamique des prix internationaux des produits de base et des produits manufacturés. Après 2000, l'amélioration des termes de l'échange africains a été plus sensible, ce qui souligne les plus grandes variations des prix de leurs exportations. Si l'on considère les pays asiatiques par contre, leur pouvoir d'achat a fortement progressé bien que leurs termes de l'échange se soient dégradés depuis 2000 (Figure 8). Cela tient en grande partie à leurs gains de productivité et à l'augmentation de leur pénétration sur le marché mondial des produits manufacturés à faible contenu en qualification. Le *volume* des exportations augmente dans de telles proportions qu'il compense la détérioration des termes de l'échange des marchandises. Ces pays peuvent donc obtenir de plus grandes quantités de biens importés avec la même quantité de facteurs (de production) inclus dans leurs exportations, même si leurs termes de l'échange se dégradent.

La figure 10 montre l'évolution des termes de l'échange et du pouvoir d'achat des exportations des 14 principaux partenaires commerciaux africains de la Chine et de l'Inde¹¹. Depuis 2000, ce sont les économies africaines où le pétrole, les métaux et les produits agricoles tiennent une grande place dans les exportations nationales qui ont le plus profité de l'évolution récente de l'économie mondiale. En général, les termes de l'échange nets et les termes de l'échange-revenu se sont substantiellement améliorés depuis 2000. C'est en particulier vrai pour les exportateurs de pétrole, qui affichent une amélioration moyenne de 14.5 pour cent pour la période 2000-2002. Malgré une plus grande diversification de leurs exportations et d'importantes différences dans l'évolution tendancielle des prix des produits considérés individuellement, les exportateurs de produits agricoles enregistrent eux aussi une amélioration des termes de l'échange, de 6.9 pour cent en moyenne.

Cette amélioration globale s'accompagne toutefois d'une volatilité substantielle des termes de l'échange d'un pays donné. Cette variabilité, combinée au degré d'ouverture du pays au commerce international, a une forte incidence sur le revenu de ce dernier. La variabilité des termes de l'échange dépend à son tour dans une large mesure du degré de diversification des exportations. Le tableau 10 présente les estimations de cette variabilité et les effets des variations des termes de l'échange sur le revenu intérieur brut (RIB) pour chaque pays et chaque groupe de pays entre 1997 et 2003. Pendant cette période, c'est pour les pays africains exportateurs de pétrole que les effets de ces variations sont les plus marqués, car c'est dans ces pays que la variabilité des échanges et la concentration des exportations sont les plus nets. Le montant annuel moyen des gains ou des pertes de revenu liés aux fluctuations des échanges représentait plus de 7.5 pour cent du PIB. Les chiffres sont nettement plus faibles pour les deux autres catégories d'exportateurs, mais ils restent positifs.

Figure 10 : Termes de l'échange des principaux exportateurs africains de pétrole, de métaux et de produits agricoles, 1996-2002
(Indices : 2000=100)

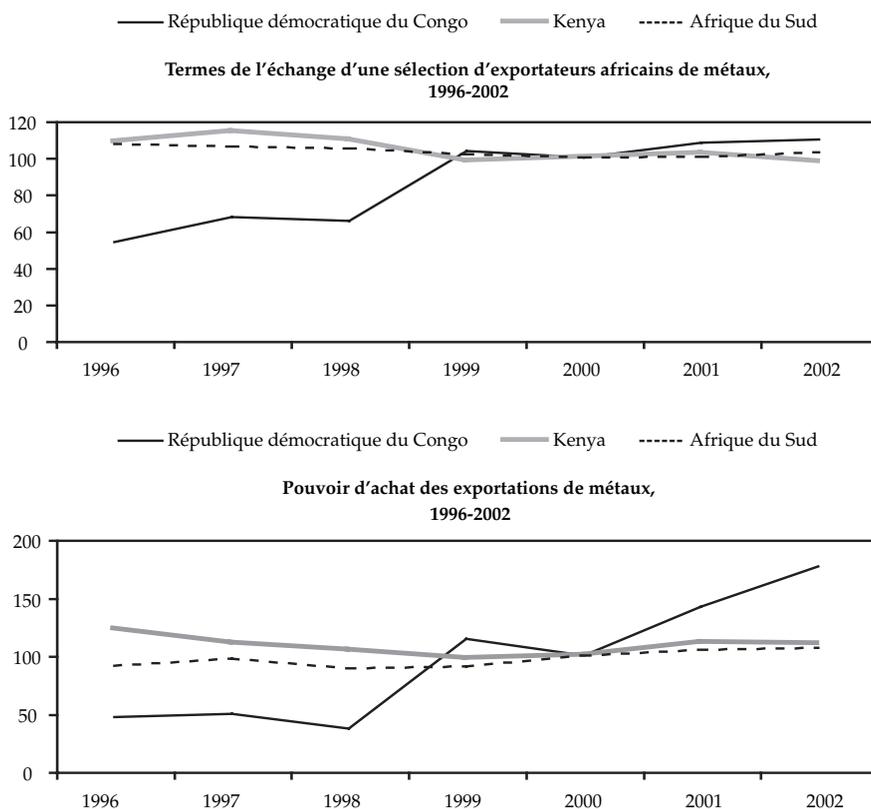


Source : Répertoire de statistiques de la Cnucead (2005)

Cela montre bien que la dépendance à l'égard des exportations de produits primaires conjuguée à une faible diversification implique un risque considérable en terme de développement. En Chine, la diversification des produits manufacturés est plus grande, d'où une variabilité relativement faible des termes de l'échange, bien que ce soit l'une des économies les plus ouvertes du monde puisque le ratio de ses exportations au PIB atteignait plus de 30 pour cent en 2003.

Par ailleurs, tous les pays d'Afrique ne profitent pas également de la hausse des prix des produits primaires induite par la demande renforcée de la Chine et de l'Inde. Loin de former un groupe homogène richement doté en ressources naturelles, ces pays offrent un tableau contrasté quant à la structure

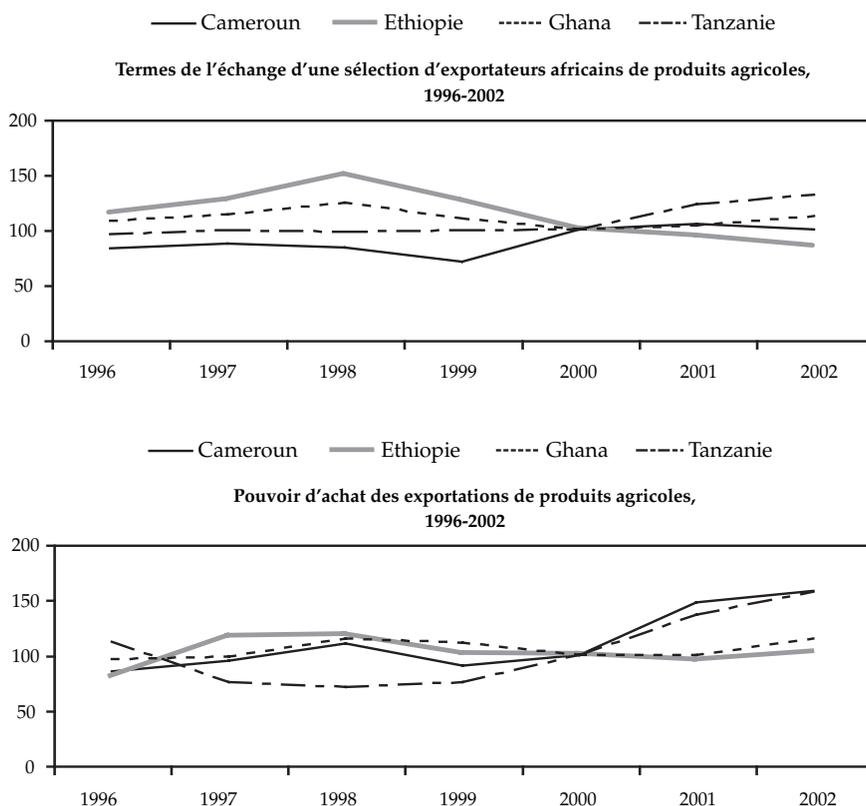
Figure 10 : Termes de l'échange des principaux exportateurs africains de pétrole, de métaux et de produits agricoles, 1996-2002 (cont.)
(Indices : 2000=100)



Source : Répertoire de statistiques de la Cnuced (2005)

des échanges : un grand nombre d'entre eux sont importateurs nets de combustibles minéraux, de produits pétroliers et de produits raffinés, et certains d'entre eux (bien que peu nombreux) sont des importateurs nets de matières premières brutes (annexe A). Dans ce contexte, les pays pauvres en ressources qui ont besoin de se procurer des produits de base peuvent considérer la Chine et l'Inde comme des concurrents. Certains pays d'Afrique peuvent même souffrir de l'augmentation des prix des produits de base (ceux du pétrole en particulier). En fait, les gains procurés par la hausse des cours des produits de base ont surtout profité aux exportateurs de pétrole, suivis par les exportateurs de minerais métalliques (le Nigeria, le Tchad, la Guinée équatoriale, le Gabon, le Congo, l'Angola, la Zambie et, dans une moindre mesure, la Mauritanie, le

Figure 10 : Termes de l'échange des principaux exportateurs africains de pétrole, de métaux et de produits agricoles, 1996-2002 (cont.)
(Indices : 2000=100)



Source : Répertoire de statistiques de la Cnucead (2005)

Mali, la Guinée, la République démocratique du Congo et le Soudan) (FMI 2004). Par contre, la Guinée Bissau, la Côte d'Ivoire, le Swaziland, le Kenya et Djibouti accusent des pertes nettes. Quant aux autres pays, les gains liés à la hausse des prix des exportations de produits de base autres que le pétrole ont été contrebalancés par l'alourdissement de la facture pétrolière. Bref, les variations des prix des produits de base ont en fin de compte un effet neutre sur la balance commerciale des pays en question.

En résumé, la croissance des exportations africaines vers la Chine et l'Inde est étroitement corrélée au développement de ses principales exportations de produits de base – pétrole, métaux industriels et précieux, bois tropicaux et coton – vers la Chine et l'Inde. L'Afrique est liée à la demande de produits primaires

Tableau 10 : **La volatilité des termes de l'échange et leur incidence sur le RIB, 1997-2003**

	Variabilité des termes de l'échange par pays*, 1997-2002	Variabilité (moyenne) des termes de l'échange par groupe, 1997-2002	Incidence des termes de l'échange sur le RIB** par pays (%), 1997-2003	Incidence moyenne des termes de l'échange sur le RIB par groupe (%), 1997-2003
Exportateurs de pétrole :		30.03		7.48
Angola	41.15		16.80	
Congo	39.92		4.46	
Gabon	22.75		7.76	
Nigeria	38.44		0.92	
Soudan	7.90		..	
Exportateurs de métaux:		10.5		2.29
RD du Congo	23.72		4.22	
Kenya	5.72		2.12	
Afrique du Sud	1.90		0.54	
Exportateurs de produits agricoles :		13.21		2.11
Cameroun	19.73		4.47	
Éthiopie	15.19		1.69	
Ghana	9.16		1.08	
Tanzanie	8.78		1.22	
Exportateurs de produits manufacturés :		6.61		0.91
Chine	3.51		0.77	
Inde	9.72		1.04	

Note : * Écart-type du taux annuel de variation des termes de l'échange nets

** La CnuCED évalue l'incidence annuelle moyenne des termes de l'échange sur le RIB (revenu intérieur brut) en pourcentage du PIB (produit intérieur brut), en valeur absolue, 1997-2003, comme la différence entre les taux de croissance du RIB et du PIB en valeur réelle. Le RIB est la somme des recettes issues de la production intérieure de biens et services, tandis que le PIB mesure la valeur de marché totale des biens et services produits par le pays considéré pendant une période donnée.

Source : Calculs des auteurs fondés sur le Répertoire des statistiques de la CnuCED (2005)

émanant des pays moteurs de l'Asie par deux canaux de transmission, à savoir les prix des matières premières (de plus en plus régis par les importations nettes de la Chine) et sa dépendance commerciale croissante à l'égard de la Chine et de l'Inde. Il est ainsi probable que dans l'ensemble, le pouvoir d'achat des exportations des pays du continent ait bénéficié de l'émergence des géants asiatiques puisque l'augmentation nette de la demande de matières premières qui y est liée s'est traduite par une hausse de leurs prix unitaires à l'exportation. Par ailleurs, les consommateurs urbains africains profitent de biens de

consommation meilleur marché et les entreprises locales de biens d'équipement à meilleur prix. Les avantages que présente l'augmentation mondiale de la demande de la Chine et de l'Inde (importations nettes) afférente à des produits exportés par l'Afrique sont toutefois limités par la *volatilité de la demande* des géants d'Asie, volatilité en partie attribuable à des variations cycliques, mais aussi à leurs arbitrages entre la production interne et les importations.

Notes

1. Les principales exportations de produits de base africains à destination de la Chine sont : le pétrole brut (CTCI, *Comtrade* Nations unies -Rév.3 code : 333), minerais métallifères, débris (28), liège et bois (24), coton (263), perles et pierres précieuses (667). Se reporter aux tableaux 10 et 11 et au tableau A1 (de l'annexe A) pour de plus amples détails sur la sélection des produits.
2. L'utilisation de l'énergie est mesurée en kilotonnes d'équivalent pétrole. Elle désigne la consommation apparente, qui est égale à la production intérieure majorée des importations et des variations des stocks, et minorée des exportations et des combustibles fournis aux navires et aux avions utilisés pour les transports internationaux (Agence internationale de l'énergie). L'utilisation de métal est mesurée par la consommation apparente d'acier brut (en milliers de tonnes métriques).
3. Du point de vue des exportateurs africains de matières premières, c'est la *demande nette* des géants d'Asie qui compte pour les prix et les volumes d'exportations.
4. À ce stade, il n'est pas tenu compte des variations des stocks intérieurs.
5. Les produits de base retenus sont ceux qui donnent lieu à des exportations importantes de l'Afrique vers la Chine et l'Inde. Pour de plus amples détails, se reporter aux tableaux 10 et 11 et au tableau A1 de l'annexe A.
6. Les *Perspectives énergétiques mondiales* mentionnent une combinaison de facteurs qui engendrent des tensions sur les marchés et suscitent une spéculation généralisée des détenteurs de fonds communs d'intervention sur les marchés à terme (FCIMT) et d'autres instruments d'investissement, ces facteurs étant notamment la multiplication des attaques terroristes contre les infrastructures énergétiques, l'incertitude politique qui caractérise les pays producteurs de pétrole et l'augmentation de la demande émanant de la Chine et de l'Inde (AIE 2004).
7. Les termes de l'échange nets sont mesurés par le ratio de l'indice de la valeur unitaire (prix) des exportations et de celui des importations. La formule ne tient pas compte des éventuelles variations des exportations *en volume* qui peuvent résulter (ou qui peuvent engendrer) des variations observées dans les prix des exportations. Cette lacune est compensée en partie par une autre mesure – les termes de l'échange-revenu, ou pouvoir d'achat des exportations – qui est définie par l'indice de la valeur des exportations déflaté par la valeur unitaire des importations.
Par ailleurs, l'impact sur les termes de l'échange des mouvements des prix relatifs sur les marchés mondiaux de produits primaires et de produits manufacturés est déterminé à court terme par la composition des importations et des exportations d'un pays et, à moyen terme, par la capacité de ce pays à adapter la structure de

ses échanges à l'évolution de la demande mondiale et des conditions de l'offre (CNUCED 2005).

8. En dehors de l'Asie, l'augmentation des exportations de produits manufacturés des pays en développement est dans une très large mesure le fait d'un petit nombre de pays. En Amérique latine, le Mexique et le Brésil représentaient 75 pour cent des exportations de produits manufacturés de la région en 2003 (CNUCED 2005).
9. Centrant son analyse sur les principaux groupes de produits (huit niveaux de désagrégation) importés par les pays de l'Union européenne et pour lesquels les pays en développement constituent d'importants exportateurs, et identifiant la proportion de secteurs pour lesquels les prix unitaires des importations avait diminué entre 1988 et 2001, Kaplinsky (2005) montre que, pour près d'un tiers de ces secteurs, le prix des produits d'origine chinoise avait chuté. Il conclut que plus la présence de la Chine sur les marchés mondiaux des produits est importante, plus la probabilité est importante que les prix de ces biens diminuent.
10. Les prix à l'exportation des produits manufacturés se sont sensiblement redressés entre 2000 et 2002. Cela tient peut-être à la baisse de la valeur du dollar pendant cette période. Le fléchissement des prix des produits manufacturés en longue période est très évident.
11. Ils sont classés en fonction de leurs principales exportations: pétrole, métaux, produits agricoles ou produits manufacturés. La classification n'est pas univoque pour certains exportateurs. Par exemple, les pays classés comme exportateurs de produits agricoles ont dans bien des cas une structure d'exportations plus diversifiée et les métaux occupent une place respectable au sein de celle-ci. Cela signifie que leurs termes de l'échange sont également sensibles aux variations de prix des autres produits primaires qui entrent dans la composition de leurs exportations.

Chapitre 4

Les géants asiatiques, des marchés pour les exportations africaines

L'augmentation de la demande chinoise et indienne en produits de base n'a pas seulement entraîné une hausse des prix et, par voie de conséquence, une amélioration des termes de l'échange de la plupart des pays du continent africain, mais elle s'est aussi traduite par une réorientation des exportations africaines en direction des marchés asiatiques – au détriment des pays de l'OCDE¹.

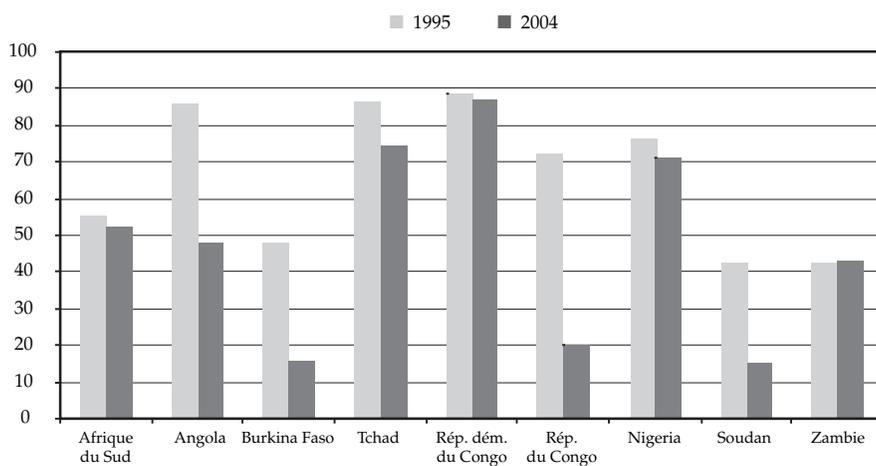
4.1. La réorientation des échanges africains en direction des géants asiatiques

Si les pays de la zone OCDE demeurent de loin la principale destination des exportations africaines, leur part a diminué entre 1995 et 2004. Comme le montre la figure 11, la part des pays industrialisés dans les exportations des principaux producteurs africains de matières premières agricoles et non agricoles (Angola, Burkina Faso, Tchad, les deux Congo, Nigeria, Soudan et Zambie) a fortement diminué pendant la même période, tandis que la Chine est devenue un marché de première importance pour ces pays. De ce fait, la part de la Chine en tant que destination des exportations africaines considérées a substantiellement augmenté, passant de 1.3 pour cent en 1995 à 9.3 pour cent en 2004. Pour l'Inde, le tableau est différent : sa part dans les exportations des pays d'Afrique subsaharienne a globalement diminué et reste peu importante (moins de 2 pour cent).

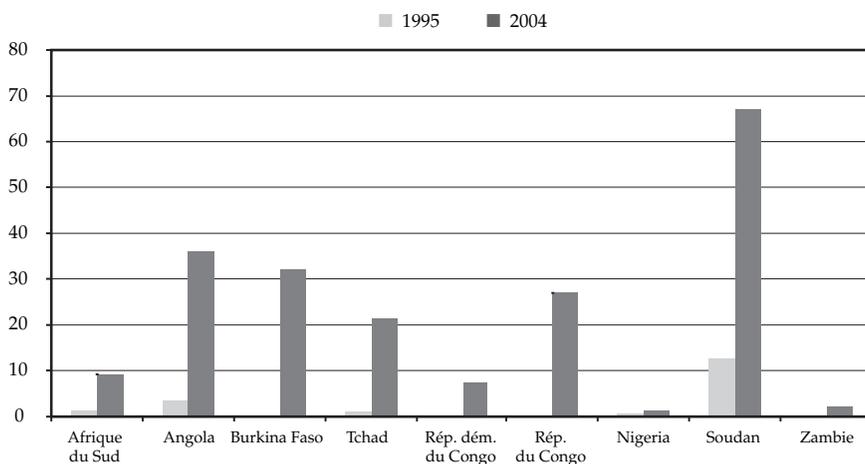
Les importations chinoises en provenance de l'Afrique font clairement apparaître une structure de produits conforme à la théorie ricardienne des avantages comparatifs (tableau 11). Les industries d'extraction et la l'exploitation forestière en particulier constituent l'essentiel des exportations de l'Afrique vers la Chine, comme vers l'ensemble du monde : les produits « A, B et C », les trois premiers produits exportés par chaque pays d'Afrique vers la Chine et l'Inde, correspondent étroitement aux produits « I, II et III » (Tableau A1,

Figure 11 : La réorientation des exportations africaines vers les géants d'Asie

Exportations de l'Afrique à destination des pays industrialisés (pourcentage du total)²



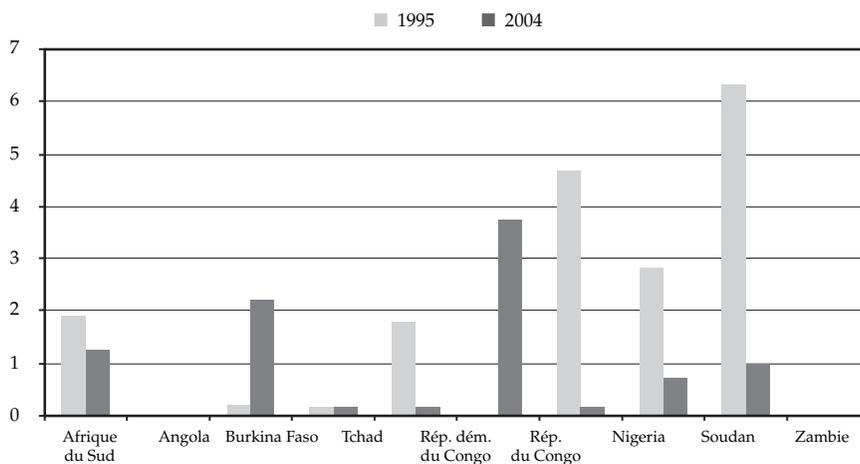
Exportations de l'Afrique à destination de la Chine (pourcentage du total)



Annexe A) les plus exportés par chacun de ces pays africains vers l'ensemble du monde.

- Le pétrole brut (le produit I pour l'Angola, le Soudan, le Nigeria, le Congo et le Gabon) se classe aussi au premier rang des exportations de ces pays vers la Chine, avec des parts qui atteignent respectivement près de 100

Figure 11 : La réorientation des exportations africaines vers les géants d'Asie

Exportations de l'Afrique à destination de l'Inde (pourcentage du total)

Source : Direction of Trade Statistics (DOTS) du FMI

pour cent , 98.8 pour cent , 88.9 pour cent , 85.9 pour cent et 54.8 pour cent.

- Les métaux sont les principaux produits d'importation de la Chine en provenance de la République démocratique du Congo, du Ghana et de l'Afrique du Sud, les parts respectives de ce produit dans les exportations de ces pays vers la Chine s'établissant respectivement à 99.6 pour cent, 59.8 pour cent et 45.6 pour cent.
- Le bois occupe la deuxième position dans les importations chinoises en provenance du Gabon et du Cameroun, avec des parts respectives de 42.3 pour cent et 39.7 pour cent, de même qu'il se taille la part du lion dans les exportations globales de ces pays. Le bois et le pétrole brut additionnés représentent en l'occurrence respectivement 97.1 pour cent et 84 pour cent des exportations du Gabon et du Cameroun à destination de la Chine.

Comme le montre le tableau 11, les seuls autres produits qui occupent une place significative dans les importations chinoises en provenance de certains exportateurs africains sont le coton pour les importations en provenance du Cameroun et de la Tanzanie, et le cacao du Ghana³. Les exportations de coton vers la Chine ont été dopées par le démantèlement progressif de l'Accord

Tableau 11 : Les exportations africaines à destination de la Chine en 2003 ⁴

Pays	Part de la Chine dans le total des exportations en 2003	Principales exportations (par ordre d'importance)	Pétrole brut			Métaux			Coton			Bois			Huile Oléagineux/caoutchouc/cacao			Textiles			
			(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)	
Afrique du Sud	4.6%	Produit I				7.11	45.6	1.05													
		Produit II										11	4.4	1							
		Produit III																			
Angola	23.2%	Produit I	25	99.9	7.5																
		Produit II	4.4	44.2	0.2							8.6	39.7	1							
Cameroun	4.4%	Produit I							17.4	15.9	0.4										
		Produit II																			
		Produit III																			
Congo	30.3%	Produit I	31	85.9	2.4																
		Produit II										37	9.8	1.7							
		Produit III																			
R.D. Congo	2.2%	Produit I				72.5	4	0.4													
		Produit II				41.4	99.6	0.4													
Gabon	5.5%	Produit I	3.4	54.8	0.3																
		Produit II										32	42.3	1.4							
Ghana	1.6%	Produit I				13.2	59.8	0.12													
		Produit II																			
Kenya	0.3%	Produit I																			
		Produit II				2.48	29.1	0.01													
Nigeria	0.5%	Produit I	0.5	88.9	0.4																
		Produit II																			
Soudan	40.9%	Produit I	81	98.8	5.5																
		Produit II																			
Tanzanie	2.6%	Produit I							4.2	53.8	0.1										
		Produit II										14	23.4	0.02							

Note: 1)- Pour un produit d'exportation donné, indique la part de la Chine en pourcentage du total des exportations de ce produit par le pays considéré. Par exemple, la Chine importe 25 pour cent des exportations totales de pétrole effectuées par l'Angola.

2)- Part en pourcentage d'un produit donné dans le total des exportations du pays considéré vers la Chine. Par exemple, le pétrole représente 99.9 pour cent des exportations angolaises vers la Chine.

3)- Part en pourcentage d'un produit d'exportation d'un pays donné dans le total des importations chinoises de ce produit. Par exemple, le pétrole angolais représente 7.5 pour cent des importations chinoises de pétrole.

Tableau 12 : Les exportations africaines à destination de l'Inde en 2003

Pays	Part de l'Inde dans le total des exportations en 2003 (par ordre d'importance)	Principales exportations (par ordre d'importance)			Pétrole brut	Métaux			Coton	Bois	Huile Oléagineux/caoutchouc/cacao	Légumes/gommes & fruits, céréales			Cuir et peaux		
		(1)	(2)	(3)		(1)	(2)	(3)				(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)
Afrique du Sud	4.2%	Produit I	1.12	20	1.9												
		Produit II	1.5	12	0.2												
Cameroun	0.3%	Produit I				7.4	76	1.6									
		Produit II	47	17	0.1												
		Produit III				0.1	4.3	0.1									
Congo	0.2%	Produit I	4.5	46	0.1												
		Produit II							32	24	2.8						
		Produit III				0.1	5.7	0.04									
Ethiopie	1.2%	Produit I														9	55
		Produit II	1.9	85	0.2				3.9	15	1.12				5.49	31	0.2
Gabon	2.0%	Produit I															
		Produit II															
Ghana	1.3%	Produit I														21	61
		Produit II	4.89	23	0.3												4
Nigéria	9.9%	Produit I	10	99	11												
Soudan	3.0%	Produit I				17	72	3.8									
		Produit II	42.5	15	0.1												
		Produit III															
Tanzanie	9.9%	Produit I				17	12	1.9							68.7	71	5
		Produit II															

Note: 1)- Pour un produit d'exportation donné, indique la part de l'Inde en pourcentage du total des exportations de ce produit par le pays considéré.

2)- Part en pourcentage d'un produit donné dans le total des exportations du pays considéré vers l'Inde.

3)- Part en pourcentage d'un produit d'exportation d'un pays donné dans le total des importations indiennes de ce produit.

Source : Calculs des auteurs basés sur TradeMap du CCI (Cnuced)

multifibres et le développement rapide de l'industrie textile chinoise (Annexe B). En outre, comme on l'a déjà noté, l'offre intérieure de coton en Chine est volatile et n'est pas toujours en mesure de satisfaire la demande intérieure. Cependant les chiffres cités plus haut donnent à penser que les produits agricoles (à l'exception du coton) et manufacturés à haute intensité de main-d'œuvre n'occupent pas de place significative dans les exportations des pays africains à destination de la Chine et de l'Inde.

La structure des échanges entre l'Afrique et l'Inde est un peu différente (tableau 12). Les exportations de l'Afrique vers l'Inde sont plus diversifiées et à plus forte intensité de main-d'œuvre que les exportations destinées à la Chine. Le coton occupe une place importante dans les exportations du Cameroun (76 pour cent) et du Soudan (72 pour cent) vers l'Inde. Les oléagineux entrent pour une part substantielle dans les exportations du Congo vers ce même pays, tandis que les fruits et légumes frais représentent une part importante des exportations de l'Éthiopie, du Ghana et de la Tanzanie destinées à l'Inde. Les cuirs et peaux occupent une position éminente dans les exportations éthiopiennes. Le Mozambique est aussi un exportateur important de fruits et de noix vers l'Inde. Néanmoins, le pétrole brut représente 99 pour cent des exportations nigérianes vers l'Inde et 85 pour cent des exportations gabonaises vers ce pays, et les métaux, 46 pour cent des exportations congolaises.

Comme le montrent la figure 11 et les tableaux 11 et 12, les pays africains n'ont pas seulement exporté surtout des produits de base vers la Chine et l'Inde au cours des deux dernières années, ils ont aussi réussi à faire de ces deux pays d'importants débouchés pour leurs produits. La Chine par exemple absorbe respectivement le quart, le tiers et les quatre cinquièmes des exportations de pétrole angolaises, congolaises et soudanaises. Elle achète aussi 32 pour cent des exportations gabonaises et 17 pour cent des exportations congolaises de bois. Quant à l'Inde, elle absorbe près de la moitié des exportations soudanaises et camerounaises de métaux, et elle est de loin de plus gros acheteur de légumes frais de la Tanzanie (68.7 pour cent). La production d'acide phosphorique du Sénégal est presque entièrement exportée vers l'Inde.

La Chine, et l'Inde dans une moindre mesure, entrent donc pour une large part dans l'augmentation de la demande mondiale pour les produits de base spécifiquement exportés par les pays d'Afrique (tableau 13). En 2003 par exemple, la Chine représentait plus de 100 pour cent de l'augmentation de la demande mondiale pour les produits exportés par le Congo et la République démocratique du Congo (en d'autres termes, en l'absence d'une forte demande chinoise pour les exportations des deux Congo, la demande mondiale pour ces dernières aurait reculé), et elle représentait respectivement 73.3 pour cent et

Tableau 13 : **Contribution de la Chine et de l'Inde**
à la croissance de la demande mondiale de produits exportés par l'Afrique en 2003
Pourcentage

	Chine		Inde	
	Part de la Chine dans les exportations globales de chaque pays en 2002	Contribution en 2003	Part de la l'Inde dans les exportations globales de chaque pays en 2002	Contribution en 2003
Afrique du Sud	3.2	5.2	1.6	-0.3
Angola	14.1	73.3
Cameroun	7.9	0.1	1.2	2.0
Congo	11.7	118.7	1.1	1.5
R.D. Congo	9.7	178.1
Éthiopie	3.4	-12.3
Gabon	4.5	12.6	3.9	-8.7
Ghana	2.6	3.0	1.5	7.9
Kenya	0.1	0.5	3.3	3.3
Nigeria	0.4	0.7	12.3	3.9
Soudan	80.0	74.0	0.7	1.8
Tanzanie	0.1	0.4	12.0	3.8

Source : Calculs des auteurs basés sur TradeMap du CCI (Cnucead)

Notes : Le tableau indique la contribution de la Chine et de l'Inde à la croissance de la demande mondiale pour les exportations d'une sélection de pays africains en 2003. La contribution (Ψ) en 2003 est représentée par la formule :

$$\Psi = \frac{\Delta M_C^X \times \alpha_C^X}{\Delta M_W^X} \quad \Delta M_C^X \text{ étant la variation des importations chinoises en provenance d'un pays africain X entre 2002 et 2003 ; } \Delta M_W^X, \text{ la variation des importations mondiales en provenance du pays X pendant la même période ; et } \alpha_C^X, \text{ la part de la Chine dans les importations mondiales en provenance du pays X en 2002. Par exemple, la Chine représentait 73.3 pour cent de l'augmentation de la demande mondiale enregistrée en 2003 pour les exportations angolaises.}$$

74 pour cent de la demande mondiale adressée, de manière incrémentale, à l'Angola et au Soudan.

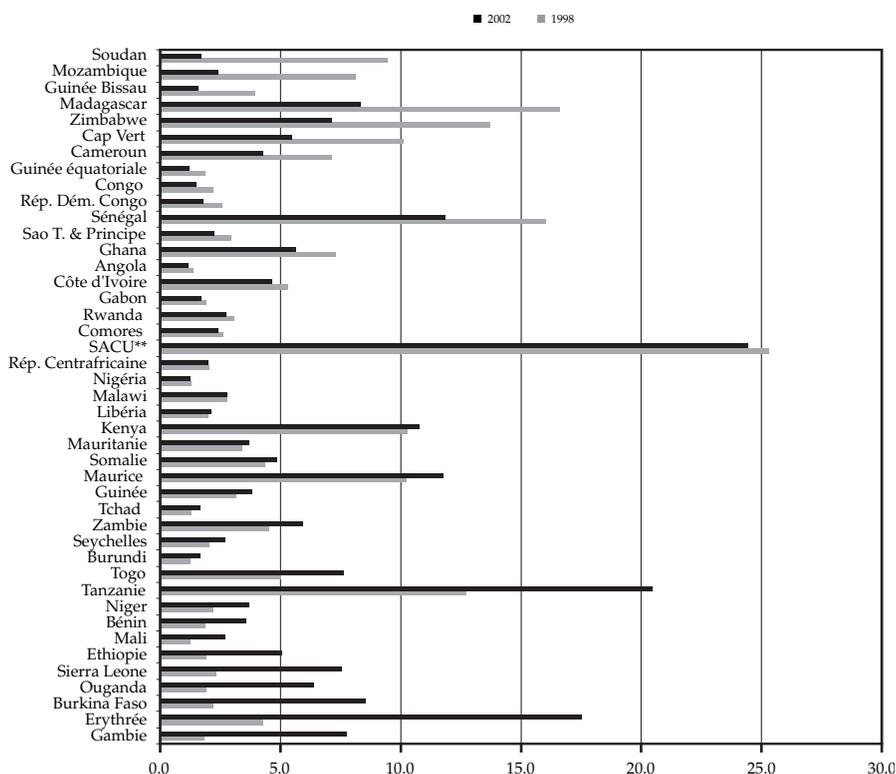
4.2. La réorientation des échanges : une bienfait sans contreparties ?

La réorientation des échanges africains peut cependant comporter des inconvénients.

Premièrement, elle peut compromettre les efforts déployés par les pays producteurs de produits de base pour élargir la gamme de leurs exportations au delà des produits traditionnels. Les évolutions en terme de diversification en Afrique fournissent des indications intéressantes à ce sujet. Sur les 43 pays

africains inclus dans la figure 12, 17 ont enregistré une spécialisation notable de leurs exportations entre 1998 et 2002 (haut de la figure). Nombre d'entre eux sont des producteurs à la fois de pétrole et de métaux (Angola, Cameroun, Congo, République démocratique du Congo, Gabon, Ghana, Guinée équatoriale, São Tomé-et-Principe et Soudan). En outre, comme le montre la figure 11, la Chine et (dans une bien moindre mesure) l'Inde ont supplanté les pays industrialisés en tant que principaux marchés d'exportation de certains de ces pays (Angola, République du Congo et Soudan en particulier) pendant cette même période. Certes, il ne s'agit pas en soi d'une preuve de l'existence d'un lien de *cause à effet* entre la réorientation des échanges au profit de la

Figure 12 : **Tendance à la diversification de certains pays africains**
1998 / 2002 – Indice Herfindahl *



Note : * L'indicateur de diversification mesure le degré de diversification des exportations. Il est construit comme l'inverse d'un indice Herfindahl, sur la base d'une désagrégation des exportations fondée sur le code de classification à 4 chiffres (selon le CTCI 3). Un indice élevé indique une diversification importante des échanges.

** L'Union douanière de l'Afrique australe (*Southern African Customs Union - SACU*) inclut l'Afrique du Sud, le Botswana, le Lesotho, la Namibie et le Swaziland.

Sources : BafD/OCDE, *Perspectives économiques en Afrique 2004/2005*.

Chine et de l'Inde et la tendance constatée vers une « respécialisation » dans la production de matières premières de certains pays africains entre 1998 et 2002. D'autant que la plupart de ces pays partaient d'un niveau de diversification très bas. Toutefois, étant donné que la forte progression des échanges entre les géants d'Asie et l'Afrique s'est fondée pour l'essentiel sur le commerce de produits de base (le pétrole et les métaux en particulier), il peut sembler justifié d'examiner si le développement des échanges commerciaux entre l'Afrique d'une part, la Chine et l'Inde d'autre part n'a pas pour conséquence de cantonner les premiers dans la production et l'exportation de matières premières (voir aussi la section 6).

Cette question est d'autant plus cruciale qu'une dépendance accrue à l'égard des industries de produits de base ne favorisera peut-être pas le recul de la pauvreté et les processus de diversification économique dans les pays d'Afrique, en particulier dans le contexte d'une forte concurrence de la Chine et de l'Inde dans le secteur manufacturier (voir sections 5 et 6 ci-après). S'inspirant du cadre d'analyse élaboré par Winters (2002), Edwards et Jenkins (2005) montrent l'incidence restreinte qu'ont eue en matière de réduction de la pauvreté les industries et les exportations pétrolières et minières (dont l'impact positif se traduit pour l'essentiel par des rentrées de revenus exceptionnelles pour l'État)⁵. À cet égard, il importe de faire la distinction entre les exportations destinées à la Chine et celles qui sont destinées à l'Inde. Ces dernières sont bien plus diversifiées que les exportations vers la Chine et elles comprennent aussi des produits agricoles à haute intensité de main-d'œuvre. Si les exportations africaines de produits de base (autres que les métaux et hydrocarbures) à haute intensité de main-d'œuvre vers l'Inde devaient augmenter, les revenus ainsi générés pourraient avoir des effets positifs sur la pauvreté. Dans la plupart des pays africains par exemple, la culture du coton est entre les mains de petits paysans des régions rurales pauvres. Et les recettes cotonnières ont un effet d'entraînement important sur l'ensemble de l'économie⁶.

Deuxièmement, la plupart des pays d'Afrique riches en matières premières sont caractérisés par une forte corruption comme l'indiquent les mauvais indices de perception de la corruption élaborés par *Transparency International*. Cela laisse penser que l'augmentation de la présence des géants de l'Asie dans ces pays dotés d'abondantes ressources risque d'accroître les rentes dont bénéficie l'élite qui contrôle l'accès à ces ressources plutôt que d'améliorer le bien-être des populations. L'exploitation de ressources non renouvelables pourrait donc se révéler un fardeau non seulement pour les générations actuelles, mais aussi pour les générations futures si le produit de cette exploitation n'est pas investi à un taux de rentabilité sociale suffisamment élevé pour excéder le coût caché présent et à venir. Il convient toutefois de

souligner (voir tableau 14) que les performances en matière de corruption, même si elles sont médiocres, *ne se sont pas* dégradés au cours des dernières années, alors que la présence des géants de l'Asie devenait plus visible en Afrique⁷.

Tableau 14 : Liens commerciaux avec la Chine et l'Inde, et corruption en Afrique

Pays	Note IPC de TI * / 2004	Rang/ sur 145	Variation de l'IPC depuis 2000	Part (%) des principaux postes d'exportation dans le total des exportations, 2002	Part (%) de la Chine dans les recettes d'exportation en 2003	Part (%) de l'Inde dans les recettes d'exportation en 2003
Angola	2.0	133	+0.3	Pétrole brut (91.4)	23.2	0
Cameroun	2.1	129	-0.1	Pétrole brut(43.9)	4.4	0.3
Congo	2.3	114	n.d.	Pétrole brut (30.3). Bois (7.7)	30.3	0.2
Gabon	3.3	74	n.d.	Pétrole brut (75.2). Bois (13.9)	5.5	2.0
Nigeria	1.6	144	+0.3	Pétrole brut (88.9)	0.5	9.9
Sénégal	3.0	85	+0.5	Acide inorganique. oxyde. etc. (21.5)	1.4	13.0
Sierra Leone	2.3	114	n.d.	Diamants (100)	n.d.	4.0
Somalie	n.d.			Bois & pâte à papier (49.2)	5.6	11.7
Afrique du Sud	4.6	44	-0.4	Métaux précieux	4.6	4.2
Soudan	2.2	106	n.d.	Pétrole brut (76.2)	40.9	3.0
Tanzanie	2.8	90	+0.3	Poisson (12.1)	2.6	9.9
Zambie	2.6	102	-0.8	Cuivre (39.2)	1.7	3.6

Note : * La note de l'Indice de perception de la corruption (IPC) de Transparency International (TI) se réfère au degré de corruption d'un pays tel qu'il est perçu par les milieux d'affaires et les analystes chargés des pays, et l'échelle va de 0 (corruption élevée) à 10 (aucune corruption).

Source : Calculs des auteurs basés sur Transparency International (2004), et BafD/OCDE (2005), *Perspectives économiques en Afrique*.

Il est par ailleurs évident qu'en l'absence de normes environnementales rigoureuses et de moyens de les faire respecter, les industries extractives prélèvent un lourd tribut sur les écosystèmes, que ce soit du fait de l'abattage illégal des arbres dans les forêts tropicales, des déchets, des pratiques illicites d'écobuage que favorise la construction des routes d'accès aux sites miniers, ou de la surexploitation halieutique, etc. L'industrie extractive risque ainsi de

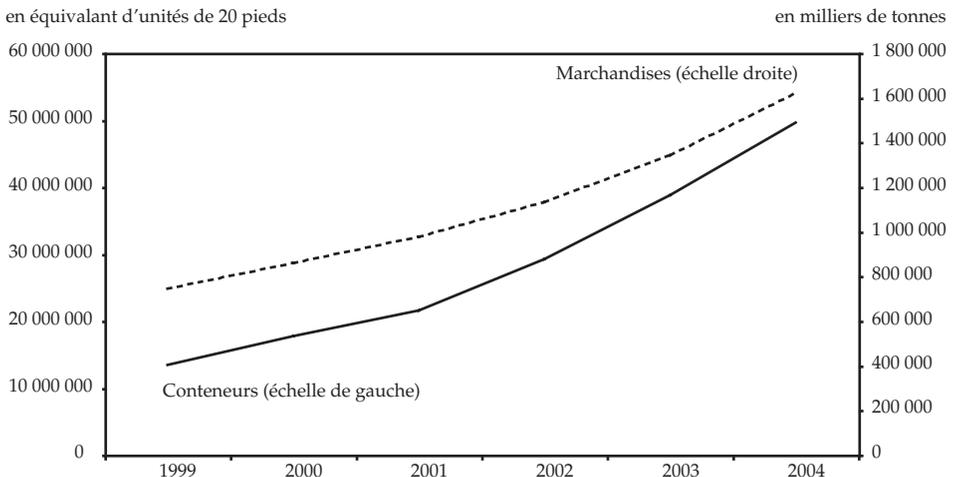
compromettre les recettes potentielles du futur, celles de l'écotourisme par exemple, pour des profits commerciaux immédiats.

4.3. Les géants asiatiques, le fret maritime international et l'orientation des échanges de matières premières

L'une des retombées, peu étudiée jusqu'à présent, de l'appétit de la Chine et de l'Inde pour les produits de base, est l'insuffisance des transports maritimes internationaux, et l'augmentation des tarifs de fret imposés aux exportateurs et importateurs de produits de base. En résumé, « la Chine importe des volumes substantiels de matières premières et exporte des produits manufacturés, ce qui : i) concentre les navires dans le Pacifique et ii) pousse les tarifs de fret à la hausse » (Kerr-Dineen, 2003). De fait, les cargaisons de conteneurs et de marchandises transitant par les ports chinois ont augmenté respectivement de 270 pour cent et de 117 pour cent, entre 1999 et 2004 (Figure 13).

L'évolution du segment « vrac sec », autrement dit le marché des vraquiers qui transportent des matières premières, est particulièrement révélatrice. En premier lieu, une analyse des données du trafic portuaire (ISL 2005) fait apparaître une concentration régionale de ce trafic sur des routes

Figure 13: Croissance du trafic marchandises et du trafic conteneurs transitant par les ports chinois *
1999 – 2004



Note : *Capacités opérationnelles des ports de Dalian, Guangzhou, Ningbo, Qingdao, Quinquangdao, Shanghai, Shenzhen, Tianjin, et Xiamen.

Source : Données portuaires de l'ISL 2005

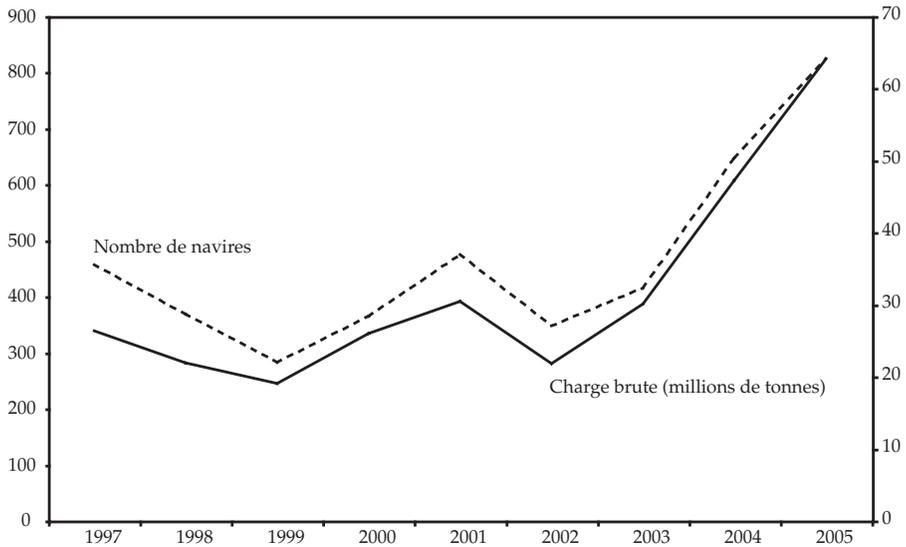
maritimes commerciales spécifiques reliant principaux fournisseurs (Australie et Brésil) et gros importateurs (à commencer par la Chine). Pour le charbon et les minerais par exemple, sur les cinq principaux ports d'importation charbonniers, quatre sont situés dans le Pacifique – trois en Australie et un en Chine, à Qinhuaogdao, premier port mondial d'importation de charbon. Pour le minerai de fer, les plus grands ports d'exportation sont de même situés au Brésil et en Australie, tandis que le premier port d'importation est celui de Qingdao, en Chine.

De plus, le fret du vrac sec a enregistré des hausses impressionnantes. Le fer est à la pointe du commerce maritime des navires de très gros tonnage, la catégorie « *Capesize* ». D'ordinaire, ce trafic suit l'expansion à long terme de la production d'acier et donc les variations de la production industrielle : dans ce contexte et avant l'émergence de la Chine, les besoins en matière de transport maritime du fer étaient largement prévisibles. Mais avec l'irruption de la Chine comme un importateur net de premier rang de produits de base, la demande de transport de vrac a grimpé en flèche. L'augmentation spectaculaire de la demande chinoise ne s'est pas accompagnée d'une expansion équivalente de la flotte chinoise ou étrangère de navires *capsize* : le taux d'expansion du marché des transports maritimes a conservé son rythme antérieur. Les importations chinoises de minerai de fer d'Australie et du Brésil ont à elles seules fait progresser la demande de bâtiments *capsize* de 80 unités depuis 2000, mais la flotte mondiale de cette catégorie n'a augmenté que de 119 unités pendant la même période (Svenning, 2005).

L'insuffisance des capacités de transports maritimes (comme en témoignent les épais carnets de commandes des chantiers navals du monde entier, Figure 14) est alors devenue notoire, et les tarifs des transports maritimes ont flambé (voir l'évolution tendancielle du *Baltic Exchange Dry Index* depuis 2002, Figure 15) jusqu'à ce que de nouvelles capacités de transport eurent été mises sur le marché et que les tensions de la demande de fret maritime se soient atténuées.

Cette situation a pu avoir des effets indésirables pour les pays africains en raréfiant les capacités de transport sur les routes commerciales maritimes en provenance et à destination du continent ; dans la mesure où le coût des transports maritimes augmente lui aussi, les exportateurs locaux peuvent voir leurs marges diminuer. En fin de compte, l'Afrique risque d'être insuffisamment reliée aux principales routes maritimes internationales, voire marginalisée⁸. Le bois d'œuvre offre un exemple révélateur. La Chine se tourne de plus en plus vers les pays d'Asie (Indonésie, Malaisie, Myanmar et Papouasie-Nouvelle-Guinée) pour ses achats de bois d'œuvre au détriment des exportateurs africains de grumes, moins compétitifs. Non seulement les prix des exportateurs

Figure 14 : Commandes de vraquiers au 1^{er} janvier
1997 – 2005



Source : ISL (2005)

asiatiques sont moins élevés que ceux des exportateurs africains, mais ces derniers rencontrent de plus en plus de difficultés à livrer leurs exportations. Les principaux transporteurs de bois préfèrent les routes commerciales intra-asiatiques, plus courtes que les liaisons longue distance Asie-Afrique, et qui présentent en outre l'avantage d'une rotation plus élevée. L'industrie gabonaise du bois d'œuvre souffre particulièrement de la pénurie de grumiers et de la hausse des tarifs du fret (BAfD/ OCDE, 2004).

Pour résumer, la demande croissante de la Chine et de l'Inde en produits de base a entraîné une réorientation substantielle des exportations africaines vers les marchés asiatiques – réorientation accompagnée d'une diminution de la part relative des marchés de la zone OCDE. Il faut cependant noter que la composition des échanges Afrique-Chine est très différente de celle des échanges Afrique-Inde. La composition des importations de l'Asie en provenance de l'Afrique est clairement conforme à la théorie ricardienne des avantages comparatifs puisqu'il s'agit essentiellement d'importations de matières premières. Les exportations africaines vers l'Inde sont bien plus diversifiées et à plus haute intensité de main-d'œuvre que celles qui partent vers la Chine (mais pour des volumes moins significatifs). Toutefois, la réorientation des courants d'échanges africains n'a pas que des avantages. Premièrement, elle peut compromettre les tentatives des producteurs africains de produits de base

d'élargir leur offre au-delà des exportations traditionnelles (on a vu qu'une dépendance accrue d'une économie envers les industries de produits de base ne favorisait pas le recul de la pauvreté). Deuxièmement, l'insuffisance des capacités de la marine marchande mondiale et l'augmentation des prix du fret exigés des exportateurs et importateurs des produits de base concentrent les navires dans le Pacifique et peuvent provoquer une hausse des tarifs, au détriment de la compétitivité africaine. Troisièmement, la place grandissante des géants asiatiques dans l'économie des pays riches en ressources risque d'accroître les rentes qui profitent aux élites contrôlant l'accès à ces ressources plutôt que d'améliorer le sort du plus grand nombre. Il est toutefois important de souligner que les notes attribuées par Transparency International *n'ont pas* baissé au cours de ces dernières années, période où la présence des géants asiatiques s'est faite davantage sentir en Afrique.

Figure 15 : Évolution du coût mondial du transport maritime



Source : indice composite du Baltic Exchange Dry

Notes

1. Toutefois, cette réorientation tient aussi en partie au ralentissement relatif de la croissance du PIB et des importations de la zone OCDE au cours des dernières années, ainsi qu'à la baisse d'intensité de l'utilisation des produits de base dans les économies de cette zone.
2. Les pays industrialisés, tels que définis par Direction of Trade Statistics (DOTS) du FMI, incluent l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, Saint-Marin, la Suède et la Suisse.
3. Après les métaux, le cacao constitue en fait l'essentiel des exportations du Ghana vers la Chine (31.6 pour cent). Si le coton représente plus de la moitié des exportations tanzaniennes à destination de la Chine, cette dernière n'absorbe pas plus de 4.2 pour cent des exportations totales de coton de la Tanzanie.
4. Les pays retenus sont ceux pour lesquels la Chine et l'Inde occupaient la place la plus importante dans le total des exportations de chaque pays en 2003. Les produits retenus représentent les principales exportations de ces pays vers la Chine et l'Inde, ainsi que l'indique la part en pourcentage d'un produit donné dans le total des exportations du pays considéré vers la Chine (ces produits représentent aussi les principales exportations de l'Afrique). Le code de classification des produits est basé sur le SH-Rév. 1 (voir annexe D pour plus de détails).
5. Dans certains cas toutefois, l'exploitation des industries extractives peut conduire les entreprises indiennes et chinoises à investir dans les infrastructures locales (routes, installations portuaires, etc.) de façon à assurer le transport des produits. Voir la section sur les IDE pour une analyse plus détaillée.
6. Le coton joue par exemple un rôle moteur dans l'économie malienne : il représente environ 8 pour cent du PIB national et il fait vivre directement près de 3.3 d'habitants (BAfD/OCDE 2005, p. 294). Mais le Mali n'exporte que du coton non transformé ; c'est donc une activité à faible valeur ajoutée, avec une incidence limitée sur le développement, et dont les recettes sont très sensibles aux variations des cours internationaux. C'est pourquoi les autorités soutiennent le développement d'une industrie textile locale. Mais, malgré la disponibilité de la matière première, à savoir le coton, le coût des facteurs (transport, électricité, etc.) est tel que l'entreprise nationale d'égrenage doit subventionner le prix du coton transformé par l'industrie textile naissante (BAfD/OCDE 2005, p. 368).
7. En tout état de cause, il est prévu d'effectuer des études par pays afin d'analyser comment ont été (ou sont) utilisées les rentes minières liées aux exportations de produits de base vers les géants de l'Asie. Ces études devraient aussi mesurer l'impact de l'augmentation des exportations de produits de base sur les recettes

publiques et l'affectation aux dépenses publiques de tout accroissement des recettes.

8. Des tensions devraient continuer à s'exercer sur les capacités de fret maritime jusqu'en 2008. On prévoit donc une hausse continue des prix du fret maritime en 2007 et 2008 car les possibilités d'expansion des carnets de commandes pour les vraquiers seront extrêmement restreintes. Les chantiers navals du Japon et de la Corée, qui construisent la plupart des cargos de la planète, ont des commandes jusqu'en fin 2007. Il n'y a notamment pas de possibilité de construire de nouveaux navires de type *Panamax/Capesize* avant 2008 (Svenning, 2005).

Chapitre 5

Les géants asiatiques, concurrents potentiels pour l'Afrique

Quelle est l'incidence pour les producteurs africains de l'émergence de la Chine et de l'Inde en tant qu'exportateurs de produits manufacturés sur les marchés tiers (européen et américain notamment) ? Et qu'en est-il de cette concurrence sur les marchés locaux africains ? En d'autres termes, l'ascension de la Chine et de l'Inde en tant que puissants concurrents risque-t-elle de compromettre les efforts déployés par l'Afrique pour diversifier ses exportations au-delà de ses produits traditionnels ?

5.1. La concurrence sur les marchés tiers

Les pays africains exportent très peu de produits manufacturés. La concurrence exercée par la Chine et l'Inde sur les marchés tiers de produits manufacturés est de ce fait très limitée, sans être insignifiante pour autant.

L'indice de similarité des exportations (tableau 15) montre qu'il y a très peu de chevauchement entre exportations de l'Afrique et celles de l'Inde ou de la Chine. L'ISE est un peu plus élevé pour l'Inde du fait qu'elle est un exportateur important de minerais et de denrées alimentaires fraîches, comme nombre de pays africains. Il convient de noter que les deux pays pour lesquels l'ISE est le plus élevé, à savoir le Kenya et l'Afrique du Sud, sont également ceux dont la base d'industries manufacturières est la plus développée. Les tableaux C.1 et C.2 de l'annexe C complètent ce tableau. La Chine dispose d'un avantage comparatif révélé (ACR) pour les produits en cuir, les textiles, l'habillement, les composants électroniques, les produits de technologie de l'information et électroniques grand public, et divers produits manufacturés¹. L'Inde a un ACR pour les denrées alimentaires fraîches, minerais, les textiles, l'habillement, les produits chimiques et les produits manufacturés de base. Pour les produits manufacturés, la comparaison des ACR entre les pays africains et l'Inde et la Chine montre que les deux pays asiatiques entrent en concurrence avec le

Tableau 15: Indice de similarité des exportations (ISE) de certains pays africains en 2003

	Chine	Inde
Afrique du Sud	27.7	40.2
Angola	4.0	9.6
Cameroun	6.6	11.7
Congo	6.1	11.7
R.D. du Congo	6.6	27.8
Éthiopie	4.3	9.3
Gabon	5.5	8.7
Ghana	12.2	18.7
Kenya	19.3	27.9
Nigeria	1.7	0.8
Soudan	2.6	10.1
Tanzanie	11.0	20.6

Note : L'indice varie entre 0 et 100, zéro indiquant une dissemblance totale entre les exportations, et 100 une composition identique des exportations. La formule de calcul de l'indice est : $XS_{j,k} = \text{somme} [\min (X_{ij}, X_{ik}) * 100]$, X_{ij} et X_{ik} étant les parts des exportations de l'industrie i dans les exportations du pays j et du pays k , qui incluent habituellement un groupe de pays ou de concurrents.

Source : Calculs des auteurs fondés sur le *TradeMap* du CCI (Cnuced)

Burkina Faso, l'Éthiopie, le Kenya et le Mali pour les cuirs, et avec le Lesotho et le Malawi pour l'habillement. La Chine entre en concurrence avec la Tanzanie dans le secteur du textile ; l'Inde avec le Sénégal dans le secteur des produits chimiques, et avec le Mozambique, l'Afrique du Sud et la Zambie pour les produits manufacturés de base.

Il s'agit toutefois là d'indications très grossières : de fait, on ne saurait conclure à partir d'une analyse des avantages comparatifs révélés basée sur des données agrégées que les produits pour lesquels les pays africains d'une part, la Chine et l'Inde d'autre part ont un ACR commun sont les mêmes, ni que leurs producteurs entrent en concurrence sur les mêmes marchés. Par exemple, les exportations de la République démocratique du Congo et de l'Inde sont *a priori* similaires : de fait les 10 principaux produits parmi ceux qui occupent les premières places dans les exportations de la République démocratique du Congo et de l'Inde, sont les mêmes, et la part de ces produits dans leurs exportations totales n'est guère différente, ce qui indique une concurrence possible. Mais cette similarité doit être considérée avec circonspection en raison du biais d'agrégation : pour les pierres précieuses par exemple, à un niveau de classement plus désagrégé, il n'y a qu'une seule exportation importante susceptible d'entrer en concurrence, *les diamants, non montés ou sertis*. Kennan et Stevens (2005) notent que la Chine exporte surtout des cuirs traités, alors que dans les autres pays en développement qu'ils prennent en exemple (y compris les pays africains), les exportations portent pour l'essentiel sur le cuir non

traité. L'analyse des ACR ne tient pas compte par ailleurs de la concurrence dans des secteurs où les pays africains n'ont pas encore d'avantage comparatif révélé, mais qui pourraient toutefois leur offrir des possibilités de diversification au-delà des exportations traditionnelles : des pays tels que le Kenya, l'Ouganda et l'Éthiopie par exemple n'ont pas d'ACR dans le secteur du textile et de l'habillement. Pourtant, depuis l'adoption de l'Agoa (loi des États-Unis sur la croissance et les opportunités économiques en Afrique), la production du secteur du textile et de l'habillement de ces trois pays a enregistré une augmentation spectaculaire, et des investissements connexes substantiels ont été effectués localement (voir annexe B).

Edwards et Jenkins (2005) ont donc voulu traiter sous un angle différent la question de la concurrence chinoise et indienne sur les marchés du tiers monde. Ils recensent les produits pour lesquels la Chine et l'Inde se révèlent des concurrents de plus en plus sérieux sur les marchés internationaux, même si ces produits ne bénéficient pas d'un avantage comparatif révélé dans les exportations chinoises et indiennes. Ils s'efforcent ensuite de déterminer si ces produits occupent une place importante dans les exportations africaines, puis ils examinent si ces exportations menacées ont un fort coefficient de main-d'œuvre, ce qui impliquerait que leur disparition aurait un impact négatif important sur la pauvreté. Cette méthode d'analyse montre que les pays les plus affectés par la concurrence de la Chine (ceux dont plus de 50 pour cent des exportations sont menacées) sont le Lesotho (90 pour cent des exportations menacées, dont 80 pour cent de produits à haute intensité de main-d'œuvre), le Malawi, le Mozambique, la Namibie, l'Afrique du Sud et la Zambie (Edwards et Jenkins 2005). Mais il n'y qu'au Lesotho que cette situation menace d'avoir un impact important sur la pauvreté puisque les exportations exposées de ce pays sont constituées pour l'essentiel par des produits manufacturés à fort coefficient de main-d'œuvre, à savoir les vêtements. Kennan et Stevens (2005) ont adopté une méthode d'approche similaire : ils identifient les segments les plus dynamiques des exportations de produits manufacturiers de la Chine, autrement dit le cuir et les articles dérivés, le textile, les vêtements, les chaussures, les articles en aluminium, les produits électroménagers et, à partir de là, ils concluent que les pays africains qui produisent du cuir (Nigeria et Éthiopie), des textiles (Zambie), des vêtements (Madagascar, Malawi, Maurice et Afrique du Sud)² et des articles en aluminium (Cameroun, Ghana, Mozambique et Afrique du Sud) vont probablement souffrir de la concurrence chinoise. Par rapport à l'Inde, Edwards et Jenkins (2005) montrent que 50 pour cent des exportations sont menacées dans deux pays seulement (les diamants pour le Botswana et les produits pétroliers raffinés pour le Soudan). Toutefois, une analyse plus désagrégée montrerait peut être que les produits exportés par

le Botswana et le Soudan d'une part et ceux exportés par l'Inde d'autre part ne sont pas en réalité les mêmes et n'entrent pas directement en concurrence. Mais si tel devait être le cas, l'impact sur la pauvreté n'en resterait pas moins limité, la concurrence ne concernant pas des produits à fort coefficient de main-d'œuvre³.

La concurrence de la Chine et de l'Inde sur les marchés tiers revêt une importance particulière à cause de l'érosion des préférences commerciales : de fait, cette érosion tend à miner la compétitivité des pays africains vis-à-vis de leurs concurrents asiatiques sur les marchés des pays développés. Dans un contexte marqué par le démantèlement de l'Accord multifibres, le cas du textile offre une excellente illustration de ce problème (voir annexe B pour une analyse plus approfondie).

5.2. La concurrence sur les marchés locaux

Alors que la Chine et l'Inde apparaissent comme de puissants concurrents, sur les marchés tiers, pour le petit groupe des pays africains producteurs de produits manufacturés, il est aussi possible que les importations de produits manufacturés chinois et indiens bon marché envahissent également les marchés africains locaux. En d'autres termes, les entreprises chinoises et indiennes se révèlent peut-être des concurrents sérieux sur les marchés locaux d'Afrique. À cet égard, on se posera trois questions :

- Les produits chinois et indiens, bon marché pour la plupart, évincent-ils la production locale africaine ou entrent-ils en concurrence avec les importations d'autres producteurs étrangers ?
- S'il s'avère que les importations en provenance de l'Inde et de la Chine sont vendues meilleur marché que la production locale, cette production concurrencée consiste-t-elle en marchandises à fort coefficient de main-d'œuvre ? Et, si tel est le cas, quelle est l'incidence des importations chinoises et indiennes sur l'emploi local, le revenu des ménages et, au bout du compte, sur la pauvreté ?
- Étant donné que les importations chinoises et indiennes sont pour l'essentiel des produits bon marché, en d'autres termes des produits moins chers que la production locale, quel est l'avantage que peuvent en retirer le consommateur africain (généralement urbain) qui achète des produits finaux et les entreprises locales qui achètent des biens intermédiaires ? Si l'on met en regard les gains de pouvoir d'achat pour le consommateur

africain, la diminution du coût des biens intermédiaires pour les producteurs africains et les pertes menaçant les producteurs locaux, que peut être en dernière analyse l'incidence, sur le bien-être global de la société, de l'afflux des importations chinoises et indiennes sur les marchés locaux d'Afrique ?

Les données concrètes sur ces questions sont des plus lacunaires. L'analyse d'Edwards et Jenkins (2005) vise à déterminer si l'expansion des importations venant de Chine et d'Inde a entraîné une augmentation de la part de ces deux pays dans le total des importations africaines, ou si elles sont venues s'ajouter aux importations existantes. Ce n'est que dans ce dernier cas, selon Edwards et Jenkins, que les produits chinois et indiens portent préjudice au secteur manufacturier local. Sur la base d'un échantillon de pays pour lesquels les géants d'Asie représentent la part la plus importante des importations totales, ce n'est qu'au Nigeria que les importations chinoises se sont substituées aux productions locales : dans ce pays, pendant la période 2000-04, moins de 50 pour cent de la progression des importations chinoises étaient attribuables à l'augmentation de leur part dans les importations totales. Les importations d'origine indienne semblent avoir un effet plus dommageable sur les producteurs locaux, avec des prix de vente déifiant toute concurrence dans les secteurs manufacturiers du Soudan, de l'Ouganda et de la Tanzanie.

Cette analyse est toutefois effectuée à un niveau agrégé (la part des produits indiens et chinois dans les importations *globales* d'une pays africain donné) et elle se fonde sur des critères assez empiriques (un seuil de 50 pour cent d'augmentation des importations chinoises et indiennes attribuables ou non à l'accroissement de leur part dans les importations totales). Elle n'offre de ce fait que des indications limitées sur la pression concurrentielle effective qu'exercent des *produits déterminés* venant de la Chine et d'Inde sur les producteurs locaux. Les importations de certains produits chinois et indiens peuvent effectivement avoir des effets préjudiciables sur les producteurs locaux, en particulier sur les industries de main-d'œuvre telles que celle du vêtement, entravant de la sorte les industries non traditionnelles naissantes et compromettant les projets de diversification. Mais il se peut pourtant qu'elles ne modifient pas le profil global des importations des pays importateurs et donc n'apparaissent pas, du moins à l'aune des critères utilisés par Edwards et Jenkins, nuisibles pour le secteur manufacturier local. Il est donc nécessaire ici d'approfondir l'analyse, qui bénéficierait incontestablement d'une approche de type monographique.

De leur côté, Kennan et Stevens (2005) effectuent une première analyse de l'impact des importations d'origine chinoise sur le bien-être des consommateurs africains et la compétitivité des industries locales. Ils identifient les secteurs où

les exportations chinoises sont particulièrement dynamiques et qui correspondent aux produits importés massivement par les pays africains, qu'il s'agisse de produits finaux consommés par les ménages ou de biens intermédiaires utilisés par les industries locales. Ces produits sont fondamentalement les cuirs (pour l'Afrique du Sud), les textiles (pour l'Angola, le Bénin, le Congo, le Ghana, le Kenya, Madagascar, le Mali, la Mauritanie, Maurice, le Niger le Nigeria, le Sénégal et le Soudan)⁴, les vêtements (pour l'Angola, le Bénin, le Cameroun, le Congo, le Ghana, la Guinée, le Mozambique, le Nigeria, le Soudan, la Tanzanie, le Togo et l'Ouganda), les chaussures (pour l'Angola, le Ghana, le Nigeria, l'Afrique du Sud, le Soudan), les articles en aluminium (pour l'Angola et le Nigeria), les « produits blancs » (pour l'Angola, le Ghana, le Nigeria, l'Afrique du Sud et le Soudan) et les « produits bruns » (pour tous les pays subsahariens inclus dans leur échantillon). Pour tous ces secteurs et dans les pays cités, les ménages seront gagnants en tant que consommateurs de produits finaux chinois et les producteurs locaux, gagnants en tant qu'utilisateurs des produits semi-finis importés.

Analysant ces gains commerciaux (définis comme ceux d'un pays importateur de produits provenant de Chine ou ceux d'un pays exportateur d'un produit demandé par la Chine) par rapport aux pertes commerciales (définies comme celles liées au durcissement de la concurrence sur des marchés tiers, ou les pertes d'un importateur d'une marchandise également importée par la Chine), Kennan et Stevens (2005) offrent une typologie des « gagnants et des « perdants » africains de l'ascension de la Chine. Les pays « gagnants » sont ceux où le nombre des secteurs enregistrant des gains commerciaux du fait de la baisse du coût des importations ou de l'augmentation des prix des exportations excède le nombre de secteurs qui subissent des pertes en raison du durcissement de la concurrence sur les marchés tiers ou de la hausse du prix des importations d'un produit donné consécutive à l'augmentation de la demande de la Chine pour ce produit. Ces pays sont l'Angola, le Nigeria, le Soudan et la Tanzanie et, dans une moindre mesure, l'Afrique du Sud, le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, le Congo, la République démocratique du Congo, le Ghana, la Guinée, le Mali, la Mauritanie, Maurice, le Niger, l'Ouganda, le Sénégal, le Togo et le Zimbabwe. L'impact est neutre pour le Tchad, l'Éthiopie, le Kenya, Madagascar, le Mozambique et la Zambie, et il n'est négatif que pour le Malawi.

Cette méthode d'approche comporte toutefois un défaut majeur : non seulement Kennan et Stevens n'offrent aucune estimation *quantitative* des pertes et des gains commerciaux et donc aucune estimation de l'impact commercial global, mais ils ne tiennent pas compte non plus de l'impact social négatif des importations chinoises bon marché sur les producteurs locaux, avec son cortège

de licenciements et de pertes de revenu pour les ménages locaux. Les importations chinoises à bon marché sont simplement considérées comme une source de gains de bien-être découlant du moindre coût des importations⁵. Dans ces conditions, les auteurs ne fournissent qu'une évaluation préliminaire et très partielle de l'impact de la Chine sur le bien être des sociétés africaines. Ils le reconnaissent eux-mêmes.

En résumé, à l'heure où la Chine et l'Inde intègrent plus d'un milliard de travailleurs au bassin mondial de la main-d'œuvre, la concurrence s'intensifie sur le marché des biens exportables intensifs en travail peu qualifié, dont les prix relatifs chutent. Toutefois, les industries manufacturières de main-d'œuvre ont un poids économique relativement moins important en Afrique que dans d'autres régions en développement ; et les consommateurs urbains profitent d'une augmentation du pouvoir d'achat de leur revenu, liée à la baisse des prix des marchandises à fort coefficient de main-d'œuvre. Mais cette analyse ne prend pas en compte les obstacles que ces importations sont susceptibles de constituer au regard du processus de diversification des économies africaines. Autrement dit elle ignore la concurrence *potentielle* en ne considérant que la concurrence *actuelle*. Les importations de certains produits en provenance de la Chine et de l'Inde peuvent en effet être préjudiciables pour certains producteurs locaux, et en particulier pour les industries locales naissantes de main-d'œuvre telles que celle du vêtement, entravant de la sorte le développement d'industries non traditionnelles et mettant les projets de diversification en péril.

Notes

1. Nous mesurons l'avantage comparatif révélé avec la formule de Balassa : $RCA_{ij} = (x_{ij}/X_{it}) / (x_{wj}/X_{wt})$. Cette formule compare la part d'un secteur donné dans les exportations nationales à la part de ce même secteur dans les exportations mondiales. Dans cette équation, x_{ij} et x_{wj} sont les valeurs d'exportations du produit j par le pays i et des exportations mondiales du produit j , et X_{it} et X_{wt} désignent les exportations totales du pays i et les exportations totales du monde. Les valeurs supérieures à l'unité indiquent que le pays i est spécialisé dans le secteur étudié. Une valeur inférieure à l'unité signifie que le pays i a un désavantage comparatif pour le produit en question.
2. Le Lesotho n'est pas couvert dans l'analyse de Kennan et Stevens.
3. L'Inde n'est pas incluse dans l'analyse de Kennan et Stevens.
4. Toutefois, la suppression des contingents de l'Accord multifibres pourrait avoir un impact mitigé sur les prix pour les vêtements et l'habillement : les pays africains importateurs nets pourraient être confrontés à une hausse des prix puisque la demande émanant des marchés d'importation auparavant contraints par les contingents (États-unis, Europe) a fait un bond en avant et que certains fournisseurs chinois et indiens peuvent être enclins à réorienter une partie de leurs exportations vers ces nouveaux marchés, solvables et dynamiques. À l'inverse, les consommateurs dans les pays africains exportateurs nets de vêtements et d'habillement peuvent bénéficier d'une baisse des prix consécutive au recentrage des exportateurs locaux sur leur marché domestique à la suite de la poussée de la concurrence asiatique sur les marchés tiers (États-unis, Europe).
5. En outre, les critères utilisés par les auteurs comportent des faiblesses techniques. Les secteurs retenus par Kennan et Stevens sont ceux pour lesquels la croissance des exportations de la Chine ou de ses importations a été « particulièrement rapide, et qui concernent des produits importants pour les pays en développement » : le seuil retenu pour déterminer la « croissance la plus rapide » est 150 pour cent d'augmentation des importations et des exportations chinoises. De ce fait, certains produits importants pour les pays africains, tels que le pétrole, n'apparaissant pas dans leur analyse, même si l'incidence de la Chine sur la demande mondiale de certains de ces produits est solidement documentée. Dans ces conditions, la plupart des pays d'Afrique ne paraissent bénéficier de la montée en puissance de la Chine qu'en tant qu'importateurs de produits chinois bon marché : l'Angola par exemple est identifié comme l'un des principaux bénéficiaires de la percée chinoise sur les marchés, mais uniquement en sa qualité d'importateur de textiles, de vêtements, de chaussures, d'articles en aluminium, de produits électroménagers et de métaux ferreux, et non en tant qu'exportateur de pétrole !

Chapitre 6

Retour à la case « matières premières » ? Le syndrome hollandais et le triangle de Leamer

L'impact de la Chine et de l'Inde est souvent analysé – c'est vrai en particulier pour l'Amérique latine – comme équivalent à un processus de « syndrome hollandais » (Corden et Neary, 1982). L'expression « syndrome hollandais », inventée par *The Economist* en 1977, a été utilisée pour la première fois au sujet des Pays-Bas, après la découverte du gaz de la Mer du Nord. Corden (1984) observe qu'un boom sur une ressource naturelle peut se produire de trois manières : premièrement, des progrès technologiques exogènes peuvent intervenir dans le secteur de production de cette ressource; deuxièmement, le pays peut bénéficier de la découverte *imprévue* de certaines ressources naturelles; et troisièmement, il peut y avoir une hausse exogène des cours mondiaux d'une ressource naturelle exportée par un pays. Le troisième cas est intéressant dans le contexte de la montée en puissance des géants asiatiques sur la scène économique mondiale.

Premièrement, la demande chinoise et indienne de matières premières n'a cessé de progresser depuis la fin des années 90 (voir section 3), exerçant une pression à la hausse sur les prix, en particulier ceux des matières premières qui occupent une place extrêmement importante dans les exportations africaines.

Deuxièmement, la baisse prolongée des cours des produits de base a été stoppée et la détérioration des termes de l'échange africains interrompue, temporairement du moins. La dynamique des termes de l'échange d'un pays est déterminée dans une large mesure par la part qu'occupent les produits primaires dans son panier de biens échangeables. Dans la mesure où la majorité des pays africains demeurent des exportateurs de produits primaires avec une faible diversification dans l'exportation de produits manufacturés, les tendances récentes des marchés ont une incidence positive sur les prix et améliorent leurs termes de l'échange.

Troisièmement, le taux de change effectif des monnaies de certains pays africains s'est fortement apprécié (tableau 16), et ce quel que soit le régime de change en place : soit l'euro s'est apprécié vis-à-vis du dollar, ce qui a entraîné une appréciation réelle dans les pays de la zone CFA, soit l'évolution des cours des matières premières s'est traduite par une appréciation réelle ailleurs en Afrique.

Le modèle de base de *l'économie du syndrome hollandais* (Corden et Neary, 1982) suppose une économie ouverte d'envergure modeste comportant trois secteurs – deux secteurs échangeables à prix fixés par le marché international, dont l'un en forte expansion (produits de base) et l'autre en perte de vitesse (produits manufacturés); et un secteur de biens non échangeables, aux prix déterminés par l'offre et la demande intérieures. Un boum sur les ressources affecte l'économie à travers un *effet de réallocation des ressources* de l'économie locale et un *effet de dépenses*. La hausse des cours des produits de base augmente la productivité marginale du travail dans le secteur en forte expansion, ce qui entraîne un déplacement de la main-d'œuvre vers ce secteur, au détriment de

Tableau 16: **Taux de change effectifs réels en Afrique**
(2000 = 100)

	1977-2001	2002	2003	2004
Afrique subsaharienne	102.7	93.5	102.5	104.8
à l'exclusion du Nigeria et de l'Afrique du Sud	98.8	105.1	103.3	100.1
Zone franc CFA	104.7	107.3	112.3	112.7
UEMOA	104.9	106.5	110.6	110.6
CEMAC	104.5	108.4	114.6	115.5
SADC	98.2	86.3	102.6	107.8
SACU	103.1	75.9	98.0	107.0
COMESA	93.2	111.0	102.4	96.0
Pays producteurs de pétrole	115.4	110.5	109.9	114.6
Pays non producteurs de pétrole	100.4	89.1	100.3	101.9
Initiative PPTE (Pays parvenus au point d'achèvement de l'initiative)	105.2	96.2	93.4	90.7
Régimes de changes fixes	101.9	127.7	132.1	125.0
Régimes de changes flottants	103.0	85.8	95.3	99.3

Source : FMI, *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*, Supplément, septembre 2005.

celui des produits manufacturés (c'est la *réallocation des ressources*). Le boum entraîne également un accroissement de revenu et une augmentation de la demande des trois biens. Comme le prix des biens échangeables est déterminé sur les marchés mondiaux, l'accroissement des dépenses pousse à la hausse les prix absolus et relatifs des biens non échangeables, entraînant une appréciation du taux de change réel. De ce fait, le secteur des biens échangeables non concernés par le boum se contracte (c'est l'*effet de dépenses*), et la main-d'œuvre se déplace vers le secteur des biens non échangeables.

L'impact conjugué de l'*effet de réallocation des ressources* et de l'*effet de dépenses* produira les effets suivants sur l'économie :

- Baisse de la production du secteur manufacturier ;
- Chute des exportations de produits manufacturiers ;
- Appréciation du taux de change réel ; et
- Augmentation de la production de biens non échangeables si l'*effet de dépenses* est plus important que l'*effet de réallocation des ressources* ; on peut penser que tel sera le cas des pays où les rentes minières servent à financer les services publics et la construction.

On peut économiquement vérifier de deux manières le contenu empirique du *syndrome hollandais*. Gelb (1988) calcule un indice du syndrome hollandais (*Dutch Disease Index* - DDI) pour déterminer l'importance de la distorsion sectorielle dans les économies fortement tributaires du pétrole et d'autres ressources naturelles¹. Cet indice est défini par la formule:

$$DDI = (SN_{ag} + SN_{ma}) - (S_{ag} + S_{ma})$$

où SN_{ag} et SN_{ma} sont les parts « normales » en pourcentage des secteurs des biens échangeables (agriculture et produits manufacturés), et S_{ag} et S_{ma} les parts de ces mêmes secteurs dans les pays exportateurs de pétrole. Il convient de noter que Gelb modifie un peu la classification sectorielle de Chenery/Syrquin pour sortir la construction du secteur manufacturier puisque c'est en général une activité portant sur des biens non échangeables, qui ne peut à proprement parler être considérée comme faisant partie de SN_{ma} dans l'analyse.

Développant une approche différente, Stijns (2003) utilise un *modèle de gravité* des échanges de produits manufacturés (afin de neutraliser les déterminants macro-économiques propres au pays exportateur et aux partenaires commerciaux), et il trouve que les boums énergétiques suscités par l'évolution des prix des matières premières ont systématiquement des

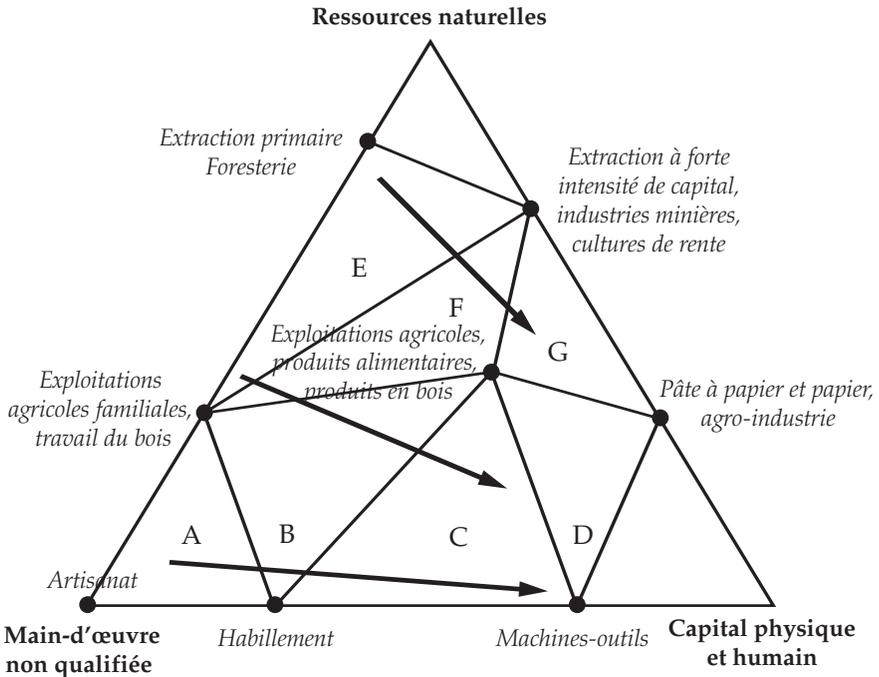
effets préjudiciables sur les exportations de produits manufacturés des exportateurs d'énergie et ce, quels que soient les déterminants propres aux pays d'origine ou le régime de change adopté. Pour un échantillon qui englobe 98 pour cent des échanges mondiaux pendant la période 1970-97, Stijns constate des effets importants de syndrome hollandais, qui se traduisent par la réduction des exportations de produits manufacturés, lorsqu'intervient une augmentation de 1 pour cent du cours mondial de l'énergie ou une augmentation de 1 pour cent des exportations d'énergie.

Pour que le syndrome hollandais se produise en Afrique et devienne un sérieux problème de politique économique, plusieurs conditions doivent être réunies:

- Premièrement, il faut qu'il y ait des secteurs où la hausse du taux de change réel engendre des problèmes de compétitivité ; à cet égard et à première vue, en Afrique, la production manufacturière et la transformation des produits agricoles demeurent sous développés par rapport à d'autres régions non OCDE.
- Deuxièmement, il reste à savoir si l'évolution favorable des termes de l'échange de l'Afrique sera durable, et non un phénomène temporaire.

Comme les activités axées sur des biens échangeables autres que les produits de base sont quasi inexistantes en Afrique, un autre concept peut être plus pertinent pour étudier l'impact que le boom des ressources naturelles et que la volatilité de leurs prix, liés à l'activité des géants asiatiques, exercent en général sur les économies riches en ressources : le *triangle de Leamer*. Leamer (1987) montre à l'aide d'un modèle à trois facteurs et à plusieurs produits que les pays riches en ressources peuvent s'engager dans un sentier de développement très différent de celui des pays pauvres en ressources. La figure 16 montre un *triangle de Leamer*. Les sommets de ce triangle représentent trois facteurs de production : le travail, les ressources naturelles et le capital physique et humain. Les dotations et intensité en facteurs de diverses industries sont représentées par des positions dans le triangle. La découverte d'une ressource naturelle par exemple déplace le point représentant les dotations d'un pays directement vers le sommet du triangle représentant la dotation en ressources naturelles. On peut utiliser la figure pour souligner les différences de sentiers de développement pris par les pays pauvres en ressources (A-B-C-D) et par les pays riches en matières premières (E-F-G-D). Il serait certainement utile d'étudier pays par pays si l'émergence des géants d'Asie a entraîné ou non un mouvement inverse de spécialisation vers les ressources naturelles le long de l'axe D-G-F-E.

Figure 16 : Le triangle de Leamer



Source : Leamer *et al.* (1999)

L'analyse de Leamer peut être utilisée pour étudier cinq problèmes liés à un boum sur les ressources dans les pays africains riches en matières premières (voir aussi Leamer *et al.*, 1999):

- Les ressources naturelles absorbent davantage de capital, entravant ainsi l'émergence du secteur manufacturier. Les revenus augmentent sous l'effet du boum, mais l'absorption de la main-d'œuvre non qualifiée qui accompagne le développement de l'industrie manufacturière ne se produit pas, d'où un creusement des inégalités.
- Les activités manufacturières qui parviennent à se créer sont des activités capitalistiques et à forte intensité en main d'œuvre qualifiée; c'est une bonne chose quand cela permet d'éviter une détérioration des termes de l'échange résultant de la concurrence directe avec la Chine et l'Inde, dont les économies sont intensives en main d'œuvre peu qualifiée.

- L'accumulation du capital humain peut être entravée du fait que les qualifications demandées dans le secteur des ressources sont très spécifiques et que les effets d'entraînement sont limités. Les imperfections du marché des capitaux empêchent de drainer les fonds accumulés par une petite élite détentrice de l'accès aux ressources naturelles vers les catégories pauvres de la population;
- La volatilité des prix des matières premières peut augmenter le risque supporté par le capital dans les pays non diversifiés, totalement tributaires des ressources, ce qui peut dissuader les investisseurs et rendre plus difficile l'émergence d'activités générant des biens échangeables autres que les matières premières.

Ni les effets du syndrome hollandais, ni les effets de Leamer n'ont été très évidents en Afrique au cours de ces cinq dernières années. Au contraire, quelques données concrètes sur l'Afrique du Sud et la Zambie par exemple tendent à indiquer que ces pays ont pu diversifier leur économie. Un examen plus approfondi de ces questions sera nécessaire lorsqu'une quantité suffisante de données aura été accumulée pour permettre une analyse statistiquement pertinente. Au-delà des concepts empiriques présentés dans cette section, ces études pourraient aussi inclure le suivi de la part des exportations non traditionnelles dans le total des recettes d'exportation (corrigées de la variation des prix nominaux), comme le suggèrent Langhammer et Schweickert (2005).

En résumé, pour éviter de se trouver acculés dans la situation vulnérable et sans grandes perspectives de dépendance à l'égard de matières premières dont les prix sont instables et l'exploitation capitalistique, les pays africains richement dotés de ressources devront concilier la promotion des secteurs à haute intensité de main d'oeuvre et leur désir de tirer parti des recettes exceptionnelles induites par la hausse des prix des produits de base. Les autorités monétaires devront lutter contre l'appréciation réelle de la monnaie afin d'éviter de pénaliser les industries exposées à la concurrence des importations et les exportateurs de biens autres que des ressources naturelles. Les banques centrales doivent être soutenues par les gouvernements, qui doivent limiter les dépenses publiques affectées aux services et à la construction afin de contenir les prix des biens non échangeables. L'investissement à l'étranger des recettes d'exportation permettra de mieux protéger les économies locales contre les effets de « syndrome hollandais ».

Note

1. Kyle (2005) a calculé un DDI modifié pour l'Angola afin de tenir compte du fait que les données qui auraient permis de calculer un indice exact, désagrégé n'étaient pas disponibles. Comme le note l'auteur, « puisque la mesure de référence de la taille du secteur des produits manufacturiers échangeables inclut (incorrectement) la construction, la mesure du secteur manufacturier angolais va gonfler dans une certaine mesure la valeur de l'indice si elle exclut la construction, tandis que la prise en compte de la construction va minimiser cette valeur du fait que la taille du secteur de la construction destiné à la consommation intérieure sera sans doute plus grande que la 'normale'(...)» (p. 29).

Chapitre 7

Les investissements directs étrangers

On peut identifier quatre principaux circuits par lesquels les géants d'Asie affectent les IDE en Afrique (et les investissements directs de l'Afrique à l'étranger) :

- la concurrence directe au niveau des projets ;
- les conséquences indirectes de la hausse des prix des produits de base sur la viabilité financière des projets d'IDE ;
- l'intérêt des multinationales chinoises et indiennes pour les investissements en Afrique ; et
- les opportunités d'investissements des multinationales africaines – ou plus vraisemblablement sud-africaines – en Asie.

Le premier circuit a déjà été largement étudié – bien qu'on puisse douter qu'il en soit en fait le plus important. Mais à moyen terme, les deuxième et troisième circuits peuvent prendre de l'importance et ils méritent d'être étudiés de façon attentive, ne serait-ce que parce qu'ils signalent (à l'instar du quatrième canal de transmission) l'existence d'opportunités, mais aussi de risques.

7.1. La concurrence directe au niveau des projets

Au cours de la dernière décennie, la Chine est apparue comme l'une des principales destinations des flux d'IDE. Ces flux, qui portaient sur un volume moyen de 8.8 milliards de dollars pendant la période 1988-93, sont passés à 60.6 milliards de dollars en 2004 et, pendant la même période, la part de la Chine dans les IDE internationaux est passée de 4.64 pour cent à 9.36 pour cent (CNUCED, diverses années). En 2004, la Chine est devenue la destination la plus attractive au monde pour les IDE, suivie par l'Inde et les États-Unis (CNUCED 2005 ; OCDE 2005b)¹. La progression des IDE en Inde a été plus tardive – ils

atteignaient 5.3 milliards de dollars en 2004, chiffre près de 23 fois plus élevé qu'en 1988-93 (CNUCED, diverses années). Compte tenu de la taille des marchés chinois et indien, leur croissance explosive, le faible niveau des coûts de la main-d'œuvre et la compétitivité très élevée de leurs exportations, ces deux pays vont sans doute continuer d'attirer des flux massifs d'investissements, tant dans des activités destinées à servir le marché domestique que dans des activités d'exportation.

Dans ces conditions, les IDE se détourneront-ils d'autres pays et régions en développement, et de l'Afrique en particulier ? Après un ralentissement en 2002, les flux d'IDE vers l'Afrique ont repris en 2003 (+39.7 pour cent) et ils sont restés relativement stables en 2004 (12.8 milliards de dollars). Si la part de l'Afrique dans les IDE internationaux est passée de 1.09 pour cent en 1988-93 à 1.98 pour cent actuellement, elle n'en reste pas moins faible. Par ailleurs, selon les pays considérés, entre 50 et 80 pour cent des IDE se dirigeant vers le continent sont destinés au secteur des ressources naturelles. Dans ces conditions, les pays riches en ressources naturelles (Angola, Tchad, Guinée équatoriale, Nigeria et Afrique du Sud) restent les principales destinations de ces investissements. Il faut cependant noter qu'un grand nombre de petits pays reçoivent des IDE dans les services, en particulier les télécommunications, l'électricité et le commerce de détail.

Si l'Afrique partageait avec la Chine et l'Inde les mêmes réseaux de production internationaux, elle pourrait bénéficier, en tant que destination d'investissements, de l'attrait particulier représentés par les géants de l'Asie pour les investisseurs étrangers. Mais ces complémentarités sont faibles, puisque l'Afrique demeure principalement reliée à l'économie mondiale par le biais des matières premières. Dans la mesure où les IDE qui s'orientent vers l'Afrique subsaharienne sont en grande partie axés sur l'extraction des ressources naturelles et vers l'approvisionnement des marchés intérieurs (qui se développeront avec la libéralisation des services), la Chine ne pose *pas* de menace directe dans ce domaine ; les apports d'IDE dépendent davantage des perspectives de croissance, des dotations en ressources et du climat de l'investissement de chaque pays².

Il y a certes concurrence entre pays destinataires d'IDE liés aux activités d'exportation. Le nombre des projets de ce type est déterminé par le marché mondial et, si une entreprise multinationale implante en Chine ou en Inde une usine (en général très capitalistique) axée sur l'exportation, elle prive d'autres sites possibles, situés dans d'autres pays, de l'usine en question. Par ailleurs, certaines activités orientées vers les exportations sont organisées en chaînes internationales de production qui fonctionnent en liaison étroite, s'appuient

mutuellement et remplissent des fonctions différentes. Ces différents facteurs jouent peu dans le cas de l'Afrique. Les plus grandes multinationales à capitaux étrangers en Chine – qui opèrent pour la plupart dans le secteur de la production de technologies de l'information et de la communication (TIC) et représentent l'essentiel des exportations chinoises – ont une capacité manufacturière très restreinte dans les pays d'Afrique subsaharienne (tableau 17), de sorte que la concurrence directe entre cette dernière et les géants asiatiques est limitée.

Tableau 17 : Les entreprises étrangères qui exportent à partir de la Chine et leur présence en Afrique

Société	Pays	Secteur	Nombre de filiales	Nombre d'usines
Motorola	Etats-Unis	Électronique	1	0
Volkswagen	Allemagne	Automobile	0	1
General Motors	Etats-Unis	Automobile	3	4
Nokia	Finlande	Électronique	0	0
Dell	Etats-Unis	Électronique	0	0
Honda	Japon	Automobile	0	0
Siemens	Allemagne	Électronique	1	0
Flextronics	Singapour	Électronique	1	0
Acer	Taiwan, Chine	Électronique	1	0
LG	Corée	Électronique	1	0

Source : Ministère chinois du Commerce (pour la liste) et sites Web des sociétés concernées (consultés les 10 et 11 août 2005).

Par contre, l'expansion des IDE en Chine et en Inde a toute chance de pénaliser l'investissement en Afrique dans des activités à faible intensité technologique telles que les vêtements et les chaussures³. Bien qu'aucun pays subsaharien ne figure parmi les 20 premiers exportateurs mondiaux de vêtements, une industrie du vêtement a pu se développer au Lesotho et au Swaziland (70 000 salariés en 2003) dans les années 90 grâce au système de contingentements de l'Accord multifibres (AMF) et aux investissements du Taïpeh chinois et d'autres pays asiatiques (Goldstein, 2004, et Hilligas, 2004)⁴. Le Cap-Vert et Maurice comptent pour leur part au nombre des 20 économies les plus tributaires des exportations de vêtements (Appelbaum 2005). Avec le démantèlement de l'AMF et l'élimination des contingents, les décisions concernant le choix des fournisseurs et les investissements seront davantage fondées sur les fondamentaux économiques des pays. Il faut cependant

souligner que le faible coût de la main-d'œuvre ne suffit pas à soi seul à attirer les investissements – en particulier si les autres coûts (tels ceux liés à la logistique) enlèvent aux producteurs africains toute chance d'être compétitifs. On devrait en fait observer une concentration plus importante de la production dans des usines de plus grande taille implantées dans un nombre plus restreint de sites. La Chine et l'Inde devraient tirer leur épingle du jeu dans le cadre de cette nouvelle géographie de la production. La Chine représentait à elle seule 17 pour cent des projets d'IDE dans la production de textiles et de vêtements en 2002–2004. Par contre, 6 000 ouvriers du textile ont perdu leur emploi au Lesotho au cours du seul mois de janvier 2005⁵.

Il faut cependant considérer que d'autres facteurs peuvent limiter ce phénomène de concentration (Appelbaum, 2005). La proximité avec les marchés continuera de jouer un rôle important pour certaines catégories de produits, et certains producteurs ont indiqué qu'ils conserveraient plusieurs bases de production afin de ne pas devenir trop dépendants d'un seul pays fournisseur. En outre, diverses mesures commerciales – notamment les accords commerciaux préférentiels tels que l'Agoa, les conventions ACP et l'initiative « Tout sauf les armes » (TSA) – influent également sur les décisions relatives au choix des fournisseurs et aux investissements, et elles peuvent permettre aux pays africains de disposer d'un avantage comparatif⁶. Il est également possible d'imaginer un positionnement produit des pays africains producteurs de vêtements leur permettant d'éviter une concurrence par les coûts avec la Chine.

Jusqu'à présent, la réaction de l'Afrique a été en réalité plutôt lente. Le secteur de l'ameublement et des articles en bois est une autre industrie dans lequel le continent dispose d'atouts et peu échapper à la concurrence chinoise. L'Afrique du Sud a déjà attiré des IDE assez importants, d'Italie et d'autres pays européens, et elle pourrait même tirer parti de l'appétit croissant de la classe moyenne chinoise pour les meubles de qualité de marques européennes⁷. Toutefois, pour que le processus prenne de l'ampleur, il faudrait améliorer de façon substantielle la qualité de la fabrication sud-africaine (Kaplinsky *et al.*, 2003)

7.2. Soutien indirect aux projets d'exploitation des ressources naturelles en Afrique

Le deuxième canal par lequel la Chine et l'Inde ont un impact sur les IDE à destination de l'Afrique est indirect. Loin de n'y avoir que concurrence, il peut également exister une complémentarité entre croissance chinoise et indienne et investissements vers l'Afrique. Comme on l'a vu, la demande chinoise et, plus

récemment, celle de l'Inde ont contribué au redressement des cours mondiaux de la plupart des produits de base, sinon de tous ces produits depuis 2001. L'Afrique du Sud regorge de ressources minières de toute sorte en dehors du pétrole – en 2002 elle représentait 45 pour cent au moins de la production mondiale de chrome, de pierres précieuses, de cyanite, de platine et de vermiculite (Goldstein 2004, tableau 20) – et elle pourrait tirer profit de la présence des multinationales occidentales. Élément crucial, le contexte actuel de forte demande et de prix élevés, en particulier si cette conjoncture se confirme sur le moyen terme, apporte un gage de viabilité financière à des projets qui, pour des raisons géologiques par exemple, n'étaient pas considérés comme des opérations d'intérêt primordial dans le passé. Selon les spécialistes de l'industrie, c'est particulièrement le cas de l'exploration de pétrole en eau profonde dans le golfe de Guinée. Les producteurs, en particulier l'Angola et l'Azerbaïdjan, imposent de plus en plus des conditions de contrat très fermes dès le départ aux grandes compagnies occidentales, en exigeant de lier la part de leurs bénéfices aux cours du pétrole et à la rentabilité des projets.

7.3. Les investissements chinois et indiens en Afrique

Le troisième circuit – à savoir, celui représenté par les investissements des sociétés indiennes et chinoises à l'étranger – est en partie lié au canal de transmission précédent dans la mesure où la plupart des investissements chinois et indiens dans la région sont axés sur la recherche de ressources naturelles et sont destinées à l'industrie pétrolière et minière non pétrolière (Goldstein, 2006). Les réserves du sous-sol de l'Afrique subsaharienne suscitent l'intérêt des sociétés pétrolières nationales de la Chine et de l'Inde (ainsi que du Brésil et de la Malaisie), qui cherchent à accroître leurs investissements internationaux (tableau 20). En annonçant par exemple le 2 août 2005 qu'il retirait l'offre de 18.5 millions de dollars sur la société américaine Unocal, le groupe CNOOC (China National Offshore Oil Corporation) a fait savoir qu'il continuerait à travailler avec les autorités locales et les entreprises étrangères pour l'exploration des réserves de pétrole et de gaz à travers le monde.

Par ailleurs, les relations d'investissement se sont développées au cours des dernières années comme le montre la signature de traités d'investissement bilatéraux (TIB) et de traités de double taxation (TDT) (tableau 18). Le poids de l'Afrique dans les flux d'investissements chinois et indiens est sans doute – avec toute la circonspection qu'exige la médiocre qualité des données (voir Goldstein, 2006, et OCDE, 2005b, encadré 1.1) – plus importante que son poids dans ceux de la zone OCDE, pour laquelle l'Afrique subsaharienne est une destination très

secondaire des investissements. Dans le cas de la Chine, la valeur cumulative des IDE destinés à l'Afrique pendant la période 1991-2003 s'élevait à 847 millions de dollars, soit 19.5 pour cent du volume total des investissements directs extérieurs (tableau 19). Sur la période 1975-90, les pays d'Afrique représentaient 17 pour cent des investissements directs extérieurs de l'Inde, qui s'orientaient pour l'essentiel vers le Sénégal et le Nigeria (Pradhan, 2003, tableaux 2 et 3). Les montants peuvent paraître négligeables lorsqu'on les compare aux flux mondiaux d'IDE, mais ils peuvent être importants dans le cas de certains pays tels que le Soudan. En outre, depuis 2005, la taille et le nombre des projets des compagnies pétrolières chinoises et indiennes en Afrique ont notablement augmenté, en particulier dans le Golfe de Guinée (tableau 20).

Tableau 18 : Relations d'investissement entre la Chine et l'Inde et certains pays d'Afrique

	Chine			Inde		
	TIB*	TDT**	IDE Valeur ^a Nbrs. ^b	TIB*	TDT**	IDE Valeur ^c Nbrs. ^b
Afrique du Sud		✓	120 1		✓	13
Angola						4
Botswana	✓					
R.D.Congo						
Éthiopie	✓				✓	
Ghana	✓			✓		
Kenya					✓	3
Maurice		✓			✓	415 9
Mozambique						
Nigeria		✓ ^d	44 4			2
Sénégal						
Tanzanie			41 1		✓	2
Zambie			134 2			

Notes : *TIB = Traités d'investissement bilatéraux **TDT = Traités de double taxation
 (a) Valeur cumulative des investissements relatifs aux projets approuvés (1999-2002) ;
 (b) Nombre de projets (2002-juin 2005) ;
 (c) Prises de participation (1991-Mars 2001) ;
 (d) Traité signé (le 15 avril 2002), mais non encore entré en vigueur.

Sources : www.unctadxi.org/templates/Page_1006.aspx; www.worldwide-tax.com

Nous exprimons nos remerciements à Carmel Ferris, qui nous a communiqué gracieusement les données Logotec, et à Richard Parry qui nous a aidés à accéder à la base de données des traités de double taxation de l'IBFD.

Tableau 19 : Flux d'IDE extérieurs de la Chine, par région, 1991-2003
(millions de dollars)

ANNÉES	TOTAL			ASIE			AFRIQUE			EUROPE			AMÉRIQUE DU NORD			AMÉRIQUE LATINE			OCEANIE		
	Nbre d'entreprises	Invest. chinois	Moyenne																		
1991	207	367.0	1.8	55	13.7	0.2	7	1.5	0.2	80	24.2	0.3	34	313.9	9.2	16	4.1	0.3	15	9.6	0.6
1992	355	195.3	0.5	106	57.5	0.5	23	7.7	0.3	131	53.7	0.4	46	171.2	0.4	26	13.0	0.5	23	46.3	2.0
1993	293	95.9	0.3	107	31.4	0.3	28	14.4	0.5	58	11.7	0.2	48	166.8	0.4	20	9.9	0.5	32	11.8	0.4
1994	106	70.6	0.7	49	25.7	0.5	12	28.0	0.2	14	5.8	0.4	17	73.9	0.4	6	0.8	0.1	8	2.9	0.4
1995	119	106.4	0.9	61	50.4	0.8	26	17.7	0.7	7	2.0	0.3	12	21.5	1.8	10	4.9	0.5	3	9.9	0.3
1996	102	293.8	2.9	53	109.3	2.1	23	56.2	0.2	8	2.7	0.3	10	4.9	0.5	4	119.8	30.0	4	0.9	0.2
1997	128	169.3	1.3	55	27.5	0.5	41	81.8	2.0	22	12.9	0.6	1	0.9	0.9	4	27.3	6.8	5	18.7	0.4
1998	266	259.0	1.0	85	68.1	0.8	40	88.3	2.2	78	33.4	0.4	21	30.5	1.4	32	24.2	0.8	10	14.5	1.4
1999	220	590.6	2.7	86	171.4	2.0	54	95.2	1.8	34	33.4	1.0	22	81.2	3.7	21	207.6	9.9	3	1.7	0.6
2000	243	551.0	2.3	102	159.6	1.6	52	214.3	4.1	32	47.7	1.5	23	54.8	2.4	19	60.7	3.2	15	13.8	0.9
2001	232	707.5	3.1	106	460.0	4.3	45	72.3	1.6	32	60.1	1.9	23	57.2	2.5	17	40.0	2.3	9	17.9	2.0
2002	350	982.6	2.8	141	605.9	4.3	36	62.4	1.7	63	74.9	1.2	45	15.3	3.4	46	37.0	0.8	19	49.5	2.6
2003	510	2.086.9	4.1	279	1139.6	4.1	53	107.4	2.0	47	52.1	11.1	94	120.9	1.3	25	164.2	6.6	12	34.1	2.8

Source : Chine, ministère du Commerce (diverses années)

Tableau 20 : Investissements pétroliers en Afrique subsaharienne du Brésil, de la Chine, de l'Inde et de la Malaisie

Société	Région		
	Afrique du Nord	Afrique de l'Ouest	Afrique centrale Afrique du Sud-est
CNPC (China National Petroleum Corporation) a aussi investi au Venezuela, au Kazakhstan et au Myanmar.	En association avec Sonangol, la CNPC souhaite monter un partenariat avec la société d'État Enarsa (Argentine). En juillet 2005, elle s'est vu attribuer quatre blocs pétroliers au Nigeria en échange d'un investissement dans la construction d'une centrale hydro-électrique d'une capacité de plus de 1 000 MW à Mambila (État du Plateau), ainsi qu'une participation majoritaire dans la raffinerie de Kaduna, dont la capacité de production est de 1 100 000 barils par jour.	En 1995, la CNPC a conclu un accord pour former une co-entreprise avec l'État du Soudan et d'autres partenaires (le groupe pétrolier canadien Talisman Energy, ainsi que le malaisien Petronas et le soudanais Sudapec). La CNPC détient une participation de 40 pour cent dans le projet de 1,7 milliard de dollars connu sous le nom de Greater Nile Petroleum Operating Company. La CNPC est également propriétaire de la plus grande partie d'un gisement dans le sud du Darfour, où les essais de production ont commencé cette année, et de 41 pour cent d'un gisement situé dans le Bassin de Melut, qui devrait produire non moins de 300 000 barils par jour d'ici à la fin de 2006.	

Source : Goldstein (2006).

Tableau 20 : Investissements pétroliers en Afrique subsaharienne du Brésil, de la Chine, de l'Inde et de la Malaisie (cont.)

Société	Région			
	Afrique du Nord	Afrique de l'Ouest	Afrique centrale	Afrique du Sud-est
ONGC (Oil and Natural Gas Corporation, Inde). a aussi acquis des participations importantes en Russie (20 pour cent dans le champ Sakhalin 1), en Iran et au VietNam.		En 2005 une transaction menée par Shell en vue de vendre sa moitié du bloc 18 du champ <i>Greater Plutonio block</i> à ONGC pour 620 millions de dollar n'a pas abouti car Sonagol a exercé son droit de pré-emption et l'a finalement vendue à une entreprise chinoise. L'Inde aurait offert 200 millions de dollars pour construire des voies ferrées. ONGC opère au Nigeria (gisements d'Agbami et d'Akpo) et en Côte d'Ivoire.	ONGC Videsh, filiale étrangère de la société indienne ONGC, a acquis une participation de 25 pour cent dans le projet Greater Nile à Talisman et elle a engagé des pourparlers pour construire un oléoduc de 750 km reliant Khartoum à Port- Soudan sur la Mer Rouge.	
Petrobras (Brésil)	A acquis en 2005 des droits d'exploration et de production pour la zone 18 en Lybie.			Exploite le bloc numéro 5 à Mafia Island, au large de la Tanzanie.

Source : Goldstein (2006).

Tableau 20 : Investissements pétroliers en Afrique subsaharienne du Brésil, de la Chine, de l'Inde et de la Malaisie (cont.)

Société	Région		
	Afrique du Nord	Afrique de l'Ouest	Afrique centrale
Petrolium Nasional Berhad (Petronas, Malaisie)		<p>Entrepren des activités d'exploration et de production au Soudan (avec CNOOC et Sudapet) et au Tchad (avec ExxonMobil).</p>	<p>Afrique du Sud-est</p> <p>En 1996, Petronas a acquis une participation de 30 pour cent dans la société Engen, compagnie sud-africaine de raffinage et de commercialisation, et ultérieurement une participation majoritaire pour 775 millions de dollars. L'achat d'Engen a donné à Petronas le contrôle de 18 pour cent de la capacité de raffinage de l'Afrique du Sud et de 27 pour cent du marché de détail des carburants du pays. Les opérations d'Engen représentent désormais près de 20 pour cent de ses recettes annuelles totales. En novembre 2004, Engen et Sasol ont réuni leurs opérations dans le secteur des combustibles liquides avec la formation d'une nouvelle coentreprise, Uhambo.</p>

Source : Goldstein (2006).

Tableau 20 : Investissements pétroliers en Afrique subsaharienne du Brésil, de la Chine, de l'Inde et de la Malaisie (cont.)

Société	Région		
	Afrique du Nord	Afrique de l'Ouest	Afrique centrale
Sinopec (Chine)		<p>Construit un oléoduc aboutissant à Port Soudan sur la Mer Rouge, où le groupe chinois Petroleum Engineering Construction Group construit un terminal pétrolier. A signé en février 2004 un accord d'évaluation technique avec le ministère gabonais du pétrole pour trois gisements pétroliers onshore.</p>	<p>Afrique du Sud-est</p> <p>S'est vu récemment attribué deux concessions (blocs 3/80 et 8) en Angola.</p>

Source : Goldstein (2006).

Si elles ne maîtrisent pas les technologies de pointe (à l'inverse de Petrobras), les entreprises indiennes et chinoises du secteur de l'énergie disposent d'un certain nombre d'avantages potentiels par rapport aux grandes compagnies occidentales. L'accès privilégié à des prêts à faible taux concédés par les banques d'État, en particulier en Chine, peut les rendre compétitives dans le cadre d'appels d'offres⁸ – même si désormais les autorités surveillent de plus près la qualité des portefeuilles de prêts des banques chinoises. Les entreprises pétrolières et minières chinoises obtiendraient ainsi des taux d'escompte différents et elles sont prêtes à assumer des risques, notamment politiques, élevés. Elles sont même prêtes à investir avant qu'un code minier ou pétrolier ne soit en place dans l'espoir des faire des découvertes importantes avant l'entrée en lice de concurrents plus importants mais peu enclins à prendre des risques équivalents.

Si les pays producteurs de pétrole et de gaz se félicitent de l'augmentation de la concurrence, qui peut théoriquement contribuer à ouvrir davantage les processus d'appel d'offres pour les droits d'exploration et de production, cela risque d'inciter les compagnies basées dans les économies émergentes à adopter des pratiques commerciales plus laxistes. Ceci irait à l'encontre du mouvement actuel vers plus de transparence des industries extractives, mouvement en partie impulsé par des textes tels que la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales, par les obligations d'information qui régissent les marchés boursiers, par des codes tels que les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, dont une version révisée a été publiée en 2000, ou bien encore par des initiatives telles que celle d'origine britannique pour la transparence des industries extractives (Extractive Industries Transparency Initiatives, EITI) ou la coalition « Déclarez ce que vous payez » (*Publish What You Pay*) émanant de la Société civile. Ces divers textes et initiatives ont contribué à accroître la transparence des revenus des sociétés dans les pays de l'OCDE – et plus généralement pour les entreprises cotées sur les marchés financiers de la zone OCDE.

D'autres formes d'investissements directs extérieurs existent dans le secteur manufacturier et les services, et cela est vrai en particulier pour les investissements indiens. Maurice est devenue la troisième destination des investissements directs extérieurs de l'Inde pendant la période 1991-2001, après le Royaume-Uni et les États-Unis, avec 183 projets et une part de 9.73 pour cent dans l'ensemble des engagements sous forme de prise de participations des entreprises indiennes (Pradhan, 2003, tableau 7)⁹. Plus récemment le Groupe Tata a identifié l'Afrique du Sud comme sa prochaine "frontière" dans le cadre de sa stratégie de mondialisation (Goldstein 2006). De fait, le groupe

a déjà des intérêts dans les technologies de l'information, les télécommunications, la fabrication de carrosseries d'autobus et la distribution d'automobiles dans ce pays. Tata Motors peut tirer parti de l'accord de libre-échange conclu entre l'Afrique du Sud et l'Union européenne pour prendre pied sur les marchés européens¹⁰. D'autres entreprises et conglomérats indiens sont également actifs en Afrique de l'Est et à Maurice, où une diaspora indienne importante est installée depuis longtemps.

Les Chinois constituent une diaspora d'entrepreneurs plus récente en Afrique. Si les réseaux entrepreneuriaux chinois sont de plus en plus visibles, dans un environnement d'affaires hostile notamment, leur rôle potentiel en tant que catalyseurs du développement industriel travaillant à la promotion des relations Asie-Afrique demeure limité à la fourniture d'information et à la fourniture de biens intermédiaires, de services de conseil et d'assistance technique (Bräutigam, 2003). En Sierra Leone, des entrepreneurs individuels (originaires de la province de Hunan pour la plupart) produisent des biens de première nécessité tels que des matelas à ressorts, des tuiles pour les toitures et des lotions capillaires dans une zone d'industrie légère dans le cadre d'un partenariat entre les deux pays¹¹.

Il est intéressant de noter également, ne fût-ce que pour ses retombées en terme de développement, l'arrivée en Afrique de producteurs indiens (et brésiliens) de médicaments génériques (des copies de médicaments de marque). Des compagnies comme Ranbaxy et Dr. Reddy sont devenues des leaders mondiaux de la fabrication de génériques – même si elles demeurent de taille modeste par comparaison avec les grandes sociétés pharmaceutiques occidentales ; leur idée est de tirer parti des dispositions de l'OMC autorisant la levée des brevets en cas d'urgence nationale, en particulier lors de crises de santé publique telles que les épidémies de sida ou de tuberculose. Les laboratoires Ranbaxy – première société pharmaceutique de l'Inde et 11^{ème} producteur de génériques au monde – ont créé leur première co-entreprise internationale au Nigeria dès 1977. La société indienne Ajanta Pharma a été la première société à ouvrir une usine à Maurice en 1996¹². En Ouganda, une société pharmaceutique chinoise a introduit un nouveau médicament antipaludique et a fait une offre pour un contrat de fourniture de moustiquaires traitées (Lyman, 2005)¹³.

Pour les investissements autres que les prises de participation, les entreprises chinoises concourent à d'importants projets d'infrastructures tels que de grands stades en Afrique de l'Ouest ou le chemin de fer tanzanien, en concurrence avec le réseau routier presque parallèle aménagé par des firmes occidentales (Lyman 2005). Les entreprises chinoises participent actuellement

à de nombreuses opérations, financées par des prêts concessionnels voire directement payées par Pékin. Avec à la clé un impact encore plus fort, des entreprises chinoises ont remporté un marché de 650 millions de dollars dans le cadre de la construction du barrage Merowe sur le Nil – il s'agit du projet international le plus important obtenu par la Chine à ce jour. D'un coût total de 1.5 milliards de dollars, le projet est en grande partie financé par des fonds multilatéraux et nationaux arabes. Une connaissance de plus en plus fine de la situation au Soudan, la constitution de niveaux moins élevés de provisions à titre prudentiel, et des prétentions plus modestes en matière de rémunérations et de profits sont autant de facteurs qui semblent avoir joué en faveur de la soumission chinoise¹⁴. La totalité des cadres, 90 pour cent des ingénieurs et 75 pour cent des techniciens seront chinois. 20 pour cent des postes d'ouvriers qualifiés et la totalité des postes de manœuvres seront pourvus localement. Les cadres soudanais gagnent en moyenne entre 22 et 350 dollars par semaine, les rémunérations des expatriés se situant de leur côté entre 220 et 600 dollars.

7.4. Les investissements africains en Chine et en Inde

Enfin, et ce n'est pas là le moins important, les investissements directs étrangers en Chine axés sur les produits d'exportation co-existent avec ceux ciblant son marché intérieur. À mesure que les politiques d'IDE évoluent d'un régime de promotion des exportations à une libéralisation plus grande du marché intérieur, de nouvelles opportunités se présentent qui offrent aux multinationales d'autres pays en développement des possibilités de prendre progressivement pied sur le marché chinois. Les entreprises des pays émergents et des pays en développement peuvent trouver relativement plus facile que leurs concurrents occidentaux d'opérer dans des économies aux caractéristiques similaires aux leurs. L'habitude de travailler dans des environnements difficiles, où certains marchés sont parfois inexistantes et dont il faut donc internaliser les fonctions défaillantes ; l'aptitude à traiter avec les autorités ; l'attitude favorable des partenaires dans l'économie d'accueil ; et l'avantage fourni par les réglementations moins rigoureuses des pays d'origine constituent autant d'avantages pour les multinationales des pays émergents. Fin 2004, les stocks d'IDE sud-africains à Hong Kong, Singapour et dans « d'autres pays » (l'Inde en général) s'élevaient respectivement à 2.198 milliards de rands, 100 millions de rands et 227 millions de rands – ce qui représente globalement 414 millions de dollars. Bien que, ces opportunités soient réservées aux multinationales sud-africaines (encadré 1) et aux diasporas indiennes d'Afrique de l'Est¹⁵, elles soulignent les ramifications plus larges que l'émergence des géants d'Asie et, par extension, la mondialisation elle-même, peuvent avoir pour les pays en

développement. La libéralisation et l'arrivée de concurrents basés dans la zone de l'OCDE, loin de condamner les entreprises des pays émergents, les poussent au contraire à s'engager dans un processus d'internationalisation. Compte tenu de leur hétérogénéité, il est important d'étudier de façon plus approfondie les liens entre l'environnement politique et institutionnel d'une part, et les trajectoires des entreprises d'autre part.

Encadré 1 : Les multinationales sud-africaines en Chine et en Inde

De plus en plus d'entreprises sud-africaines utilisent leurs capacités de gestion, autrement dit l'aptitude à organiser les activités de production et de distribution et à employer une technologie appropriée pour obtenir un avantage concurrentiel sur les marchés mondiaux, mais rares sont celles qui investissent en Chine. SABMiller a investi 400 millions de dollars dans le secteur chinois des biens de consommation depuis 1994 par le biais de *China Resources Breweries* (CRB), coentreprise à 49-51 pour cent avec *China Resources Enterprise* (CRE). CRB possède 30 brasseries disséminées sur tout le territoire chinois, pour le compte de marques importantes de bières locales et régionales. Dans le secteur des ressources, *Kumba Resources* a, d'après les estimations établies, investi 92 millions de yuans dans une fonderie de zinc à Hongye. La Chine a aussi autorisé une participation étrangère dans les mines d'or en 1994. Bien qu'elle soit le cinquième producteur d'or du monde, son industrie souffre d'inefficacités productives et de problèmes de sécurité à tous les niveaux, situation porteuse d'opportunités pour les conglomérats sud-africains, renommés dans le monde entier pour leurs techniques de gestion et d'exploitation minières. *Anglo American* a pris une participation de 150 millions de dollars dans le capital du groupe China Shenhua Energy (CSE), le premier producteur chinois de charbon. Parmi les autres entreprises sud-africaines actives en Chine, citons Sappi, le premier producteur de papier fin du monde, Iscor, Polifin, ABSA, Naspers, South Africa Michael Diamonds et Nedcor, tandis que la Standard Bank a un pôle d'activité en Asie de l'Est, basé à Hong Kong. Le groupe SABMiller a aussi pris pied en Inde en 2000. En mai 2003, il a annoncé la formation d'une co-entreprise par le biais de sa filiale *Mysore Breweries* avec Shaw Wallace, où il exerce un contrôle de gestion. Steinhoff International (groupe germano-sud-africain), l'un des premiers groupes du secteur de l'ameublement et des produits ménagers en Europe, et le groupe le plus important d'Afrique et de la côte du Pacifique, fabrique en Inde des selleries de cuir découpé et cousu pour les meubles. La production de la tannerie est exportée vers des usines Steinhoff implantées en Europe de l'Est pour la fabrication de meubles tapissés vendus

sur le marché allemand. Le groupe a aussi un important centre d'approvisionnement en Chine.

Deux transactions plus récentes présentent un intérêt particulier. L'Afrique du Sud avait inauguré l'utilisation commerciale de la technique de production de carburants de synthèse à partir du charbon pendant la période de l'*apartheid* car elle souhaitait à l'époque réduire sa dépendance à l'égard des importations de carburants. À la fin de l'année 2004, Sasol, le plus grand producteur de carburants de synthèse du monde, et un consortium d'entreprises chinoises comprenant le groupe *China Shenhua Energy* (CSE), le premier producteur de charbon chinois, ont signé une lettre d'intention pour une étude de faisabilité de deux projets liés à un programme de « conversion de charbon en carburants liquides ». Les deux projets, situés dans le nord-est du pays à Ningxia et Shaanxi, devraient coûter quelque 3 milliards de dollars chacun et produire ensemble 60 millions de tonnes d'équivalent pétrole par an. En novembre 2004, Shoprite, le plus important groupe de supermarchés d'Afrique du Sud, a ouvert le premier hypermarché de l'Inde, dont le groupe est le franchiseur, dans un centre commercial moderne de Mumbai. À la tête d'une affaire de 5 milliards de dollars avec plus de 700 magasins répartis dans 16 pays, Shoprite a pour ambition de porter à terme les bénéfices d'exploitation issus de ses opérations hors Afrique du Sud à plus de 50 pour cent des revenus du groupe. La décision du groupe de développer ses activités en Inde se justifie aussi par la composition de son équipe de gestion, à prédominance indienne, qui obtient d'excellents résultats sur l'important marché indien du KwaZulu-Natal. Comme les IDE ne sont toujours pas autorisés dans le commerce de détail en Inde (sauf pour les activités de type « cash-and-carry », que l'entreprise allemande Metro a investies en 2003), Shoprite a conclu un accord avec le groupe Nirmal. Shoprite a commencé à vendre au détail des produits de Nestlé, Unilever et Procter & Gamble à des prix réduits de 20 à 30 pour cent, ce qui a incité les enseignes locales *Big Bazaar* et *Food Bazaar* à retirer en représailles les produits Nestlé de ses étagères. Finalement, les trois multinationales ont demandé à Shoprite de retirer ses offres promotionnelles, faute de quoi elles suspendraient leurs approvisionnements.

En résumé, dans le secteur d'activité à faible intensité technologique comme le vêtement ou les chaussures, la progression des IDE en Chine et en Inde va probablement raréfier les investissements à destination de l'Afrique, même si la géographie et les régimes tarifaires préférentiels peuvent encore assurer un avantage concurrentiel à certains pays du continent africain. Il est cependant peu probable que la concurrence frontale soit le principal vecteur de

l'influence des géants d'Asie sur les flux d'IDE qui se dirigent vers l'Afrique (ou qui en sortent). Cette influence se fera principalement sentir par le biais de la hausse des cours du pétrole et d'autres ressources naturelles, qui soutiennent le dynamisme actuel des investissements transfrontaliers dans ce secteur défini de façon large. En outre, les IDE des géants de l'Asie sont en progression dans l'industrie pétrolière (mais pas uniquement). Enfin, la présence grandissante des multinationales sud-africaines en Chine mérite aussi d'être notée : la physionomie des flux d'investissement entre l'Asie et l'Afrique n'est pas à sens unique.

Notes

1. À l'heure actuelle, les IDE représentent 12 pour cent de la formation de capital fixe au niveau mondial.
2. Bien évidemment, l'émergence de la Chine et de l'Inde peut influencer sur le potentiel de croissance du marché intérieur, sur l'attitude des décideurs en matière de libéralisation (et de privatisation) et plus généralement sur le climat de l'investissement. Ces questions sont examinées dans une autre section de ce document.
3. Les IDE dans l'industrie indienne des technologies de l'information et de la communication exigent une main-d'œuvre ayant un bon niveau d'instruction. Il n'existe donc pas, à ce niveau, de réelle concurrence avec les pays subsahariens, à l'exception de l'Afrique du Sud.
4. En 1997, la Shanghai Huayuan Group Corporation (SHGC) a acquis, avec une société nigériane, une entreprise de textile d'une capacité annuelle de production de 1 500 mètres de tissus imprimés et teints (CNUCED 2003). En 2000, les deux partenaires ont développé cette activité avec une nouvelle injection de capitaux de 6 millions de dollars pour construire une filature de coton d'une capacité de 13 000 broches. Cette année-là, la co-entreprise a dégagé un bénéfice net de 0.76 million de dollars, elle employait un millier de salariés et elle est devenue l'un des plus gros contribuables du Nigeria.
5. « Le Lesotho menacé de ruine par les nouvelles règles du commerce de textile », www.telegraph.co.uk (12 février 2005).
6. Le dispositif Agoa assure un accès en franchise de droits de douane (17 pour cent) et de contingents à tous les pays subsahariens en bénéficiant, accès assorti de règles d'origine libérales pour les pays les moins avancés d'entre eux. Le Zimbabwe est le seul pays exclu parmi les principaux pays exportateurs africains d'habillement. En juillet 2004, l'Agoa a été reconduit jusqu'en 2015, et les dispositions spécifiques aux tissus importés de « pays tiers » ont été prorogées jusqu'au 30 septembre 2007. L'accord entre l'UE et les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) permet à la quasi-totalité des exportations (dont 80 pour cent des produits industriels) de ces États d'entrer dans l'Union européenne en franchise de contingents et de droits de douane. L'initiative européenne « Tout sauf les armes », annoncée en septembre 2000, supprime les contingents et les droits de douane sur tous les produits des PMA importés par l'UE, sauf les armes et les munitions. Mais la complexité et la rigueur des règles d'origine limite l'efficacité de l'Agoa, et plus encore celle du programme « Tout sauf les armes ». C'est la raison pour laquelle l'UE envisage d'introduire des modifications dans les règles d'origine concernant les PMA (voir annexe B pour une analyse plus détaillée).
7. Une enquête sur les projets de délocalisation des entreprises italiennes fournit des éléments d'appréciation intéressants, bien qu'indirects en ce sens (ICE 2005, p. 389).

L'ameublement est la seule industrie pour laquelle le nombre des entreprises interrogées qui mentionnent des projets dans la catégorie « autres pays » (en particulier l'Afrique du Sud, mais aussi le Brésil) excède largement le nombre des pays qui répondent « Chine » et « Inde ».

8. Parmi les critiques adressées à l'encontre de la CNOOC lors de son offre infructueuse sur Unocal, certaines soutenaient que l'entreprise était financée par des prêts bonifiés – mais ces arguments sont contestés par des analystes indépendants. Lire « Winning Unocal only the start of the challenge », *Financial Times*, 30 juin 2005 et « Antagonists argue over Chinese group's financing », *ibid.*, 6 juillet 2005.
9. Certains investissements indiens à Maurice sont probablement des opérations de type aller-retour.
10. En janvier 2005, Tata Motors a emporté une commande de 18 millions de dollars à l'exportation pour la fourniture de 350 autobus au Sénégal. Cette commande est financée par l'EXIM Bank de l'Inde dans le cadre du programme Nepad (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique).
11. « Chinese investors target virgin markets », *Financial Times*, 16 mars 2005.
12. En juin 2005, Ranbaxy a obtenu l'autorisation de fabriquer et de commercialiser des comprimés de lamivudine dans le cadre du plan d'urgence pour l'assistance aux victimes du SIDA (President's Emergency Plan for AIDS Relief, PEPFAR), qui est assorti d'une enveloppe de 15 milliards de dollars. Cipla, autre producteur indien de médicaments, a été retenu pour assurer la fourniture de médicaments anti-SIDA pour enfants, au titre du Fonds de 10 millions de dollars du Président Clinton. Ces deux initiatives sont ciblées sur l'Afrique.
13. En 2003, Roche a cédé à la société Ranbaxy le droit de développer une copie synthétique d'un extrait d'armoise douce chinoise capable de combattre des types de paludisme devenu résistants à d'autres médicaments. Ranbaxy produira et vendra le médicament sans avoir à dédommager Roche.
14. Des Français, des Autrichiens et d'autres candidats se sont retirés. À la fin, le CCMD a fait une offre très inférieure au dernier rival en lice, *Consolidated Contractors International Co*, groupe basé en Grèce et associé à la société italienne *Salini Costruttori*. Alstom était le seul attributaire occidental d'un marché, pour une commande de turbines. Voir « *Chinese Contractors Flex Lean Muscles in Sudan* », enr.construction.com (mis en ligne le 12 avril 2004; consulté le 5 août 2005).
15. Comcraft, qui appartient aux familles Chandaria et Shah du Kenya, est le groupe le plus important contrôlé par des familles indiennes non résidentes. Il est présent dans plus de 30 pays et a des intérêts dans l'acier, l'aluminium et les métaux non ferreux, les plastiques, les produits chimiques, l'ingénierie, l'électronique et les composants industriels. En Inde, il est propriétaire de *Steelco Gujarat Ltd.*, qui fabrique de l'acier ultra fin, et de *Dexcel Electronics Designs* à Bangalore. Des entreprises sino-mauriciennes ont aussi commencé à investir en Chine continentale (Bräutigam, 2005). Pour les investissements égyptiens en Chine, voir Bonaglia et Goldstein (2005).

Chapitre 8

Scénarios à moyen et long terme

L'impact à moyen et à long terme sur l'Afrique de l'émergence de la Chine et de l'Inde dépend fondamentalement de l'avenir des géants asiatiques eux-mêmes. Dans cette section, nous examinons les divers scénarios relatifs à l'évolution économique de la Chine et de l'Inde, et à leur incidence probable sur les économies d'Afrique.

8.1. Scénarios de croissance à moyen et long terme de la Chine

La plupart des analystes s'accordent à penser que, dans les 20 à 30 années à venir, la Chine et l'Inde continueront d'enregistrer des taux de croissance plus ou moins comparables à ceux qu'elles affichent depuis le début du siècle. Le scénario à long terme de l'OCDE (OCDE 2006) suppose implicitement que la quantité et la qualité de la main-d'œuvre, avec le progrès technique permettant d'améliorer cette dernière, sont des déterminants fondamentaux de toute croissance économique. Comme il a été vu dans la section relative aux questions macroéconomiques, l'accumulation du capital et la productivité globale des facteurs ont été les principales sources de la croissance chinoise depuis 1978¹. Dans la mesure où une large fraction des populations chinoise² et indienne vit encore dans les régions rurales, est sans emploi ou sous-employée, et affiche dès lors une productivité faible, le potentiel de croissance de ces pays est pratiquement sans précédent, notamment en Chine³. Son large réservoir de main-d'œuvre protégera pendant un certain temps encore la croissance chinoise du manque de main-d'œuvre qui pourrait l'entraver, et la productivité du capital demeurera élevée malgré le rythme accéléré de l'accumulation de ce dernier facteur. Qui plus est, l'accumulation du capital, conjuguée aux gains de productivité liés à la réallocation de la main-d'œuvre de secteurs peu productifs en zone rurale à des secteurs plus productifs en zone urbaine, devrait soutenir la croissance économique pendant les 20 à 30 prochaines années. En Inde au contraire, la part relative de l'agriculture dans la production a diminué au

profit des services, sans que l'on observe une progression notable du secteur manufacturier, et la structure de l'emploi résiste au changement (Ghosh, 2005). Les réformes institutionnelles en cours devraient toutefois libérer l'énorme potentiel de réallocation de la main-d'œuvre indienne au profit du secteur manufacturier. En outre, la Chine et l'Inde ont encore beaucoup à gagner du développement de leurs capacités d'innovation dont sont porteurs leurs vastes réservoirs d'ingénieurs et de scientifiques.

Le scénario de base de l'OCDE à l'horizon 2030 prévoit un maintien des gains de productivité de la main-d'œuvre en Chine et en Inde pendant la période 2002-2030⁴ (OCDE 2005c) (Voir tableau 21).

Tableau 21 : Gains de productivité de la main-d'œuvre dans plusieurs pays
- Production horaire, en pourcentage -

	2002	2007	2010	2020	2030
Chine	7.8	6.2	4.9	4.4	3.9
Inde	4.0	4.8	3.4	3.1	2.9
États-Unis	1.2	2.6	1.8	1.8	1.8
Japon	-0.4	2.2	2.3	1.8	1.7
Afrique du Sud	2.9	1.8	0.7	1.1	1.5

Source : Adapté de OCDE (2006)

L'Étude économique récente de la Chine (OCDE 2005a, p. 31) confirme la faisabilité de l'objectif affiché des autorités chinoises de multiplier le PIB par habitant du pays par quatre entre 2000 et 2020 (pour le porter à 3 000 dollars par habitant), ce qui impliquerait un taux de croissance annuel moyen d'un peu plus de 7 pour cent⁵.

Toutefois, la réalisation en Chine de ce scénario de croissance à long terme dépend dans une large mesure des mesures gouvernementales nécessaires à moyen terme pour résorber les déséquilibres créés par la privatisation accélérée de l'économie. Le 11^{ème} Plan quinquennal récemment publié propose un schéma de croissance davantage axé sur les besoins des populations pauvres et sur une utilisation efficace des ressources⁶. Cette stratégie s'inscrit dans l'esprit des dispositions prises pour remédier au creusement des inégalités⁷ et au coût élevé des produits de base, du pétrole en particulier, au sein de la société et de l'économie chinoise.

8.2. Perspectives d'évolution de la demande d'énergie, de métaux et de denrées alimentaires

Compte tenu de l'importance grandissante de la Chine en tant que moteur de la croissance des échanges internationaux, son atterrissage en douceur, attendu à moyen terme, pourrait s'accompagner d'une détente des prix des produits de base non pétroliers et donc éventuellement d'un ralentissement de l'amélioration des termes de l'échange pour certains produits exportés par les partenaires commerciaux africains de la Chine. Toutefois, compte tenu de la pénurie relative de ressources naturelles dont souffre la Chine, une analyse de ses perspectives de croissance basée sur la dotation en facteurs laisse penser qu'elle restera pendant un certain temps encore, un grand consommateur de produits de base.

8.2.1. Énergie et métaux

En partant de l'hypothèse qu'aucune mesure drastique ne sera prise pour restreindre la demande ou créer des combustibles de substitution, la publication *Perspectives énergétiques mondiales 2004* prévoit que la demande chinoise de pétrole en 2030 s'élèvera à un peu moins de 14 millions de barils par jour (mbj), pour des importations de près de 10 mbj, soit autant que les importations des États-Unis aujourd'hui (AIE 2004). Il va de soi que le scénario pourrait être révisé rapidement à la lumière de la récente décision des autorités de faire des efforts en vue d'aboutir à une utilisation économique soutenable de l'énergie. De même, les projections du FMI (2005) montrent que la part de la Chine dans la demande mondiale de pétrole devrait passer de 6 pour cent en 2003 à 13.5 pour cent d'ici à 2030. L'AIE (Agence internationale de l'énergie) comme le FMI⁸ confirment que la demande liée au transport devrait être le principal moteur de la forte demande de pétrole de la Chine⁹. Par contre, la réaction de l'offre chinoise demeure incertaine : sur la base des scénarios élaborés par l'AIE (2004) et le département de l'Énergie des États-Unis (Department of energy, 2004), le FMI ne prévoit pas d'augmentation notable de la production de pétrole en Chine (pas plus que chez les fournisseurs extérieurs à l'OPEP)¹⁰.

La demande chinoise de produits de base devrait rester élevée pendant les 20 années à venir, mais il existe des risques importants de baisse des cours¹¹. Premièrement, même si la Chine a relativement peu de ressources naturelles, elles n'en est pas moins un producteur important de certains produits (comme le pétrole et les métaux) : dans ces conditions, si les prix de quelques produits devaient monter en flèche, une augmentation de l'offre chinoise ne saurait être

écartée pour certains d'entre eux (Pomfret, 1997)¹². Deuxièmement, il existe des perspectives importantes de mise en œuvre de technologies économes en énergie et en métaux en Chine. Il y a eu par exemple la mise en place réussie d'exploitations agricoles alimentées par l'énergie éolienne grâce à une réduction de la TVA sur la production de ce type d'énergie (TVA qui a été ramenée de 17 pour cent à 8.5 pour cent en 2002)¹³. Troisièmement, bien que la Chine soit en pleine phase de décollage¹⁴, ce qui implique un volume important d'investissements à fort coefficient d'énergie (ne serait-ce que pour les investissements d'infrastructures), le rythme de ses investissements et de l'industrialisation devrait ralentir d'une manière ou d'une autre au cours des 20 années à venir (CNUCED, 2005)¹⁵. Dernier point, mais non le moindre, le niveau élevé des prix des produits de base à l'importation prélève sa dîme sur l'économie chinoise bien que les prix de l'énergie soient subventionnés en Chine¹⁶ : on peut présumer qu'ils seront au moins partiellement libéralisés dans un avenir proche, ce qui poussera à la hausse le prix des carburants sur le marché intérieur et pèsera sur la demande chinoise d'énergie. Il n'en reste pas moins que la demande chinoise d'énergie et de métaux, si elle devrait progresser à un rythme plus modéré, devrait demeurer soutenue.

Quant à l'Inde, elle arrive en septième position mondiale pour la demande de pétrole brut (AIE, 2005). Les projections situent le taux de croissance de son économie aux alentours de 7 à 8 pour cent au cours des deux décennies à venir, ce qui se traduira par une progression substantielle de la demande de pétrole pour les transports terrestres, maritimes et aériens. D'après les projections des *Perspectives énergétiques mondiales* (AIE, 2004), la consommation finale d'énergie du pays progressera au rythme de 2.1 pour cent par an, tandis que l'offre d'énergie primaire croîtra au rythme de 2.3 pour cent par an entre 2002 et 2030. Assurément, son impact sur le moyen et long terme sera énorme.

8.2.2. Les denrées alimentaires et les produits de base, hors métaux

La demande chinoise et indienne de produits destinés à la consommation humaine se prête également, de manière utile, à un exercice de prospective. La phase d'expansion la plus rapide de la demande chinoise de produits alimentaires semble être derrière nous. Premièrement, la croissance démographique du pays ralentit et elle devrait s'établir au tiers de son rythme des trois dernières décennies. Deuxièmement, l'écart entre la Chine et les pays développés concernant la ration calorique journalière s'est largement comblé : en 1997-1999, le bol alimentaire par personne et par jour en Chine était égal à 3 040 kilocalories – soit un niveau inférieur de seulement 10 pour cent à celui

des pays industrialisés. Pendant les trois prochaines décennies, la consommation alimentaire par habitant devrait donc progresser à un quart du rythme enregistré au cours des trois dernières décennies. De ce fait, la Chine devrait être le principal déterminant du ralentissement de la demande mondiale de produits agricoles attendu au cours des 30 prochaines années: cette croissance devrait s'établir à 1.5 pour cent par an contre 2.2 pour cent par an au cours des 30 dernières années. Il s'agit d'une rupture par rapport au rôle que le pays a joué en tant que principal moteur de la croissance de la demande mondiale de produits viviers et agricoles au cours des dernières décennies (FAO, 2002).

Pour l'instant, la demande chinoise de produits alimentaires continue pourtant d'augmenter, mais cette croissance devrait s'accompagner de changements structurels dans les habitudes de consommation : les effets conjugués de l'augmentation rapide des revenus et de l'urbanisation vont probablement modifier le régime alimentaire des Chinois. Cette évolution devrait se traduire par exemple par une demande croissante de viande. Si cette demande peut être satisfaite par les producteurs locaux (une hypothèse crédible), l'autosuffisance en viande devrait malgré tout générer une augmentation de la demande d'aliments pour bétail (essentiellement des graines de soja pour l'instant, mais peut-être du maïs à l'avenir). La demande d'huiles comestibles et de sucre, de produits d'aquaculture, de fruits et de légumes frais devrait augmenter elle aussi. La Chine pourrait donc bientôt offrir de nouveaux débouchés dans le domaine de l'agro-industrie et des exportations qui en sont issues.

Quant à l'Inde, l'apport moyen calorique par personne est toujours inférieur à 2 500 kilocalories, tandis que la population devrait augmenter à un rythme moyen de plus de 1 pour cent par an au cours des 30 prochaines années. Dans ces conditions, l'Inde prendra-t-elle le relais de la Chine comme principal moteur de la croissance de la demande mondiale de produits agricoles ? Peut-être, mais la consommation de viande et de produits d'alimentation animale demeure faible pour le moment tandis que le végétarisme, ancré dans la culture indienne, peut brider la demande de viande en Inde au cours des prochaines années (FAO 2002).

Notes

1. Entre 1978 et 2003, l'accumulation du capital a contribué à hauteur de plus de 4.5 pour cent à la croissance de la production annuelle alors que la contribution de l'augmentation de la productivité globale des facteurs (PGF) n'a atteint que 3.7 pour cent (OCDE 2005a). L'amélioration de la qualité de l'enseignement et la réallocation de la main-d'œuvre entre l'agriculture d'une part et les secteurs manufacturier et des services d'autre part sont également cités comme des facteurs fondamentaux de l'augmentation de la PGF. Enfin, Heytens et Zebregs (2003) montrent que la réduction du secteur public (privatisation), l'ouverture croissante de l'économie chinoise aux échanges et l'urbanisation ont joué aussi un rôle important dans l'amélioration de la productivité globale des facteurs.
2. En Chine, la main-d'œuvre totale est estimée à 740 millions d'individus, dont 370 millions tout au plus travaillent dans le secteur industriel de l'économie ; le nombre des agents économiques susceptibles d'abandonner leur activité agricole pour trouver un emploi dans le secteur industriel urbain serait de quelque 150 millions de personnes ou plus (OCDE 2005a).
3. En 2002, le revenu par habitant en Chine représentait 13 pour cent de celui des États-Unis. À la lumière des expériences passées, notamment les processus de rattrapage en Corée, Japon et au Taïpeh chinois, le potentiel de croissance rapide de la Chine semble considérable (Dooley *et al.* 2004).
4. Le 23 mars 2005, la Deutsche Bank (2005b) a publié une étude sur les centres mondiaux de croissance en 2020, étude qui place l'Inde en tête en tant que pôle de croissance (5.5 pour cent) avant la Chine (5.2 pour cent) sur la base du modèle *Formel-G* (modèle d'évaluation de la croissance à long terme) parce que la croissance démographique sera plus forte en Inde et que son économie sera de plus en plus ouverte.
5. PIB par habitant = productivité de la main-d'œuvre x utilisation de la main-d'œuvre.
6. « Plan de l'économie nationale pour les prochaines années (2006-10), par le Conseil d'État, Chine » (*People's Daily*, 12 octobre 2005).
7. Selon les Indicateurs du développement dans le monde et la publication de la Banque mondiale '*China Quarterly update*' (avril 2005), le coefficient de Gini est passé de 0.18 en 1978 à plus de 0.45 en 2003.
8. Les projections du FMI sont basées sur un scénario qui tient compte de l'augmentation du parc automobile, lequel passerait de 16 à 267 véhicules pour 1000 habitants entre 2003 et 2030.
9. La Chine compte à l'heure actuelle quelque 24 millions de véhicules, chiffre qui passera, selon les projections établies, à 90-140 millions à l'horizon 2020. Cette évolution fera passer la part des transports dans la demande chinoise de pétrole

- de 33 pour cent à 57 pour cent environ (de 1.6 mbj en 2004 à approximativement 5 mbj en 2020) (AIE 2004).
10. Dans ces conditions, le scénario de base du FMI pour le prix du baril de pétrole table sur un cours de 34 dollars environ entre 2010 et 2030.
 11. D'après l'AIE, les réserves mondiales de pétrole sont suffisantes pour satisfaire la demande globale jusqu'en 2030 et au-delà (Logan 2005).
 12. La Chine était le sixième producteur de pétrole du monde en 2004 (174 millions de tonnes de pétrole, soit 4.5 pour cent de la production mondiale) (AIE 2004).
 13. « Grid connected wind power in China », (département de l'Énergie des États-Unis) <http://www.nrel.gov/docs/fy04osti/35789.pdf>
 14. L'élasticité de la demande d'énergie de la Chine est de 1.5 (BNS 2004). En d'autres termes, pour chaque augmentation de 1 pour cent du PIB, la demande d'énergie a progressé de plus 1.5 pour cent. Ce chiffre n'est pas exceptionnel comparativement à d'autres pays en développement tels que l'Inde et le Brésil, dont l'élasticité de la demande est également supérieure à l'unité (Logan, 2005).
 15. Le profil de l'intensité en métal / énergie évolue dans le temps, et suit généralement une courbe en U inversé à mesure que les pays progressent sur leur sentier de développement : elle est très faible dans les pays pauvres ; elle augmente de façon spectaculaire lorsque les pays entament leur décollage et entrent dans une phase d'industrialisation rapide ; elle ralentit lorsque le rythme des investissements s'essouffle et que le pays trouve des moyens plus efficaces d'utiliser les métaux et l'énergie. La Chine se trouve à un stade intermédiaire de cette courbe en U inversé (se dirigeant vers son sommet) tandis que la courbe en U inversé elle-même tend à se déplacer vers le bas à mesure que de nouvelles technologies économes en énergie/métaux sont mises au point et appliquées par des pays, tels que la Chine, qui s'engagent tardivement dans la voie de l'industrialisation.
 16. À l'heure actuelle, les carburants automobiles ne sont pratiquement pas taxés et le prix de l'essence ordinaire (indice d'octane de 90) est de 4 yuans le litre (0.40 d'euros). Toutefois, la Commission nationale pour le développement et la réforme, qui est chargée de la réglementation des carburants en Chine, a relevé le prix de l'essence à cinq reprises en 2005, et elle envisage d'introduire progressivement une taxe sur les carburants. Les taxes indiennes représentent quant à elles à peu près la moitié du prix de détail de l'essence et du diesel, mais le kérosène (utilisé pour l'éclairage et la cuisson des aliments) et le GPL (gaz de pétrole liquéfié utilisé par les ménages pour la cuisine) sont fortement subventionnés.

Chapitre 9

Implications pour les politiques publiques

Cette étude montre que, dans l'ensemble, les effets quantifiables de la montée en puissance des géants d'Asie dans l'économie mondiale sont largement positifs pour l'Afrique. Cela n'implique nullement que ces avantages persisteront, ni qu'ils ne dessinent les contours d'une amélioration durable des performances économiques du continent. Certes, ces effets sont positifs pour l'Afrique, mais leur interaction avec un certain nombre de défis de politiques publiques – normes de gouvernance, diversification, effets d'entraînement en amont et en aval entre les enclaves modernes de l'économie et les autres secteurs, absorption de la main-d'œuvre et accumulation de capital humain – mérite un examen attentif.

Dans ce contexte, les décideurs africains, les partenaires au développement et les milieux d'affaires devront élaborer des solutions appropriées autour des trois grands axes suivants :

- Premièrement, des progrès considérables sont envisageables en vue d'une meilleure exploitation du potentiel en ressources naturelles de l'Afrique. Le plaidoyer en faveur de la diversification des économies africaines ne doit pas conduire à sacrifier l'exploitation des ressources naturelles disponibles sur le continent, notamment si l'on tient compte des dotations relatives de l'Afrique en facteurs¹.
- Ensuite, il faudrait revoir les stratégies africaines en matière de diversification et d'échanges à la lumière de l'exposition croissante à la concurrence chinoise et indienne de secteurs considérés jusqu'ici comme des options possibles pour la diversification de l'Afrique.
- Enfin, les bailleurs devraient renforcer leur soutien, en particulier dans le domaine du commerce, comme instrument de l'aide (« trade as aid »), afin de faciliter l'ajustement des économies africaines face à la pression croissante exercée par la concurrence chinoise et indienne sur les marchés des pays tiers. Faciliter l'accès des pays africains aux marchés de la zone OCDE constitue à cet égard un élément fondamental.

9.1. Mieux exploiter le potentiel en ressources naturelles du continent

Comme le soulignent les *Perspectives économiques en Afrique* (BAfD/OCDE 2005), un potentiel non négligeable reste inexploité dans le secteur des produits primaires de ce continent. De nouveaux gisements de pétrole sont mis en production en Angola et dans le Golfe de Guinée, et l'existence de réserves énormes semble attestée. De même, ce n'est que très récemment que le pétrole a commencé à couler dans les oléoducs tchadiens, et des réserves substantielles existeraient au Mali, à proximité de la frontière mauritanienne. Stimulée par le niveau élevé des cours internationaux, l'exploration aurifère s'accélère au Burkina Faso, et l'exploitation minière a commencé depuis peu dans quelques sites. L'exploitation des mines d'or peut être développée plus avant au Mali et les possibilités de gains d'efficacité dans l'exploitation du diamant sont très importantes au Botswana. Mais surtout, l'immense potentiel en minerais d'un pays aussi vaste que la République démocratique du Congo est notoirement sous-exploité. Le coût d'extraction de ces ressources et d'autres produits est élevé, et ce n'est que depuis peu que les investissements sont devenus rentables grâce au redressement des cours des produits de base, soutenu entre autres par la demande des géants asiatiques.

Toutefois, diverses contraintes empêchent d'exploiter pleinement le vaste potentiel en ressources naturelles du continent africain, à commencer par le manque d'infrastructures physiques adaptées (c'est vrai en particulier des transports ferroviaires et routiers). Le coût des transports est particulièrement élevé en Afrique, et ils ont augmenté en pourcentage de la valeur des exportations depuis 1970 (Amjadi et Yeats, 1995). Si la marge des prix CAF sur les prix d'expédition « franco à bord » a diminué partout ailleurs dans le monde, elle a augmenté en Afrique, où elle atteint un niveau inégalé². Cette situation est imputable tant à la déficience des infrastructures physiques qu'à la protection excessive qu'apportent les États africains à leurs transporteurs nationaux et aux fournisseurs de services de fret. Ces deux facteurs tendent à alourdir les coûts des importateurs comme des exportateurs et à réduire les incitations à investir dans les secteurs axés sur l'exportation.

Il existe aussi une large marge de manœuvre pour améliorer l'efficacité et la productivité des secteurs agricoles en Afrique (avec l'utilisation d'engrais et de techniques modernes notamment). Au stade actuel, les exportations agricoles de l'Afrique ne présentent pas de complémentarités évidentes avec les importations chinoises et indiennes de ces produits. Mais les choses pourraient changer avec l'évolution des habitudes alimentaires chinoises (voir section 8.2). De ce côté, il y aura donc des opportunités à saisir par les pays africains dans la mesure où ils parviendront à répondre positivement à l'augmentation

et à l'évolution de la demande. Si, par exemple, la progression attendue de la demande chinoise de viande devait se concrétiser et si cette demande devait être partiellement satisfaite par les éleveurs locaux, les importations chinoises d'aliments du bétail augmenteraient. Elles pourraient aussi s'élargir du soja au maïs, denrée produite par plusieurs pays africains. On peut également citer les réussites exemplaires de certains pays africains qui, tirant parti du faible coût de la main-d'œuvre et de conditions agro-écologiques favorables, ont développé des sites maraîchers qui produisent « hors saison » des légumes frais ou des fleurs coupées (Bonaglia et Fukasaku, 2003)³⁴. Par ailleurs, pour un produit comme le coton, il est crucial que les planteurs trouvent des débouchés sur les marchés les plus dynamiques, à savoir les producteurs de textiles asiatiques. Avec le démantèlement progressif de l'Accord multifibres, la demande de coton émanant de l'Union européenne et des États-unis va nécessairement diminuer, et celle de la Chine et de l'Inde est appelée à augmenter.

Dans ce domaine toutefois, les débouchés possibles pour les pays africains resteront étroits : la Chine va probablement se fournir auprès d'autres pays d'Asie, tandis que l'Inde a elle-même entrepris d'investir dans ces secteurs³⁵. L'Europe devrait donc rester le principal débouché des produits africains « hors saison ». Les perspectives d'expansion des exportations de café, de thé, ou de vin (sud-africain) vers l'Asie et la Chine en particulier paraissent a priori plus réalistes. Le tourisme est une autre industrie où les pays africains peuvent offrir un produit compétitif à la Chine, et en particulier à l'Inde³⁶. Mais un certain scepticisme prévaut quant à la possibilité de promouvoir le développement de l'agriculture dans les zones tropicales. Sachs (2001) cite de multiples facteurs expliquant que la productivité des cultures vivrières dans les zones tropicales soit plus faible que dans les zones tempérées, qu'il s'agisse de la formation et de l'érosion des sols, de l'action des parasites, ou encore des effets de la température ambiante sur la respiration des plantes et sur la photosynthèse. Le taux d'innovation dans le domaine agronomique, plus faible dans les régions tropicales, est également un élément d'explication, lui-même en partie imputable à la difficulté de diffuser les innovations technologiques adaptées aux écosystèmes tempérés au sein des zones tropicales.

9.2. Mieux gérer les revenus issus des matières premières

Libérer le potentiel africain dans le secteur des produits de base sans améliorer parallèlement la gestion des recettes qui en sont tirées, c'est hypothéquer la possibilité d'un développement durable. Le point essentiel ici est de ne considérer les dotations en produits de base ni comme une

« malédiction », ni comme une condition suffisante du développement. Les ressources naturelles en général, et les recettes exceptionnelles générées par la demande asiatique en particulier, loin d'être une malédiction, peuvent aujourd'hui servir aux pays producteurs de ressources naturelles du continent, à condition que les recettes tirées de ces activités soient gérées avec prudence et efficacité pour les besoins du développement. C'est une question qui déborde largement le cadre de la présente étude⁷.

Les pays dotés de ressources naturelles devraient considérer celles-ci comme des actifs forcément épuisables, et tout à la fois utiles pour développer des activités à l'origine d'avantages comparatifs nouveaux, diversifier l'économie, créer des liens avec d'autres secteurs productifs et supprimer les goulets d'étranglement qui entravent le développement. Comme le soulignent Bonaglia et Fukasaku (2003), « les secteurs des ressources naturelles, tels que l'exploitation minière et la foresterie, se caractérisent aujourd'hui par un contenu en technologie plus important, et ils peuvent non seulement favoriser le développement d'activités en amont et en aval, mais aussi donner naissance à des activités dérivées dans des secteurs secondaires tels que les services » (p. 19). Les secteurs fondés sur les ressources naturelles peuvent être un vecteur de transfert de connaissances et de technologies, comme le montre l'expérience passée des économies de l'OCDE (Australie, Canada, Scandinavie et États-unis par exemple) et d'économies extérieures à cette zone (comme le Brésil, le Chili et l'Uruguay, ainsi que plusieurs pays de l'Association des Pays de l'Asie du Sud-Est, ANASE). L'Afrique du Sud est de même devenu un leader mondial des équipements d'extraction minière.

Les matières premières peuvent également être une source de ressources financières à investir non seulement dans les secteurs non traditionnels, mais aussi dans des secteurs présentant des goulets d'étranglement pour le développement, comme l'agriculture, où les gains de productivité sont indispensables pour initier le processus d'industrialisation (Gollin *et al.*, 2002), ou encore les infrastructures ou les composantes socio-économiques de la croissance (éducation et santé en particulier)^{8,9}. Si le cadre réglementaire et institutionnel ne permet pas d'obtenir une rentabilité sociale suffisante par le placement des recettes générées par les matières premières sur le marché intérieur, celles-ci peuvent être investies à l'étranger, servir à rembourser la dette publique intérieure, ou être utilisées pour dégager un excédent budgétaire structurel qui permettra à l'État de financer des politiques budgétaires contractuelles (voir Encadré 2).

Il est indispensable de concevoir des moyens efficaces de gérer les effets macro-économiques indésirables de l'instabilité des prix des matières premières,

et éviter une gestion budgétaire pro-cyclique provoquant une alternance de périodes de forte expansion et de contraction. Si les recettes sont très volatiles, les règles budgétaires structurelles et les fonds de stabilisation peuvent fournir

Encadré 2 : Gestion des actifs et ressources non renouvelables

Les gouvernements africains, souvent les bénéficiaires directs d'un boum sur les matières premières, sont confrontés à plusieurs dilemmes (Collier et Gunning, 2005). Certes, ce ne sont pas les possibilités de dépenses qui manquent, étant donné les besoins de ces pays en général et notamment ceux associés à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Il n'en reste pas moins qu'une gestion prudente de cette manne est indispensable. Et ce, pour trois raisons au moins : premièrement, la manne n'aura sans doute qu'un temps ; deuxièmement, les capacités d'absorption locales sont limitées ; troisièmement, le revenu tiré d'une accumulation d'actifs nets permettra d'atteindre un niveau de consommation plus élevé, même une fois l'embellie terminée. Deux pays bien gérés, le Botswana et le Chili, offrent des exemples d'utilisation alternative des recettes publiques pendant une période de boum sur les matières premières ; le premier a surtout accumulé des avoirs à l'étranger, le second a réduit la dette publique intérieure et créé un fonds spécial pour stabiliser les recettes publiques provenant des produits de base (voir Encadré 3).

Au Botswana, les autorités ont réagi à un boum sur le diamant en édictant une règle exigeant que toutes les propositions d'investissements publics fassent l'objet d'une analyse coûts-avantages. Seuls ont été mis en œuvre les projets nationaux laissant prévoir des rendements supérieurs aux taux d'intérêt mondiaux. Dans la pratique, cette règle impliquait d'investir à l'étranger une proportion importante des recettes. La Norvège a adopté une stratégie similaire, qui consistait à verser une partie substantielle des recettes pétrolières dans un fonds pétrolier qui investissait exclusivement dans des actifs étrangers.

Certains pays riches en ressources ont une dette publique intérieure très importante. Au lieu d'investir les recettes à l'extérieur, les gouvernements de ces pays peuvent choisir de rembourser la dette intérieure publique. Dans bien des cas, le risque souverain et d'autres primes de risque portent le coût du service de la dette à un niveau supérieur aux taux d'intérêt mondiaux, ce qui conduit à penser que le budget de ces pays se trouverait soulagé si les autorités commençaient par réduire la dette publique. Cela peut aussi stimuler l'investissement privé local, en réduisant l'effet d'éviction associé au financement de l'État.

le cadre nécessaire pour dégager une épargne (ou une « désépargne ») pendant les phases d'expansion (ou de contraction), comme l'a fait le Chili par exemple (voir Encadré 3).

La règle de Hartwick offre une règle empirique pour assurer la viabilité des économies fondées sur l'exploitation de ressources épuisables. Cette règle aide à éviter une gestion budgétaire génératrice de cycles de surchauffe et de

Encadré 3 : Enseignements de la politique économique contracyclique au Chili

Une petite économie ouverte doit épargner dans les périodes de forte expansion des exportations de produits de base et d'afflux massif de capitaux, parce que l'augmentation de l'absorption, des profits et de la valeur de la monnaie locale entraînera une hausse correspondante des recettes fiscales. De façon plus générale, lorsque la variabilité de la base fiscale est forte, il est nécessaire d'épargner fortement pendant les périodes de « vaches grasses ». Cela doit être formalisé par une règle budgétaire structurelle exigeant une augmentation de l'épargne (ou de la « désépargne ») pendant les phases d'expansion (ou de contraction). En outre, certaines adaptations doivent être apportées à cette règle budgétaire structurelle lorsqu'on introduit les prestations d'assurance-chômage versées par l'Etat.

L'Étude économique du Chili 2005 de l'OCDE salue l'efficacité de la *règle budgétaire structurelle des excédents* mise en œuvre dans ce pays, règle qui garantit l'orientation contracyclique de la politique budgétaire. La politique budgétaire du Chili, qui doit servir d'exemple à d'autres pays tributaires des matières premières, est guidée par cette règle depuis 2000. Elle préconise de dégager un surplus budgétaire de 1 pour cent ajusté des effets du cycle économique et des fluctuations du cours du cuivre. L'orientation contracyclique de la politique budgétaire repose sur son fonds de stabilisation du cuivre. Des règles claires et strictes doivent régir la gestion des fonds de stabilisation. De manière réaliste, elles ne peuvent être mises en place que dans un cycle favorable, ce qui est le cas actuellement grâce à la demande de matières premières émanant des géants de l'Asie. Comme le processus de retour à la moyenne (« mean reversion ») est lent pour la plupart des prix des produits de base, les fonds de stabilisation doivent être très largement dotés pour être efficaces (Budnevich 2002). Le fonds de stabilisation et la règle du budget structurel excédentaire ont aidé le Chili à faire passer la situation des finances publiques consolidées d'une position de débiteur net à une position de créancier net.

contraction, et à assurer un processus durable de développement économique (Hartwick 1977). La règle indique qu'il est possible de maintenir un niveau de consommation constant dans une économie de rente si, à tout moment, la valeur de l'investissement est égale à la valeur des rentes liées aux ressources extraites. À ces conditions, il est possible d'obtenir un *taux d'épargne véritable* nul ou positif. L'épargne véritable fournit un indicateur bien plus large de la viabilité d'un sentier de croissance que le taux d'épargne nette classique du fait qu'il tient compte, en plus de la mesure traditionnelle de la variation des actifs productifs, des changements enregistrés dans les réserves en ressources naturelles, de la qualité de l'environnement et du stock de capital humain: un taux d'épargne véritable constamment négatif signifie que le pays a emprunté un sentier non soutenable de développement et que la consommation va inéluctablement chuter. Selon une analyse de la Banque mondiale (2005), l'Afrique subsaharienne est la seule région à avoir enregistré des taux d'épargne véritable constamment négatifs depuis le milieu des années 70.

Le Botswana offre l'un des très rares exemples d'une gestion budgétaire saine des recettes provenant des ressources naturelles sur le continent africain. La gestion de ses réserves en diamants est en fait largement inspirée de la règle de Hartwick : « Le Trésor établit un budget soutenable pour déterminer si les dépenses de consommation sont financées à partir des ressources de rente, et il les ajuste en conséquence. Il investit également à l'étranger les recettes tirées de l'exploitation du diamant afin de surmonter les problèmes de capacité d'absorption, de stabilisation des revenus et les effets du syndrome hollandais liés à l'appréciation de la monnaie » (Banque mondiale 2005, p. 12)¹⁰.

Une autre sorte de « malédiction des ressources » relève de la problématique de la gouvernance: elle se matérialise lorsque l'existence d'une rente de matières premières favorise des comportements prédateurs et de recherche de rente, la corruption, le clientélisme et les fuites de capitaux¹¹. À cet égard, l'amélioration de la transparence pour tout ce qui a trait à l'utilisation des recettes des produits de base peut être considérée comme un préalable. Plusieurs initiatives ont été prises ces derniers temps dans le but d'accroître la transparence du secteur des industries extractives, telles l'Initiative « Déclarez ce que vous payez », l'Initiative pour la transparence des industries extractives (EITI), et diverses autres initiatives liées à la responsabilité sociale des entreprises¹². Pourtant on est encore loin d'une réelle transparence et d'une vraie responsabilité financière. Certes, sur les 20 pays qui ont approuvé l'EITI, 13 d'entre eux se trouvent en Afrique (le Congo, le Ghana, le Nigeria, São Tomé-et-Principe, l'Angola, le Cameroun, le Tchad, la République démocratique du Congo, la Guinée équatoriale, le Gabon, la Guinée, le Niger, la Sierra Leone), mais seulement quatre d'entre eux (le Congo, le Ghana, le Nigeria, São Tomé-

et-Principe) prennent la peine de publier des rapports sur leur comportement en la matière. Les autres sont actuellement en désaccord avec le Fonds monétaire international (comme l'Angola) et la Banque mondiale (comme le Tchad) pour des questions concernant précisément la transparence budgétaire et la publication des recettes pétrolières, ainsi que l'utilisation des recettes pétrolières à des fins sociales ou à des fins de développement¹³.

9.3. Repenser les stratégies de diversification et de positionnement commercial

Mieux exploiter le potentiel que représentent actuellement les matières premières pour le continent est peut-être l'option la plus réaliste et la plus judicieuse sur le moyen/long terme, mais la volatilité persistante des prix de ces produits et le caractère non renouvelable des ressources naturelles soulignent à quel point il est urgent de diversifier la base d'exportation des économies africaines. Diverses stratégies de diversification ont été tentées depuis plusieurs années, avec des résultats inégaux. Surtout, la Chine et l'Inde émergent aujourd'hui comme d'importants concurrents dans les secteurs à très faible intensité technologique et à fort coefficient de main-d'œuvre, où précisément l'Afrique pourrait se positionner. Le risque est que le continent demeure cantonné à la production de matières premières, avec les conséquences que cela est susceptible d'impliquer pour la stabilité, la formation de capital humain et les normes de gouvernance sur le continent¹⁴. Il est donc indispensable de repenser les stratégies de diversification¹⁵ et de saisir les opportunités que la montée en puissance de la Chine et de l'Inde ouvre aux économies d'Afrique.

Dans le cadre de l'Accord multifibres, certains pays africains – tels que Maurice et dans une moindre mesure le Lesotho et le Swaziland, – avaient pu se doter d'un avantage comparatif dans l'industrie de l'habillement, dont l'émergence a souvent signalé le démarrage de l'industrialisation dans de nombreux pays. Or depuis janvier 2005, la concurrence chinoise et indienne semble avoir étouffé dans l'œuf au moins certaines initiatives africaines dans ce domaine. Pour rester compétitifs dans un environnement post Accord multifibres, et tirer parti de « l'opportunité extraordinaire » qu'offre la création de partenariats avec la Chine dans le contexte des chaînes de valeur internationales qui se structurent autour de ce pays, les producteurs africains de vêtement doivent faire preuve « d'initiative et de créativité » (Department of trade and industry South Africa, 2005). D'autres pays offrent des exemples concrets à cet égard (voir annexe B pour de plus amples détails) :

- Au Cambodge, les fabricants de vêtements s'efforcent d'établir une réputation d'entrepreneurs respectant strictement les normes sociales internationales du travail, espérant ainsi attirer des entreprises occidentales redoutant d'être associées avec des ateliers qui surexploitent la main-d'œuvre (Banque mondiale 2004). La législation du travail adoptée il y a quelques années intègre des principes de responsabilité sociale. Dans le cadre du programme «*Better Factories Cambodia*», des inspecteurs de l'Organisation internationale du travail s'assurent de la bonne application des lois et règlements, le plus souvent lors de contrôles inopinés, et le gouvernement a décidé d'exiger que toutes les usines se soumettent à ces inspections avant d'obtenir une licence d'exportation¹⁶.
- Les exportations de vêtements de l'Argentine sont passées de 30 millions de dollars en 2000 à 66 millions de dollars en 2005 (production annuelle, basée sur les huit premiers mois de l'année). Un partenariat public-privé, *Fundación ExportAr*, organise chaque année une présentation de mode «*Fashion Buenos Aires* » et conduit des études de marché pour les petites et moyennes entreprises. D'après un acheteur britannique, l'Argentine allie la compétitivité des prix à l'excellence de la création¹⁷.
- La Thaïlande investit 350 millions d'euros pour devenir une plaque tournante. La «*Semaine de la mode de Bangkok* », dont la deuxième édition a eu lieu en septembre 2005, sert à promouvoir des entreprises locales qui ne fabriquent pas uniquement des vêtements à façon pour les détaillants étrangers, mais qui conçoivent et commercialisent elles-mêmes leurs produits.

L'augmentation des échanges Sud-Sud devrait ouvrir des opportunités de marché aux pays africains les plus dynamiques (CNUCED 2005). Les possibilités de diversification verticale fondée sur la transformation des produits primaires africains mériteraient en particulier d'être davantage explorées. Il existe aussi des créneaux industriels où pourrait se positionner les quelques pays africains dotés d'une solide base industrielle. L'Afrique du Sud en particulier peut devenir un important fournisseur des marchés indiens et chinois dans des secteurs tels que l'agro-industrie en général et le vin en particulier, la construction automobile, les équipements portuaires, les technologies de conversion du charbon en carburants liquides et les produits chimiques. L'Afrique du Sud dispose aussi d'une industrie de services très dynamique, et certaines entreprises ont déjà investi en Chine et en Inde, ainsi que l'illustre l'Encadré 1.

Néanmoins, il y a peu de chances que les échanges Sud-Sud en général, ceux avec la Chine et l'Inde en particulier, offrent une solution miracle accélérant significativement l'insertion de l'Afrique dans le commerce mondial. Tout

d'abord, il existe encore des obstacles tarifaires et non tarifaires importants entre les pays en développement malgré la multiplication des accords commerciaux régionaux et le lancement du système généralisé des préférences commerciales entre les pays en développement (SGPC) en 1989¹⁸. Deuxièmement, les déséquilibres Sud-Sud vont sans doute subsister: on peut s'attendre à ce que les poids lourds tels que le Brésil (sans même parler des pays asiatiques) tirent le maximum d'avantages des échanges commerciaux avec les géants asiatiques. Troisièmement, à mesure que s'améliorera le pouvoir d'achat des populations urbaines chinoises et indiennes, la demande et les exigences en qualité de produits importés par cette nouvelle génération de consommateurs citadins devraient également augmenter. Les normes de qualité, notamment celles du secteur alimentaire (normes sanitaires et phytosanitaires, chaînes du froid, livraison en flux tendus, conditionnement, traçabilité, normes de qualité rigoureuses exigées par les détaillants mondiaux, etc.), convergeront vers les normes OCDE, qui se révèlent déjà très exigeantes pour les exportateurs africains confrontés à des problèmes tels que l'insuffisance des transports et de la logistique. Tous ces facteurs impliquent d'identifier avec soin les créneaux d'exportations viables et d'aligner les priorités des négociations commerciales sur les signaux du marché.

Dans ce contexte, les pays africains devraient aborder avec circonspection la négociation des accords de libre-échange avec la Chine et l'Inde¹⁹. Du point de vue des producteurs tout au moins, la question ici est de savoir comment concilier les possibilités incertaines et plutôt minces d'accroître sensiblement les exportations vers la Chine et l'Inde d'une part, et le risque bien plus immédiat d'être inondé d'importations de biens de consommation bon marché provenant de la Chine et de l'Inde. L'observation des faits jusqu'à présent montre que les pays africains adoptent de fait une approche prudente :

- Cinq pays africains ont effectivement accordé à la Chine le statut d'économie de marché entre avril et août 2004 (sur les huit pays qui avaient pris à l'époque la décision de le faire), mais aucun pays n'a rejoint la liste depuis lors, alors que 48 pays ont aujourd'hui attribué ce statut à la Chine²⁰.
- Des mesures de protection destinées à aider les pays africains à s'ajuster au choc de la concurrence indienne et chinoise et/ou à résister aux pratiques déloyales sur les marchés locaux depuis l'accord d'accession de la Chine à l'OMC (11 décembre 2001) pourraient aussi être envisagées, mais à titre *transitoire*. Le département sud-africain du Commerce et de l'Industrie (Department of trade and industry South Africa, 2005) envisage par exemple de prendre des mesures de protection de ce genre²¹.

- Il faut donc adopter une méthode d'approche plus sélective pour les négociations commerciales avec l'Inde et la Chine, en mettant l'accent sur la libéralisation des importations de matériels et de biens d'équipement.

9.4. Préserver les préférences commerciales accordées aux pays africains

La nécessité pour les bailleurs de fonds et les partenaires commerciaux au sein de la zone OCDE d'être constants et cohérents dans l'utilisation qu'ils font des instruments de politique économique est depuis longtemps au centre des débats sur une mondialisation équilibrée. Avec la libéralisation des échanges mondiaux, le renforcement de la concurrence chinoise et indienne et la renégociation des principaux partenariats Nord-Sud tels que l'Accord de Cotonou et autres, il est impératif de trouver des mécanismes appropriés pour soutenir les préférences commerciales accordées aux pays africains.

Il est indispensable en particulier de contenir *l'érosion des préférences commerciales*. Il faudrait donc que le soutien apporté aux stratégies de diversification (et à leur adaptation) via l'assistance technique et le renforcement des capacités dans le domaine commercial (« aid for trade ») aille de pair avec un clair engagement des pays de la zone OCDE en faveur d'un soutien aux préférences commerciales et d'un effort en vue de réformer des instruments complexes et en partie inefficaces tels que l'Agoa ou les régimes de préférences du programme « Tout sauf les armes » (TSA). Premièrement, la reconduction des systèmes de préférences doit être plus prévisible : par exemple, l'extension des dispositions de l'Agoa concernant les « pays tiers » au-delà de 2007 pour les exportations africaines de vêtements et d'habillement n'est pas garantie. Deuxièmement, il faudrait procéder à une révision complète des règles d'origine afin d'accroître l'efficacité de ces systèmes et leur aptitude à amortir de façon *efficace* l'impact de la concurrence chinoise et indienne. À cet égard, la rigueur des règles d'origine finit par ôter toute signification aux systèmes de préférences du programme « Tout sauf les armes » pour les exportateurs africains de vêtements et d'habillement (voir annexe B). Les pays du G-8 devraient assurer le libre accès, en franchise *effective* de droits de douane et de quotas à tous les produits africains, ce qui fournirait aux pays d'Afrique un véritable avantage par rapport à des concurrents asiatiques *intrinsèquement* plus compétitifs. Comme le souligne Carim (2005), « il faut améliorer rapidement les préférences accordées au titre du commerce en tant qu'instrument d'aide pour qu'elles acquièrent ou conservent une signification. Cette amélioration pourrait prendre la forme d'un renforcement des préférences, lorsque c'est techniquement possible, afin de maintenir la marge par rapport au traitement de la nation la plus favorisée (NPF) ».

Dans ce contexte, la tendance générale vers davantage de réciprocité dans le cadre des accords commerciaux internationaux paraît discutable, notamment lorsqu'il s'agit des relations commerciales entre l'Afrique et les pays développés. Il peut paraître illogique d'exposer les producteurs africains à des pressions concurrentielles plus fortes de la part des producteurs européens et américains au moment mêmes où les ils doivent surmonter le choc de la montée en puissance de la concurrence de la Chine et de l'Inde à la fois sur les marchés locaux et les marchés des pays tiers. La tentative, si tentative il y a, de soutenir l'accès préférentiel des pays africains aux marchés de l'Union européenne et des États-Unis par rapport à leurs concurrents asiatiques, perdrait une partie de son utilité si elle devait être contrebalancée et pratiquement invalidée par l'application de clauses de réciprocité dans le contexte des accords commerciaux qui seront conclus entre l'Afrique d'une part, les États-Unis et l'Union européenne d'autre part. À cet égard, les clauses de réciprocité en cours de négociation entre l'Union européenne et les pays ACP dans le cadre des Accords de Partenariat Économique ne présagent rien de bon pour les pays africains. Le durcissement de la concurrence des pays d'Asie justifierait plutôt le renforcement du programme d'action en faveur du développement du cycle de Doha et souligne la nécessité, l'utilité et l'opportunité d'une plus grande flexibilité (Traitement spécial et différencié et dispositions de l'Article 24 du GATT) dans l'application des mesures de réciprocité et de non discrimination découlant des principes de traitement de la nation la plus favorisée (NPF) et du traitement national (NT) formalisés par les articles 1 et 3 du GATT 47.

Notes

1. La structure des dotations relatives en facteurs des pays n'est pas gravée dans le marbre, mais Mayer et Fajarnes (2005) soulignent que ces dotations n'évoluent que très peu en Afrique dans le temps (c'est vrai en particulier pour les dotations relatives en terres, en main-d'œuvre et en capital humain). Les auteurs estiment que la part des produits primaires dans les exportations africaines restera très élevée (75 pour cent au lieu de 85 pour cent à l'heure actuelle), même si les pays africains devaient atteindre le niveau de revenu par habitant de l'Amérique latine. La part des produits de base dans les exportations africaines ne devrait donc pas diminuer dans de fortes proportions dans les années à venir et, si l'on considère les dotations en facteurs du continent, son avantage comparatif devrait continuer à résider dans les produits de base.
2. Voir Lehmann *et al.* (2003).
3. Les autorités maliennes ont des projets ambitieux dans ce domaine. Elles souhaitent mieux exploiter les vastes étendues de terres fertiles disponibles dans la haute vallée du Niger, terres actuellement en grande partie inexploitées et mal gérées par une entreprise publique, l'Office de la Haute-Vallée du Niger (BAfD/OCDE, 2005).
4. Voir aussi Friedland (1994), qui montre comment les progrès techniques ont permis de mettre en place des chaînes du froid longue distance et ont conduit les consommateurs à adopter des régimes diététiques plus sains.
5. L'État d'Himachal Pradesh par exemple émerge rapidement comme un producteur de légumes de premier plan. En outre, les exportations indiennes de produits de la floriculture ont sensiblement augmenté depuis le début des années 90 et c'est un secteur où d'importantes améliorations sont possibles, notamment par le biais de gains d'efficacité au niveau de la production et de la commercialisation (Dadlani, 1998).
6. Les autorités de Pékin ont décidé de porter de 2 à 12 le nombre des pays africains agréés en tant que destination touristique pour les Chinois. Plusieurs transporteurs, dont *Ethiopian Airways* et *Kenya Airways* en particulier, proposent des vols directs vers la Chine.
7. Voir l'examen concis et très instructif de la dépendance à l'égard des produits de base que proposent Anderson *et al.* (2005). Voir également Basedau (2005). Pour une analyse de la manière de gérer les actifs que représentent les réserves en matières premières, voir la description de la gestion des ressources pétrolières de la Norvège par Eifert *et al.*, (2003).
8. Voir Nkouna (2005).
9. La manne des produits de base pourrait servir à accroître les rendements des investissements réalisés dans les secteurs de la santé et de l'éducation et faire

sortir les pays les moins avancés du piège de la pauvreté. En termes plus pratiques, les recettes exceptionnelles que procure le niveau élevé des cours internationaux pourraient être également utilisées pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (Warner et Alexander, 2005).

10. Toutefois, Lange et Wright (2004) soulignent le volume très important des investissements non productifs.
11. Voir Basedau, (2005).
12. Voir par exemple Pourtier (2005) pour une analyse des problèmes de transparence qui entourent l'utilisation des recettes pétrolières en République centrafricaine, et Corsi (2005) pour les problèmes de responsabilité sociale des multinationales pétrolières qui opèrent dans la même région. Voir également Gary et Karl (2003).
13. La Banque mondiale fait ainsi état des préoccupations que lui inspirent les conclusions du « Rapport de mission sur les projets financés par les ressources pétrolières » établi par le Collège de Contrôle et de Surveillance des Revenus Pétroliers du Tchad : « Le rapport mentionne des irrégularités dans les transferts de fonds ; la mauvaise qualité des marchandises et des services et les retards importants dans l'acheminement des marchandises et la prestation des services ; et l'absence de processus d'appels d'offres, ainsi que des cas de vente à des prix supérieurs aux prix annoncés. Il estime aussi que certaines autorités locales n'ont pas été informées des projets prévus dans des zones relevant pourtant de leur responsabilité administrative » (disponible sur Internet, 26 juillet 2005 - <http://www.worldbank.org/afr/ccproj/news/index.htm>)
14. Ce risque ne concerne pas seulement l'Afrique bien sûr. Il vaut aussi pour des pays, comme ceux de l'Amérique latine, qui ont diversifié leur économie au-delà de leur base traditionnelle de matières premières et qui tendent aujourd'hui à se replier sur cette base en raison de la forte demande de matières premières émanant de Chine et d'Inde.
15. Cependant, la nécessité de repenser les stratégies de diversification ne doit pas dispenser les autorités nationales africaines de faire un effort véritable pour améliorer le climat de l'investissement, qui a jusqu'à présent été peu propice au développement du secteur privé.
16. « The rag trade patches up its image », *Financial Times*, 13 septembre 2005.
17. « A la media de Europa », *La Nación*, 20 septembre 2005.
18. Institué en 1989, le SGPC sert de cadre de référence pour la réciprocité des préférences commerciales entre 43 pays en développement afin de promouvoir le commerce à l'intérieur de ce groupe de pays. La Chine et le Groupe des 77 seront invités à accéder à l'Accord et à participer à la nouvelle série de négociations, qui devrait se clore d'ici à la fin 2006. Le SGPC ne fait pas partie du système de l'OMC et son fonctionnement est assuré par un secrétariat de la CNUCED. Ce sont les contributions volontaires des participants qui financent le fonctionnement du système.

19. Les négociations concernant un accord commercial entre l'Union douanière d'Afrique australe (SACU) et la Chine ont commencé mi- 2004.
20. Information datant de la fin août 2005, aimablement communiquée par Marc Bacchetta, OMC.
21. Le département sud-africain du Commerce et de l'Industrie observe: « Dans le contexte du commerce international, et de notre propre environnement juridique, les instruments permettant de lutter contre les pratiques déloyales, à savoir les droits *antidumping* et les droits compensateurs, existent bel et bien et les procédures à suivre pour utiliser ces mesures sont bien comprises par l'industrie. Si le succès de la Chine sur le marché local est attribué à des pratiques commerciales déloyales, des mesures existent pour y faire face ». Le Département précise en outre : « Dans le souci de créer un espace pour la transformation du secteur, le gouvernement a indiqué qu'il était disposé à étudier des mesures restrictives (...). Longtemps attendues, les demandes de protection reçues au cours des derniers mois ouvrent la possibilité de faire avancer ce processus. Ces demandes de protection nous ont amené à établir un dialogue avec les autorités chinoises afin non seulement de trouver une solution d'urgence à ce problème de l'explosion des exportations chinoises, mais aussi, et plus globalement, au sujet de la coopération économique à développer dans ce secteur » (www.dti.co.za).

Chapitre 10

Premières conclusions

La Chine et de l'Inde ont largement contribué à augmenter la demande de matières premières adressée à l'Afrique. Par leur forte croissance, leurs excédents d'exportation et l'accumulation des réserves qu'ils ont réinvestis dans les bons du Trésor des États-unis, ces deux pays ont contribué à atténuer les pressions inflationnistes mondiales, à faire baisser les taux d'intérêt mondiaux et à pousser à la hausse les cours des matières premières, ce qui améliore les termes de l'échange de l'Afrique. Il n'y a toutefois pas de raison de se réjouir si, avec la manne que représente cette demande, le développement d'activités intensives en main-d'œuvre peu qualifiées sont compromises, si les inégalités se creusent et si les comportements de recherche de rente se développent encore davantage. Éviter ces derniers est indispensable car ils aboutissent à détourner des ressources nécessaires à la croissance économique. Dans le même temps, les politiques nuisibles aux autres activités industrielles, en particulier, celles qui favorisent l'appréciation des devises locales doivent aussi être écartées. Les autorités doivent aussi s'efforcer de tirer parti de l'accroissement des recettes fiscales liées aux exportations de produits primaires pour financer des dépenses axées sur la réduction de la pauvreté.

La montée en puissance des géants d'Asie pourrait influencer sur les perspectives de croissance de l'Afrique de diverses manières. Les relations commerciales constituent l'une d'elles. La Chine et l'Inde sont des marchés pour les produits africains, mais aussi des concurrents, et cela est vrai en particulier dans les secteurs de l'habillement et du textile à vocation exportatrice, où le système de contingentement qui aboutissait indirectement à protéger les exportateurs africains a été supprimé en janvier 2005. D'un autre côté, les consommateurs africains profitent de biens de consommation bon marché provenant des pays moteurs de l'Asie, et les producteurs locaux profitent de biens d'équipement adaptés et bon marché que ces pays produisent. L'investissement est un deuxième circuit d'influence. Les entreprises chinoises et indiennes sont de plus en plus tournées vers l'extérieur et font preuve de ce

qui ressemble à une boulimie de ressources. Les autorités devront exploiter l'opportunité qu'offre la présence grandissante des entreprises asiatiques en Afrique et les utiliser comme source de technologie, de formation de capital humain et d'accès aux marchés mondiaux, indépendamment des financements extérieurs qui pourraient (mais pas nécessairement) accompagner leurs investissements. Les pays africains devront définir comment ils peuvent s'intégrer dans les chaînes de valeur mondiales centrées sur la Chine/l'Inde qui se structurent actuellement tout en évitant d'être confinés au rôle de fournisseurs de produits primaires.

Les pays d'Afrique abondamment dotés en ressources devront concilier la promotion des secteurs créateurs d'emplois (agro-industrie, textile, services exportables, etc.) et le désir de tirer parti des recettes exceptionnelles induites par la hausse des prix des produits de base. Les autorités monétaires devront éventuellement adopter une politique monétaire défensive destinée à éviter une appréciation de la monnaie défavorable aux industries exposées à la concurrence des importations et aux exportateurs dans les secteurs autres que ceux reposant sur l'extraction de matières premières. Les autorités budgétaires doivent restreindre les dépenses publiques consacrées aux services et à la construction afin de contenir l'appréciation du taux de change réel. Les recettes exceptionnelles tirées des matières premières non renouvelables devront également être investies de façon rationnelle afin de financer des dépenses permettant la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, d'investir dans des actifs à l'étranger ou de procéder au désendettement des pays. L'augmentation des avoirs nets des pays est nécessaire au maintien des niveaux de consommation au-delà de la période de recettes exceptionnelles.

Par ailleurs, certaines branches d'activité devront vraisemblablement lutter pour leur survie au cours des décennies à venir, en partie à cause de la concurrence que la Chine et l'Inde exercent au niveau des coûts unitaires de la main-d'œuvre. Néanmoins, certaines activités sont ou bien complémentaires de la montée en puissance des géants d'Asie, ou bien relativement à l'abri de leur concurrence, telles la production de denrées alimentaires. Pour satisfaire la demande de la Chine et de l'Inde, l'Afrique doit attirer des investissements et des services d'assistance technique et de renforcement des capacités dans l'agriculture. C'est une tâche énorme, qui exige elle aussi un soutien des partenaires au développement. Ce contexte montre bien les défis que doivent relever les producteurs africains de produits agricoles s'ils veulent tirer parti de l'augmentation de la demande chinoise de produits alimentaires. Les autorités locales devront également veiller à ce que les petits exploitants agricoles soient en mesure de se positionner sur ces nouveaux marchés d'exportation.

Les bailleurs de fonds doivent se demander si l'expansion de la Chine et de l'Inde n'implique pas de revoir les politiques adoptées (l'accès préférentiel aux marchés par exemple) pour faire reculer la pauvreté et diversifier les économies. Certaines stratégies, telles que celles qui mettent l'accent sur le développement des exportations de produits manufacturés intensifs en main-d'œuvre peu qualifiée afin de réduire la pauvreté, devront peut-être être modifiées à la lumière de l'augmentation de la concurrence et de la baisse des prix d'un grand nombre de ces produits (tels les textiles dans un contexte post Accord multifibres). Une intégration verticale accrue des industries fondées sur l'exploitation des ressources naturelles devra être entreprise. La concurrence croissante de la Chine et de l'Inde légitime aussi une intervention des partenaires au développement en vue de contenir le processus d'érosion des préférences commerciales, d'améliorer l'efficacité des systèmes de préférences mis en place pour l'Afrique et de garantir ainsi l'accès préférentiel de l'Afrique aux marchés des pays développés.

Annexe A.

La structure des échanges de l'Afrique subsaharienne

Pour comprendre la signification que peut revêtir pour les pays africains l'émergence de la Chine et de l'Inde en tant que partenaires sur le plan commercial, il est indispensable d'analyser au préalable la composition des échanges de l'Afrique. Dans ce contexte, et nonobstant la diversité des situations sur le continent, une caractéristique commune et primordiale ressort : c'est la dépendance largement partagée des pays subsahariens à l'égard des exportations de produits de base et la diversification limitée de leurs économies. Et cette dépendance se traduit elle-même dans la structure des importations de la région, largement dominées par les produits manufacturés.

Les exportations africaines : la prépondérance des matières premières dans le contexte d'une diversification économique limitée

Le tableau A1 montre que pour 27 des pays africains sur la liste des 49 qui y figurent, pas plus de cinq produits (pour l'essentiel des produits de base) représentent plus de 75 pour cent des exportations. Si l'on considère l'Afrique dans son ensemble, le pétrole brut entre pour 35 pour cent dans le total des exportations du continent¹.

La dépendance à l'égard des produits de base est une caractéristique fondamentale des pays africains et elle s'explique logiquement par les dotations en facteurs de ces pays. De fait, c'est grâce à ces dotations que le continent bénéficie d'un solide avantage comparatif dans la production de produits de base : à partir du cadre d'analyse théorique d'Heckscher-Ohlin, Mayer et Fajarnes (2005) montrent que la concentration particulière des exportations africaines sur les produits primaires s'explique en grande partie par le caractère inhabituel de la combinaison des ressources et des dotations en ressources du continent. L'Afrique dispose en abondance de terres, mais elle souffre

Tableau A1: Les trois principales exportations des pays africains et leur part dans le total des exportations (2003)

	Trois exportations principales et leur part dans le total des exportations*			Nbre de produits représentant + de 75 % des exportations
	Produit I	Produit II	Produit III	
Afrique du Sud	Platine (11.8)	Diamants, hors confection industrielle (9.6%)	Autre charbon non aggl. (7.5%)	44
Kenya	Thé (16.9%)	Fleurs et feuillages coupés(11.2%)	Essence moteur, huiles légères (9.3%)	25
Tanzanie	Poisson en filets, frais, congelé (12.6%)	Café, non torréfié (8.9%)	Tabac sur tige,écoté (6.9%)	21
Zimbabwe	Tabac sur tige. écotés (30.8%)	Nickel mattes, sintrs. etc (8.9%)	Nickel,concentrés (8.6%)	13
Maurice	T-shirts, autres étoffés (16.6%)	Sucre de betterave ou de canne brut (16.4%)	Mailles, pullover. etc. tricotés.(11.5%)	10
Madagascar	Epices.ex. Poivre, piments (27.9%)	Crustacés. congelés (14.6%)	Mailles, pullover. etc. tricotés.(11.6%)	9
Erythrée	Micro circuits électroniques (40.7%)	Condensateurs électriques (11.8%)	Etreuse,instrument de mesure (4.6%)	8
Namibie	Poissons en filets, congelés (22.5%)	Diamants, hors confection industrielle (15.4%)	Produits chimiques radioactifs (10.8%)	8
Ouganda	Café, non torréfié (31.8%)	Poissons en filets, frais, congelés (13.0%)	Tabac sur tige. écotés (9.7%)	8
Sénégal	Mollusques (20.2%)	Huile d'arachide, fractions (11.1%)	Poisson en filets, frais, congelé (9.4%)	8
Cap Vert	Trans.spec.non classifiés (19.1%)	Turbines à gaz, nda (18.2%)	Chemises (9.3%)	7
Côte d'Ivoire	Fèves de cacao (48.2%)	Pâte de cacao (7.7%)	Bananes, fraîches ou séchées (4.8%)	7
Gambie	Pièces détachées d'avion (40.3%)	Autres légumes frais, congelés. (10.4%)	Huile d'arachide, fractions (7.3%)	7
Ghana	Fèves de cacao (48.3%)	Bois, autres que conifères, scités. (6.3%)	Aluminium et alliages d'alum.ouvrés (5.1%)	7
Togo	Coton, non cardé, peigné (36.7%)	Phosphates de calcium naturel (20.9%)	Fèves de cacao (5.8%)	7
Zambie	Cuivre. Anodes. Alliages. (40.7%)	Feuilles de cuirve (10.8%)	Cobalt,cadmium,etc. brut (10.4%)	7
Ethiopie	Café, non torréfié (47.2%)	Graines de sésame (sesamum) (12.6%)	Peau de mouton sans laine(6.5%)	6
Sierra Leone	Diamants, hors confection industrielle (49%)	Housses de sièges convertibles (10.9%)	Unités de stockage, traitement de données (4.9%)	6
Djibouti	Chlorure de sodium, etc. (35.2%)	Autres blés,meslin,non moulu (11.5%)	Pétrole.bitume,coke,etc (10.2%)	5
Cameroon	Pétrole brut (43.1%)	Bois, autres que conifères, scités. (13.4%)	Bananes, fraîches ou séchées (9.8%)	4

Tableau A1: Les trois principales exportations des pays africains et leur part dans le total des exportations (2003) (suite)

	Trois exportations principales et leur part dans le total des exportations*			Nbre de produits représentant + de 75 % des exportations
	Produit I	Produit II	Produit III	
Guinée	Aluminium (43.4%)	Alumine (oxyde d'aluminium) (17.2%)	Pétrole brut (10.3%)	4
Lesotho	Mailles, pullover, etc. tricotés. (33.3%)	Pantalons. Culottes. Etc. (18.4%)	Pantalons, Culottes, etc. (15.9%)	4
Malawi	Tabac sur tige. écotés (55.7%)	Thé (10.5%)	Tabac,non-écotés,etc (8.8%)	4
Somalie	Moutons et chèvres sur pied (27.6%)	Bois Fuel,bois de charbon (20.7%)	Mollusques (17.1)	4
Bénin	Coton, non cardé, peigné (68.7%)	Essence moteur,huiles légères (5.8%)		3
Burkina Faso	Coton, non cardé, peigné (66.9%)	Graines de sésame (sesamum) (6.4%)	Cigarettes contenant du tabac (4.1%)	3
Guinée Bissau	Mollusques (32.8%)	Propane, liquefié (21.8%)	Poissons en filets, congelés (20.6%)	3
Mauritanie	Métaux ferreux,concntr: not agg (39.8%)	Mollusques (27.8%)	Poissons en filets, congelés (15.5%)	3
Rep. Centrafricaine	Diamants, hors confection industrielle (42.7%)	Bois, autres que conifères, unt (29.1%)	Coton, non cardé, peigné (14%)	3
Congo, Rép. dém.	Diamants, hors confection industrielle (54.9%)	Diamants industriels (14.4%)	Pétrole brut (8.8)	3
Liberia	Bateaux, navires, autres embarcations(69%)	Bois, autres que conifères,bruts, unt (9.5%)	Caoutchouc naturel, latex (5.9%)	2
Mozambique	Aluminium et alliages d'aluminium ouverts (70.9%)	Crustacés. congelés (6.6%)		2
Niger	Produits chimiques radioactifs (71.5%)	Trans. spec.non classifiés (12.3%)		2
Seychelles	Poissons. Préparés. Presrvd. nes (54.5%)	Poissons en filets, frais, congelés (27.3%)	Essence moteur,huiles légères (4.3%)	2
Swaziland	Produits chimiques etc.nes (48.3%)	Fil textile,fibres discontinues, etc. (29.1%)	Autres composantes organo-inorganiques (5.4%)	2
Tchad	Coton, non cardé, peigné (57.5%)	Pétrole brut (21.1)	Gommes naturelles,résines,etc. (11.9%)	2
Angola	Pétrole brut (94.6%)			1
Botswana	Diamants, hors confection industrielle (87.6%)	Nickel mattes,sintrs,etc (8.4%)		1

Tableau A1 : Les trois principales exportations des pays africains et leur part dans le total des exportations (suite)

	Trois exportations principales et leur part dans le total des exportations*			Nbre de produits représentant + de 75 % des exportations
	Produit I	Produit II	Produit III	
Burundi	Café, non torréfié (78,9%)	Diamants, hors confection industrielle (4,7%)	Minéral, molybdène, niobium, etc (4,4%)	1
Comores	Epices, ex. Poivre, piments (88,1%)	Huiles essentielles (8,8%)		1
Congo	Pétrole brut (78,4%)	Essence moteur, huiles légères (5,8%)	Bois, autres que conifères, bruts, unt (5,7%)	1
Gabon	Pétrole brut (77,4%)	Bois, autres que conifères, bruts, unt (12,3%)	Manganèse (4%)	1
Guinée équatoriale	Pétrole brut (89,6%)	Alcool monohydrique acyclique (4,6%)	Bois, autres que conifères, bruts, unt (4,1%)	1
Mali	Coton, non cardé, peigné (86,8%)			1
Nigeria	Pétrole brut (86,4%)	Gaz naturel, liquéfié (4,6%)		1
São Tomé et Príncipe	Fèves de cacao (82,2%)			1
Soudan	Pétrole brut (79,6%)			1
Afrique**	Pétrole brut (38,4%) [16,3%]	Essence moteur, huiles légères (4,7%) [5,5%]	Diamants, hors confection industrielle (3,7%) [12,5%]	36

Sources : Perspectives économiques en Afrique 2005/2006; information basées sur les données de la Division des statistiques de la Banque africaine de développement ; PC-TAS 1999-2003 Centre du Commerce International UNCTAD /WTO et Division des Statistiques des Nations Unies.

Notes : * Les produits sont reportés lorsqu'ils constituent plus de 4 pour cent du total des exportations.

** Les chiffres entre [] représentent la part de l'Afrique dans les exportations mondiales pour chaque produit.

parallèlement d'une pénurie notoire de main-d'œuvre qualifiée. Dans ce contexte, c'est dans le secteur des produits primaires non transformés que réside l'avantage comparatif des pays africains. En outre, comme le montre le tableau A2, ses exportations sont peu diversifiées.

Certains pays africains pourraient disposer d'un avantage comparatif dans des activités industrielles à faible valeur ajoutée et peu qualifiée. Mais ils ne peuvent concrétiser cet avantage : de multiples facteurs, à commencer par les déficiences du cadre de l'activité économique et le niveau élevé des coûts de production, entravent le développement d'un secteur privé dynamique et diversifié en Afrique². En dehors de l'Afrique du Sud, qui possède depuis longtemps une base manufacturière importante et relativement diversifiée, et

Tableau A2: La diversification restreinte des économies africaines

	1999	2000	2001	2002	2003
Maroc	32.8	36.0	35.8	37.1	38.3
Tunisie	26.8	28.8	28.5	30.0	31.2
SACU*	28.1	29.8	29.3	26.6	22.2
Tanzanie	13.8	17.6	19.5	20.8	21.7
Egypte	9.1	15.2	27.0	27.1	20.4
Kenya	11.2	11.8	11.8	12.2	16.0
Sénégal	15.0	18.6	12.6	12.7	12.2
Maurice	11.2	13.5	12.3	12.1	11.7
Cap Vert	6.2	8.5	10.3	5.4	9.2
Madagascar	16.9	11.3	9.1	8.3	8.1
Zimbabwe	10.0	11.9	9.7	7.5	8.1
Ouganda	2.0	3.1	6.0	6.5	7.3
Afrique	10.8	6.9	8.5	7.8	6.4
Somalie	3.8	3.1	10.3	5.7	6.1
Djibouti	14.2	26.2	26.8	17.7	5.9
Togo	6.1	7.2	7.5	8.9	5.3
Gambie	2.4	4.4	6.2	7.4	5.2
Erythrée	4.8	14.6	16.6	13.7	5.2
Zambie	5.6	4.5	4.1	5.4	5.0
Guinée Bissau	2.7	2.4	1.5	1.7	4.8
Cameroun	6.2	4.0	4.4	4.3	4.4

Tableau A2: **La diversification restreinte des économies africaines** (suite)

	1999	2000	2001	2002	2003
Guinée	3.5	3.5	3.4	3.9	4.2
Ghana	7.7	8.2	8.1	6.1	4.0
Ethiopie	2.5	2.5	5.4	5.1	4.0
Côte d'Ivoire	5.7	7.3	6.6	5.4	4.0
Sierra Leone	4.4	4.1	7.0	7.7	3.8
Mauritanie	3.5	3.6	3.6	3.8	3.8
Rép. Centrafricaine	1.9	1.9	2.5	2.0	3.4
Algérie	6.5	5.8	5.7	3.0	3.3
Malawi	2.7	2.4	2.7	2.9	3.0
Rép. Dém. Congo	2.0	2.4	2.4	1.8	3.0
Seychelles	2.0	1.9	2.6	2.8	2.7
Tchad	1.6	1.7	1.5	1.7	2.6
Rwanda	2.6	3.1	2.6	2.8	2.4
Burkina Faso	2.2	4.5	4.6	7.9	2.2
Bénin	2.8	3.4	2.1	4.0	2.1
Liberia	3.2	2.9	2.2	2.1	2.0
Mozambique	8.5	9.2	2.9	2.7	2.0
Niger	2.4	2.1	5.1	3.7	1.9
Gabon	1.8	1.6	1.7	1.7	1.6
Congo	1.7	1.5	1.5	1.4	1.6
Burundi	1.9	1.6	2.0	1.7	1.6
Soudan	6.4	1.9	1.6	1.7	1.6
Sao T. & Principe	5.3	3.8	7.1	2.3	1.5
Libye	1.6	1.5	1.5	1.2	1.4
Nigeria	1.3	1.2	1.3	1.3	1.3
Mali	1.4	1.9	3.1	2.6	1.3
Comores	4.6	2.3	1.3	2.4	1.3
Guinée équatoriale	1.9	1.5	1.3	1.2	1.2
Angola	1.4	1.3	1.3	1.2	1.1

Notes : * L'indicateur de diversification mesure le degré de diversification des exportations. Il est construit comme l'inverse d'un indice Herfindahl, sur la base d'une désagrégation des exportations fondée sur le code de numérotation à 4 chiffres (du CTCI 3). Un indice élevé dénote une diversification importante des échanges

* La SACU (Union douanière de l'Afrique australe) inclut le Botswana, le Lesotho, la Namibie, l'Afrique du Sud et le Swaziland.

Source : Perspectives économiques en Afrique 2004/2005, informations basées sur les données de la Division des statistiques de la Banque africaine de développement ; PC-TAS 1998-2002, Centre du commerce international Cnuceid/OMC – Division des statistiques des Nations Unies

de Maurice qui, à côté de ses activités sucrières, a su se diversifier en se dotant d'une large base manufacturière (textiles pour l'essentiel) et d'une industrie touristique³, rares sont les pays à s'être engagés dans un processus de diversification et/ou ont développé des activités manufacturières ou agro-industrielles. Le tableau A2 indique les capacités de production d'acide phosphorique et de ciment développées par le Sénégal, ainsi que les exportations de fleurs coupées et de vêtement du Kenya, ou l'essor spectaculaire de l'industrie vêtement du Lesotho^{4,5}.

La structure des importations africaines

Compte tenu de la composition des exportations et de la diversification des économies africaines, il n'est pas surprenant que les importations du continent soient pour l'essentiel constituées de produits manufacturés, qui représentent près de 50 pour cent du total (60 pour cent si l'on inclut les produits chimiques). Une analyse plus approfondie montre que tous les pays africains sans exception sont des importateurs nets de machines et de matériels de transport (classe 7 dans la classification CTCI-3) et que la plupart d'entre eux sont des importateurs nets de produits manufacturés⁶ (sauf l'Afrique du Sud, la Zambie, le Mozambique, la Namibie, le Zimbabwe et la République centrafricaine), d'articles manufacturés divers⁷ (sauf Maurice, le Lesotho, le

Tableau A3 : Structure des importations de l'Afrique * (2003)

	Part dans le total des importations (%)	Part cumulative dans le total des importations (%)
Machines, matériel de transports	26.1	26.1
Biens manufacturés	11.0	37.1
Produits manufacturés divers	10.3	47.3
Produits chimiques	13.3	60.6
Carburants, lubrifiants etc.	16.0	76.6
Produits bruts, non combustibles, sauf les carburants	4.3	80.9
Produits alimentaires et animaux sur pied	10.4	91.4
Huiles anim. et végétales, graisses, cires	2.2	93.6
Boissons et tabac	1.3	94.8
Produits non classés par nature	5.2	100.0

Note : * commerce intracontinental compris

Source : Comtrade, Nations unies

Swaziland, Madagascar, le Zimbabwe et la Côte d'Ivoire) et de produits chimiques (sauf le Swaziland, le Sénégal, la Guinée).

Plus surprenante est l'importance des produits de base et des matières premières dans les importations africaines. Même si le continent est

Tableau A4 : Pays africains exportateurs nets de combustibles et de lubrifiants

	Exportations nettes de carburants/combustibles et de lubrifiants (millions de dollars)
Nigeria	17 383
Angola	8 898
Congo	2 274
Gabon	2 007
Soudan	998
Cameroun	612
RD Congo	97
Côte d'Ivoire	31
Tchad	19

Source : Statistiques *Comtrade*, Nations unies (2002) pour le Nigeria, le Gabon, le Soudan, le Cameroun et la Côte d'Ivoire ; statistiques *Trademap* (2003) pour la République démocratique du Congo, le Tchad, le Congo et l'Angola.

Tableau A5 : Pays africains importateurs nets de matières premières brutes non comestibles (combustibles non compris) (2002)

	Importations nettes de matières premières brutes (millions de dollars)
Nigeria	81.9
Maurice	49.0
Sierra Leone	28.3
Malawi	4.9
Burundi	4.2
Gambie	3.6
Érythrée	3.3
Sao Tomé-et-Principe	0.5

Source : *Comtrade*, Nations unies (2002)

principalement considéré comme un exportateur de produits primaires et de matières premières, pratiquement tous les pays qui le composent sont en fait des importateurs nets de carburants (seuls les pays figurant dans le tableau A4 sont exportateurs nets de combustibles et de lubrifiants), et un petit nombre de pays sont importateurs nets de matières premières (tableau A5). Dans ces conditions, l'impact de la Chine et de l'Inde sur les marchés internationaux de produits de base, sur les cours internationaux de ces produits en particulier, et par voie de conséquence sur les économies africaines, est peut-être plus complexe qu'on ne le pense habituellement.

Notes

1. Ce chiffre inclut les pays d'Afrique du Nord.
2. Voir en particulier Collier et Gunning (1999) ; Collier (2003) ; Berman et Leys (1994) ; Eifert *et al.* (2005).
3. Maurice a entrepris de s'ajuster à la perte de vitesse des industries du textile et du vêtement en se lançant dans des activités de service à forte valeur ajoutée basées sur les technologies de l'information et de la communication (BAfD/OCDE, 2005, p. 314).
4. Pour une analyse du développement de l'industrie des fleurs coupées au Kenya, de l'habillement au Lesotho et de la diversification de l'économie mauricienne, voir Andersson *et al.* (2005).
5. La Tanzanie et l'Érythrée comptent au nombre des pays les plus diversifiés d'Afrique. Outre une base large et variée d'exportations traditionnelles (café, coton, thé, noix de cajou, clous de girofle, sisal et tabac), la Tanzanie exporte aussi de l'or et son industrie touristique est prospère. Quant à l'Érythrée, il est possible que son indice de diversification soit biaisé par les activités importantes de réexportation de matériel électrique.
6. Élément n°6 dans la classification CTCI, Révision 3 : cuirs, articles de cuir ; produits manufacturés en caoutchouc ; liège, produits manufacturés en bois ; papier, papier cartonné, etc. ; fils textiles, tissu, etc. ; produits manufacturés non métalliques, minéraux ; fer et acier ; métaux non ferreux ; produits manufacturés en métal.
7. Élément n°8 dans la classification CTCI, révision 3 : articles manufacturés divers ; bâtiments préfabriqués ; sanitaires, plomberie, installations de chauffage et d'éclairage ; mobilier et pièces de mobilier ; literie, matelas, supports de matelas, coussins et autres objets d'ameublement rembourrés ; objets de voyage, sacs à main et autres contenants similaires ; pièces d'habillement et accessoires vestimentaires ; chaussures ; instruments et appareils professionnels, scientifiques et de contrôle ; appareils photographiques, matériel et fourniture d'instruments d'optique ; montres et réveils ; divers articles manufacturés, n.d.a..

Annexe B

La concurrence des géants asiatiques condamne-t-elle l'industrie naissante du vêtement africain?

Le cas de l'industrie du textile et de l'habillement dans le contexte du démantèlement progressif de l'Accord multifibres (AMF) illustre bien l'impact de la montée en puissance de la Chine et de l'Inde sur les économies africaines. Il met en lumière les difficultés des économies africaines à se diversifier et à jeter les bases d'un secteur manufacturier dans le cadre défavorable d'une concurrence internationale sévère, amplifiée par l'érosion des systèmes de préférences commerciales instaurés par les pays développés.

L'importance du secteur du textile et de l'habillement pour les pays africains

Tout d'abord, le textile est une activité économique qui est dans l'ensemble une industrie de main-d'œuvre (tout au moins dans les pays les moins avancés et les pays émergents). Elle peut donc être une source d'emplois dans le secteur formel et offrir de larges possibilités de diversification économique en dehors des exportations traditionnelles, avec de ce fait un effet positif sur la pauvreté. En outre, les activités basées sur le textile et l'habillement, pour les produits bas de gamme tout au moins, reposent surtout sur une main-d'œuvre non qualifiée à faible coût. À cet égard, les pays africains sont assez bien positionnés. ITC (2004) distingue dans ce contexte des pays à bas salaires tels que Madagascar et le Kenya, même par rapport à leurs concurrents d'Asie et d'Amérique latine (tableau B1).

Non seulement les pays africains disposent d'un avantage comparatif basé sur leur main-d'œuvre bon marché, mais certains d'entre eux produisent aussi la matière première, à savoir le coton. Plusieurs pays subsahariens sont

Tableau B1 : **Le faible niveau des coûts salariaux à Madagascar et au Kenya**

	Salaire horaire moyen (centimes de dollar)
Madagascar	0.33
Kenya	0.38
Indonésie	0.27
Inde	0.38
Bangladesh	0.39
Pakistan	0.41
Sri Lanka	0.49
Égypte	0.77
Chine	0.88
Philippines	0.91
Nicaragua	0.91
Colombie	0.98

Source : ITC (2004).

Tableau B2 : **Principaux producteurs mondiaux de coton**

		Production		Part dans la production mondiale	
		2004/05 en milliers de tonnes	2005/06	2004/05 %	2005/06
1	Chine	6 320	5 770	24.3	23.9
2	Etats-Unis	5 062	4 755	19.4	19.7
3	Inde	4 080	3 825	15.7	15.9
4	Pakistan	2 415	2 210	9.3	9.2
5	Brésil	1 250	1 250	4.8	5.2
6	Ouzbékistan	1 134	1 125	4.4	4.7
7	Turquie	900	800	3.5	3.3
8	Australie	613	369	2.4	1.5
9	Grèce	390	362	1.5	1.5
10	Syrie	331	285	1.3	1.2
11	Égypte	292	273	1.1	1.1
12	Burkina Faso	257	250	1.0	1.0
13	Mali	240	230	0.9	1.0
14	Turkménistan	203	200	0.8	0.8

Tableau B2 : Principaux producteurs mondiaux de coton (suite)

		Production		Part dans la production mondiale	
		2004/05	2005/06	2004/05	2005/06
		en milliers de tonnes		%	
15	Tadjikistan	172	160	0.7	0.7
16	Benin	152	135	0.6	0.6
17	Kazakhstan	148	128	0.6	0.5
18	Argentine	145	135	0.6	0.6
19	Mexique	141	152	0.5	0.6
20	Iran	140	109	0.5	0.5
21	Côte d'Ivoire	130	110	0.5	0.5
22	Tanzanie	115	100	0.4	0.4
23	Soudan	114	97	0.4	0.4
24	Espagne	110	110	0.4	0.5
25	Cameroun	105	100	0.4	0.4
26	Nigeria	100	88	0.4	0.4
27	Tchad	85	85	0.3	0.4
28	Togo	71	64	0.3	0.3
29	Pérou	70	70	0.3	0.3
30	Zimbabwe	65	65	0.2	0.3
31	Paraguay	65	80	0.2	0.3
32	Colombie	63	56	0.2	0.2
33	Azerbaïdjan	48	70	0.2	0.3
34	Ouganda	44	36	0.2	0.1
35	Kirghizistan	40	38	0.2	0.2
36	Israël	26	26	0.1	0.1
37	Mozambique	25	24	0.1	0.1
38	Afrique du Sud	21	18	0.1	0.1
39	Malawi	17	18	0.1	0.1
	Total Mondial	26 034	24 127		

Source : Cotton Outlook (2005).

en fait des producteurs de classe internationale (même si leur part dans le total de la production mondiale reste modeste, tableau B2).

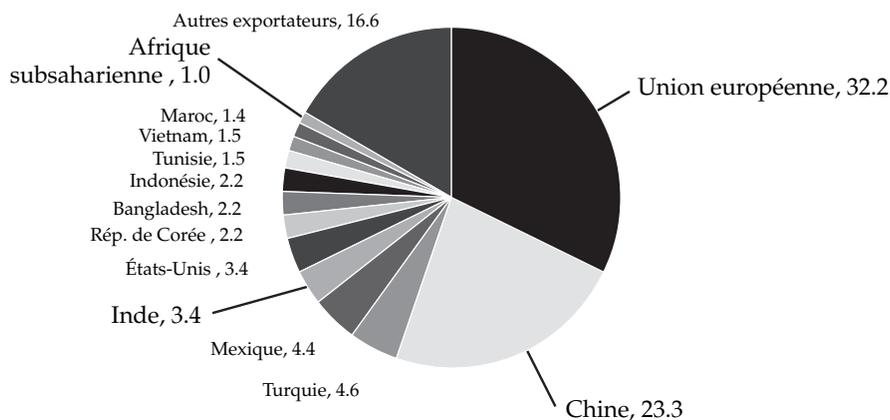
Pendant un certain temps, les décideurs africains ont considéré le coton comme une base de diversification de leurs économies et comme une ressource à exploiter en vue de créer une base manufacturière reposant sur le textile et

l'habillement, qui permettrait d'ajouter de la valeur à la matière première et de progresser ainsi dans la chaîne des valeurs.

L'Afrique subsaharienne demeure en réalité un acteur mineur dans l'industrie mondiale du vêtement (Figure B1) et les possibilités de diversification

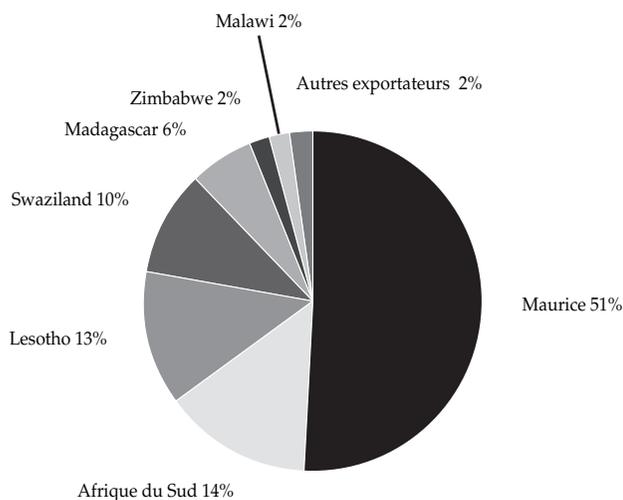
Figure B1 : **Afrique subsaharienne : un acteur mineur dans le commerce international du vêtement**

Part en pourcentage dans les exportations mondiales de vêtements (2002)



Source : Comtrade, Nations unies

Figure B2 : **Principaux exportateurs africains de vêtements**
Part en pourcentage dans les exportations africaines de vêtements (2002)



Source : Comtrade, Nations unies

basées sur le vêtement n'ont en fait commencé à se matérialiser que dans un très petit nombre de pays (Figure B2). Toutefois, certains pays d'Afrique enregistrent une forte progression de leurs exportations de vêtements, ne serait-ce que grâce à l'instauration des systèmes de préférences commerciales qui les concernent directement. Les deux systèmes les plus importants à cet égard sont la loi sur la croissance et les opportunités de marché pour l'Afrique (African Growth and Opportunities Act, Agoa) adoptée par les États-Unis et, dans une moindre mesure, le dispositif « Tout sauf les armes » (TSA) de l'Union européenne. En bref :

- i) l'Agoa, appliqué initialement dans le cadre du « US Trade Act » adopté en 2000, prévoit l'entrée en franchise de droits de douane et de contingents sur le marché des États-Unis de certaines catégories de vêtements ;
- ii) le programme « Tout sauf les armes », introduit en février 2001, est un arrangement spécifique destiné aux pays les moins avancés (PMA) et va au-delà du système généralisé de préférences de l'Union européenne ouvert à tous les pays en développement. Le TSA accorde une entrée en franchise de droits de douane aux importations de (presque) tous les produits provenant des PMA, sauf les armes et les munitions. La durée de ce programme n'est pas limitée dans le temps et il est reconduit tacitement.

Cependant, ce sont les contingents liés à l'Accord multifibres (AMF) qui ont joué pendant la longue existence de ce dernier un rôle déterminant. Ils ont notamment contribué à l'efficacité des programmes Agoa et TSA :

- i) Lorsque les concurrents les plus efficaces du secteur du textile/habillement, à savoir les pays asiatiques, étaient restreints par les contingentements de l'AMF, les systèmes de préférences tels que l'Agoa et le TSA garantissaient aux pays éligibles (les pays africains en particulier) un solide avantage en termes d'accès aux marchés occidentaux par rapport à leurs concurrents contingentés. Ils ont notamment permis aux pays africains d'exporter plus facilement vers l'Union européenne et les États-Unis, et de soutenir la concurrence des producteurs asiatiques de textiles et de vêtements. Les pays africains pouvaient se permettre d'appliquer des prix plus élevés que leurs concurrents pour pallier le coût plus élevé des facteurs (électricité, transports, environnement des affaires, etc.), et de maintenir des marges tout en restant compétitifs. ITC (2004) indique effectivement que si, par exemple, les coûts de la main-d'œuvre dans le secteur du vêtement à Madagascar et au Kenya sont plus faibles que dans tout autre pays

exportateur de vêtements aux États-Unis (tableau B1), cet avantage compétitif est annulé par le bas niveau de la productivité. Dans ces conditions, un traitement préférentiel du textile africain est crucial pour que les pays du continent puissent rester compétitifs face aux exportateurs asiatiques de textile/habillement.

- ii) Comme les pays africains n'étaient pas soumis à l'AMF et qu'ils avaient obtenu un accès préférentiel aux principaux marchés d'exportation, à savoir l'Union européenne et les États-Unis, ils avaient pu attirer des investissements de producteurs soumis aux contingents (à commencer par les Asiatiques) dans l'industrie du vêtement.

Les systèmes de préférences, et l'Agoa en particulier, ajoutés à la protection fournie par l'AMF, ont eu un impact positif sur l'industrie locale du vêtement. Cette industrie a connu par exemple un essor spectaculaire dans les pays de la Comesa (marché commun d'Afrique australe et d'Afrique orientale) tels que le Kenya, le Lesotho, l'Ouganda et Madagascar¹. L'Ouganda, dont les exportations de vêtements aux États-Unis étaient inexistantes dans les premières années qui ont suivi l'introduction du programme Agoa, a exporté l'équivalent de 2.7 millions de mètres carrés de ces produits dans la cinquième année du programme Agoa se terminant au 30 septembre 2005. De même, selon des projections, les exportations de vêtements du Kenya et de Madagascar aux États-Unis ont respectivement augmenté de 256 pour cent et 276 pour cent entre la deuxième année du programme (la première année pleine de l'Agoa) se terminant au 30 septembre 2002 et la cinquième année du programme (USAID 2005, p.11).

L'érosion des préférences commerciales et ses conséquences sur les exportateurs africains de textile/habillement

Mais l'érosion des préférences commerciales dans les secteurs du textile et de l'habillement pourrait empêcher l'émergence d'une industrie textile africaine dans un contexte marqué par la forte concurrence internationale des pays asiatiques. Le démantèlement de l'AMF a été achevé en janvier 2005. L'Accord multifibres a été progressivement supprimé en quatre phases entre 1995 et 2005, l'ultime phase, cruciale, intervenant en janvier 2005².

La fin des quotas va sans doute favoriser l'émergence partout dans le monde d'un nouveau modèle de production dans les secteurs du textile et de l'habillement, au détriment des producteurs de second rang, ceux d'Afrique en particulier. La mise en place du système des quotas à partir de 1974 a entraîné

une fragmentation géographique des chaînes de valeurs : les processus d'assemblage des vêtements ont été sous-traités à des pays en développement à bas salaires dont les quotas d'exportations étaient inutilisés. Les pays asiatiques tels que le Bangladesh ont d'abord bénéficié de la délocalisation des activités des producteurs asiatiques les plus compétitifs limités par les contingentements. Ils ont été suivis par des fournisseurs de second rang tels que les pays africains lorsque ces derniers ont bénéficié d'un accès préférentiel aux marchés protégés par les quotas. La fin de l'AMF pourrait entraîner une « réintégration » verticale de la production de vêtements et d'habillement, depuis la culture de fibres naturelles jusqu'à la fabrication de vêtements finis, sous la pression notamment des grands détaillants internationaux (Audet, 2005, p.3). Dans cet environnement en mutation, Audet estime que la clé de la compétitivité résidera dans la capacité à se fournir en textiles de grande qualité auprès de producteurs locaux et de leur acheter directement afin de tenir des délais de livraison plus courts.

Dans le cadre de cette mutation globale de la production de textiles et de vêtements, les exportateurs africains risquent de figurer parmi les perdants, tandis que la Chine et l'Inde seront à l'évidence au nombre des gagnants³. La part de la Chine sur le marché des États-Unis avant le démantèlement de l'AMF s'élevait à 16 pour cent. Elle pourrait passer à 50 pour cent puisque la Chine a toute chance de devenir le fournisseur de choix des détaillants occidentaux⁴. Pour le seul mois de janvier 2005, les exportations chinoises destinées aux États-Unis ont augmenté de 546 pour cent en glissement annuel pour les principales exportations de vêtements, de 1 836 pour cent pour les chemises de coton en maille et de 1 332 pour cent pour les pantalons tissés (US Census Bureau, août 2005). Dans ces conditions, les exportateurs africains pourraient être partiellement évincés du marché et confrontés à une baisse des prix.

Le démantèlement de l'AMF va laisser les exportateurs africains particulièrement démunis dans un contexte marqué par la concurrence agressive de la Chine et de l'Inde :

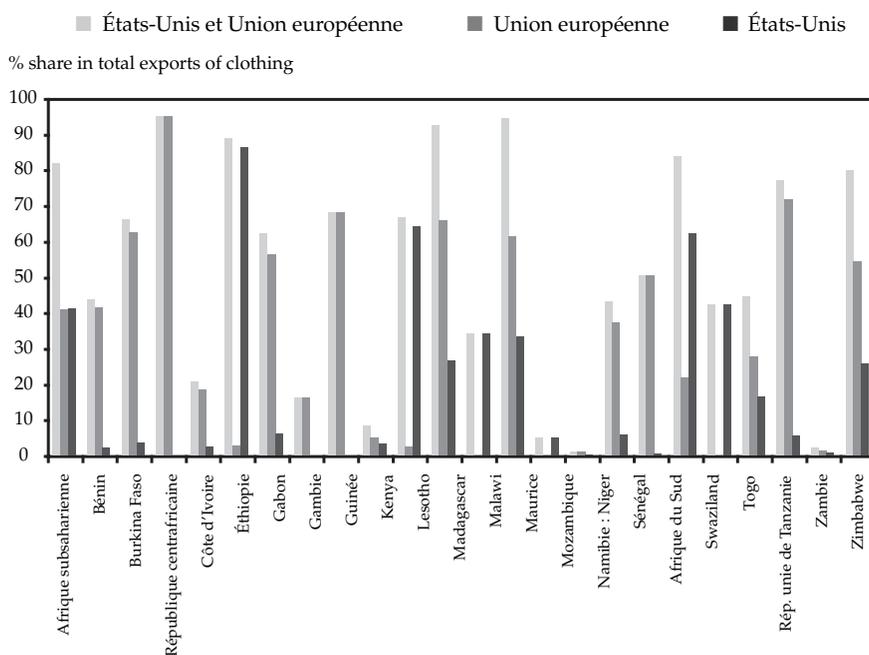
- Les produits africains sont principalement destinés à des marchés tels que l'Union européenne et les États-Unis, naguère encadrés par des quotas et où la concurrence risque d'être la plus agressive après le démantèlement de l'AMF (figure B3);
- La plupart des exportations africaines sont concentrées sur des produits bas de gamme – comme les pantalons ordinaires, les T-shirts, les pulls et les chemises tissées – à faible valeur ajoutée, généralement produits en grande série, et dont le style n'évolue pas beaucoup. En d'autres termes,

ce sont des produits qui étaient soumis à des contingents dans le cadre de l'AMF et pour lesquels des exportateurs comme la Chine et l'Inde pratiquent des prix extrêmement compétitifs.

L'ajustement des producteurs africains à la suppression progressive des contingents est lent et limité alors qu'ils pâtissent d'un important écart de productivité par rapport à leurs concurrents asiatiques. Ces derniers vont bénéficier d'économies d'échelle, disposent d'unités de fabrication efficaces, et sont en mesure d'offrir une gamme complète de services désormais exigés par les acheteurs internationaux (mise au point du produit, tissu, choix des fournisseurs, coupe, couture, conditionnement, contrôles de qualité, transport, financements et logistique). Les producteurs concernés par l'Agoa ne peuvent

Figure B3 : Les États-Unis et l'Union européenne, principaux importateurs de vêtements africains

Part en pourcentage des EU et de l'UE en tant que destinations des exportations africaines de vêtements



Source: Comtrade, Nations unies

pas suivre : ils n'ont pas assez de moyens pour proposer des quantités importantes, leur logistique laisse à désirer et ils sont pénalisés par des infrastructures déficientes (USAID, 2005, p.5). Dans l'ensemble, ils ne font que couper et coudre des vêtements. En outre, ils ne bénéficient pas vraiment d'une proximité avec les marchés de l'Union européenne, et encore moins avec celui des États-Unis. Si l'on y ajoute la médiocrité des infrastructures logistiques, ils ne sont pas non plus capables de garantir une gestion à flux tendus et des délais de livraison courts, des déterminants aujourd'hui cruciaux de la compétitivité (Audet, 2005, p.3). Ils ne sont pas non plus en mesure de faire parvenir aux détaillants des produits prêts à disposer sur les étalages (« store-ready ») sur la base d'informations en temps réel fournis par ces mêmes détaillants pour chacun de leurs points de vente (USAID, 2005, p. 6).

Le démantèlement de l'AMF a aussi mis en lumière les faiblesses des systèmes de préférences commerciales : il a mis en évidence la complexité de l'utilisation effective de ces systèmes par les pays admis à en bénéficier, de telle sorte que les avantages qui leur sont consentis par rapport à des rivaux très compétitifs tels que la Chine peuvent être en fait moins importants qu'il n'y paraît.

La rigueur et la complexité excessives des conditions d'utilisation ont limité l'efficacité des programmes TSA et Agoa. La mise en œuvre du dispositif TSA est subordonnée à *deux étapes* de transformation (transformation des fils en tissus, puis des tissus en vêtements), ce qui enlève pratiquement toute efficacité au programme pour les pays africains exportateurs de textiles, qui ne peuvent se conformer à cette règle. Les vêtements fabriqués sur le continent sont des produits à faible valeur ajoutée, fabriqués en grande partie à partir de biens intermédiaires importés puisque les capacités de filature et de tissage des pays africains sont insuffisantes pour les besoins de l'industrie locale du vêtement. En outre, les tissus produits en Afrique sont peu compétitifs. Certes, le programme TSA permet d'utiliser les tissus de l'Union européenne en tant que biens intermédiaires « d'un pays tiers »⁵, mais ces tissus ne sont pas compétitifs non plus. En raison de ces contraintes, les producteurs africains ne peuvent bénéficier des dispositions de TSA dans la mesure où ils emploient des tissus asiatiques, les plus compétitifs du marché.⁶

Le régime de l'Agoa est pour sa part assorti de conditions préalables plus souples, notamment pour les pays les moins avancés, qui sont autorisés à utiliser des tissus et des fils de « pays tiers ». Mais il comporte aussi des restrictions : des quotas (« degrés de préférence tarifaire ») limitent les exportations africaines de vêtements incorporant des fils et des tissus non achetés aux États-Unis ou produit localement entrant en franchise de droits de

douane sur le territoire américain. Les cargaisons qui dépassent ces contingentements entrent sur ce dernier sous le régime de la nation la plus favorisée (NPF), dont les taux courants sont moins favorables. De plus, la prorogation du régime Agoa, et en particulier de ses dispositions les plus avantageuses, reste incertaine : normalement, le programme doit prendre fin en 2015 pour les vêtements utilisant des tissus et des fils achetés dans la région d'origine, et les dérogations autorisant l'utilisation de tissus et de fils achetés en dehors de l'Afrique doivent devenir caduques en 2007 (et les quotas concernés devraient être réduits de moitié dès 2006). La reconduction de ces dispositions en 2007 est loin d'être assurée.

En d'autres termes, des programmes tels que le TSA et l'Agoa introduisent toujours une discrimination à l'encontre des tissus produits dans les pays d'Asie, ce qui empêche les exportateurs africains éligibles d'en tirer parti s'ils utilisent les biens intermédiaires les plus compétitifs (Mattoo *et al.*, 2002). En outre, les nombreuses conditions préalables ajoutent à la complexité des programmes, ce qui crée un effet que Bhagwati et Panagariya (1996) qualifient de « bol de spaghetti », où l'enchevêtrement des réglementations est tel qu'il peut décourager les exportateurs africains d'y avoir recours.

Au-delà des dysfonctionnements et des déficiences spécifiques du programme TSA et de l'Agoa, le démantèlement de l'AMF entraînera *automatiquement* l'érosion des préférences commerciales accordées par ces dispositifs aux pays africains par rapport à leurs concurrents asiatiques. Et il faut s'attendre à une érosion plus grande encore : le cycle de Doha peut déboucher sur une libéralisation multilatérale accrue alors que les accords de libre-échange bilatéraux entre l'Union Européenne et les États-Unis et les exportateurs de vêtements (en dehors de l'Afrique) se multiplient depuis peu et que la tendance devrait s'amplifier au cours des années à venir. Il devrait s'ensuivre une baisse des taux courants de la NPF, ce qui va encore réduire la marge (« marge de préférence ») entre les tarifs préférentiels accordés dans le cadre des régimes de préférences commerciales tels que l'Agoa et le programme TSA d'une part, et les taux courants autorisés par la NPF et le système généralisé de préférences pour les pays en développement d'autre part. L'Afrique est particulièrement vulnérable du fait de son extrême dépendance à l'égard des pays qui accordent les préférences (l'UE et les États-Unis). Plus précisément, Subramanian (2003) montre que le textile figure au nombre des produits (avec le tabac, la pêche et le cacao) dont les pays en développement, et notamment les pays africains, sont particulièrement tributaires et dont les exportations seront probablement fortement affectées par l'érosion des préférences.

Le secteur africain du textile/habillement : une industrie mort-née ?

À court terme, certaines usines pourraient fermer, avec les licenciements qui s'ensuivront. Un déplacement des IDE vers des régions exportatrices plus compétitives est à prévoir, et l'on devrait observer une diminution des exportations africaines (toutefois, l'impact sur la balance commerciale des pays africains devrait être atténué puisqu'une proportion importante des tissus utilisés comme produits intermédiaires est importée). À la fin de 2004 et au début de 2005, des articles alarmants sur les fermetures d'usines ont paru dans la presse locale : près de 8 000 salariés auraient été licenciés au Kenya depuis la fin 2004. Au Lesotho, 8 usines ont cessé leurs activités au cours des six derniers mois de 2004, laissant plus 12 000 salariés sans emploi, et 17 usines de plus ont fermé en janvier 2005, créant 11 000 chômeurs supplémentaires. Ces licenciements en masse auront sans doute un fort impact sur la pauvreté étant donné que le textile en Afrique est une industrie à haute intensité de main-d'œuvre, qui emploie surtout des femmes et fournit l'essentiel des emplois dans le secteur formel.

Toutefois, malgré la consolidation des industries textiles dans le monde, et même si la Chine a toutes chances de devenir le fournisseur favori des détaillants européens et américains, les fournisseurs de second rang, et en particulier les producteurs africains, devraient conserver une place : les acheteurs des États-unis et de l'Union européenne devraient en effet veiller à diversifier leurs sources d'approvisionnement. En outre, avec la suppression des contingents, les droits de douane vont désormais se trouver sur le devant de la scène: de fait, si l'Accord sur les textiles et les vêtements (ATV) exige la suppression des contingents, il ne traite pas de la question de la protection

Tableau B3 : Textiles et vêtements, moyenne simple des tarifs douaniers

	Produits manufacturés	Textiles	Vêtements
Pays de la zone OCDE	6.2	9.4	16.1
Australie	5.4	9.9	20.7
Canada	4.9	10.7	18.4
Union européenne	4.4	7.9	11.4
Japon	2.9	6.5	11
Nouvelle-Zélande	3.1	2.4	13.7
États-Unis	4	9.1	11.4

Source : Audet (2004)

tarifaire. À ce propos, le traitement préférentiel accordé par un régime tel que l'Agoa est loin d'être négligeable. Le niveau moyen des droits d'importation des vêtements reste très élevé par rapport aux tarifs moyens appliqués aux produits manufacturés et même aux textiles (tableau B3). Les producteurs de textile/habillement d'Afrique subsaharienne éligibles aux régimes de préférences commerciales tels que l'Agoa pourraient ainsi maintenir leur avantage comparatif sur des produits dont les droits d'importation sont particulièrement élevés (comme les fibres artificielles par exemple).

Les autorités locales pourraient aussi prendre un certain nombre de dispositions, et les partenaires au développement apporter leur aide afin de préserver la compétitivité des producteurs africains de vêtements. En dehors des mesures d'ordre général destinées à améliorer l'environnement des affaires,

- Des mesures pourraient être prises pour restaurer le niveau de la marge de préférence accordée par des régimes tels que le TSA et l'Agoa. Premièrement, il faudrait assouplir les conditions préalables incorporées dans les systèmes de préférences commerciales. Les exportateurs africains doivent bénéficier d'un accès sans restriction aux tissus les plus compétitifs et pouvoir s'approvisionner dans des pays étrangers tout en conservant un libre accès en franchise de droits de douane et de contingentement aux marchés des États-unis et de l'Union européenne⁸. Deuxièmement, les pays importateurs devraient s'efforcer de rationaliser et de simplifier les règles, les procédures, les dossiers et les formalités à suivre ou produire pour bénéficier de ces régimes. À cet égard, les systèmes de préférences commerciales des États-unis et de l'Union européenne pourraient s'inspirer de l'Initiative canadienne d'accès aux marchés en faveur des pays les moins avancés, qui ne comporte pas de règle de double transformation, qui autorise les producteurs à se procurer des tissus dans tous les pays du monde, et qui exige seulement que 25 pour cent de la valeur du vêtement soient ajoutés dans le pays admis à bénéficier de cette Initiative ;
- Il existe bien des niches de marché et de produits pour les producteurs africains, mais ils sont la plupart du temps inaccessibles faute de compétences suffisantes en matière de gestion et de savoir-faire (Maurice faisant figure d'exception dans ces domaines). Les partenaires au développement pourraient donc aider les pays subsahariens à améliorer l'efficacité de leur production et à combler l'écart de productivité avec les autres exportateurs de vêtements, ne serait-ce qu'en soutenant les efforts déployés par les producteurs locaux pour accroître la productivité des opérateurs des machines à coudre, en formant des cadres intermédiaires et des ingénieurs, et en modernisant les technologies locales.

Comme il a déjà été indiqué, l'intégration verticale (de la production de fils et de tissus jusqu'à la commercialisation de vêtements) est un facteur important de compétitivité et de survie dans le monde post-AMF, en particulier si les dispositions de l'Agoa concernant les « pays tiers » ne sont pas reconduites. À cet égard aussi, l'Afrique accuse du retard. Les tissus fabriqués sur place portent sur des quantités très limitées, leur qualité laisse à désirer et leur prix est élevé. Les capacités africaines de tissage et de couture sont en effet très limitées, malgré une large disponibilité de fibres textiles. La création de filatures est excessivement coûteuse en Afrique, surtout comparée au coût d'installation de manufactures de vêtements. Dans ces conditions, les tissus africains ne peuvent supporter la concurrence chinoise, même lorsqu'ils sont demandés comme produits intermédiaires de l'industrie locale du vêtement : ITC (2004) indique que le coût du coutil sergé standard importé de Chine au Lesotho est de 0.58 dollars le mètre carré contre 1.57 dollar pour les mêmes tissus fabriqués en Afrique du Sud. Là encore, les partenaires au développement pourraient soutenir le développement d'une industrie textile africaine compétitive, utilisant la matière première disponible localement, le coton, et permettant de satisfaire aux besoins de l'industrie locale.⁹

Notes

1. Pour une analyse exhaustive et approfondie des problèmes rencontrés par l'industrie textile dans les pays du Comesa, voir USAID (2005).
2. Le plus gros du processus de démantèlement a de fait été concentré en fin de période : sur les 1 325 quotas initiaux, 1 106 devaient être supprimés le 1^{er} janvier 2005.
3. Dans le cadre des mécanismes de protection autorisés en vertu des accords d'accèsion de la Chine à l'OMC, de nouveaux contingents ont été institués dans la première moitié de 2005 face à la forte poussée des exportations chinoises de vêtements et d'habillement sur les marchés de l'Union européenne et des États-Unis. Ils limitent les importations de produits chinois qui intéressent au premier chef les exportateurs africains, tels que les pantalons tissés, les chemises et les blouses en maille. Il y a toutefois peu de chances que ces dispositions modifient la dynamique à long terme de l'industrie du textile au niveau mondial.
4. Les estimations divergent selon les enquêtes. Pour une analyse générale de l'impact de la suppression de l'ATV (Accord sur les textiles et les vêtements) et de l'AMF, voir entre autres Audet (2005), François et Spinanger (2004), Nordas (2004) et Mayer (2004).
5. Les tissus des « pays tiers » sont des tissus qui ne sont ni fabriqués sur place ni importés de l'Union européenne.
6. Les pays africains peuvent toutefois bénéficier d'un accès au marché de l'UE selon les dispositions standard de l'accord de Cotonou, dont les règles d'origine sont plus tolérantes. Mais les conditions d'accès au marché de l'Union au titre de l'accord de Cotonou sont bien moins favorables que celles du programme TSA.
7. La « marge de préférence » est définie comme « la différence en pourcentage entre le prix unitaire moyen pondéré par sa part dans les exportations qu'obtient le bénéficiaire d'un dispositif préférentiel pour un produit donné et le prix obtenu par un exportateur NPF standard, différence imputable au régime de préférence commercial accordé au premier. » (Alexandraki, 2005)
8. Il faudrait au moins reconduire la clause de l'Agoa relative aux « pays tiers ». USAID (2004) explique que, malgré le démantèlement de l'AMF, les fournisseurs de la Comesa demeurent dans l'ensemble compétitifs grâce au traitement préférentiel de l'Agoa.
9. Toutefois, il ne reste plus beaucoup de temps et les possibilités qu'ont les pays africains de créer des filatures et des tissages industriels compétitifs avant l'expiration des dispositions de l'Agoa régissant les « pays tiers » sont très minces. Il est donc essentiel que ces clauses soient prorogées puisque leur disparition ne conduirait qu'à pénaliser l'industrie locale du vêtement sans favoriser pour autant le développement une industrie locale de fils et de tissus. L'USAID (2004) estime cependant qu'il faudrait offrir une « récompense » (en termes d'accès au marché des États-Unis) aux producteurs africains de vêtements qui utilisent des fils et des tissus locaux.

*Annexe C***Indice de spécialisation de Balassa pour l'Inde, la Chine et une sélection de pays africains**

L'indice de spécialisation de Balassa mesure l'avantage comparatif révélé des exportations sur la base de l'équation suivante :

$$RCA_{ij} = (x_{ij}/X_{it}) / (x_{wj}/X_{wt})$$

Il compare la part d'un secteur donné dans les exportations nationales et la part de ce secteur dans les exportations mondiales. Dans l'équation ci-dessus, x_{ij} et x_{wj} représentent respectivement la valeur des exportations du produit j du pays i , et la valeur des exportations mondiales du produit j ; X_{it} et X_{wt} représentent les exportations totales du pays étudié et les exportations mondiales totales. Il permet d'évaluer le potentiel d'exportation d'un pays. Dans les pays qui ont des avantages comparatifs révélés (ACR) similaires, il y a peu de chances que l'intensité des échanges bilatéraux soit élevée, sauf en cas d'échanges intra-industriels.

Les valeurs supérieures à l'unité (en gras dans les tableaux C.1 et C.2) indiquent que le pays dispose d'un avantage comparatif révélé pour le produit étudié.

Tableau C1 : Avantage comparatif révélé d'une sélection de pays africains

	Afrique du Sud	Angola	Botswana	Burkina Faso	Cameroun	Congo	R.D. Congo	Éthiopie	Gabon	Ghana	Kenya	Lesotho	Malawi
Produits aliment. frais	1.51	.	0.48	17.72	6.49	0.17	0.34	18.67	.	14.47	10.39	.	17.63
Produits aliment. transformés	1.13	.	.	2.74	0.23	.	.	0.81	.	1.47	2.14	.	3.32
Minéraux	1.86	8.97	8.62	.	4.10	8.09	8.07	0.04	8.07	0.93	1.98	.	.
Produits en bois	1.35	.	.	.	6.83	2.62	1.16	.	2.43	4.23	0.57	.	.
Produits en cuir	.	.	.	3.94	.	.	.	5.13	.	.	1.00	.	.
Textiles	0.36	.	.	0.47	.	.	.	0.95	.	0.16	0.46	.	.
Vêtements	0.28	.	0.20	0.14	.	.	.	28.74	2.57
Prod. chimiques	0.71	0.44	.	.
Prod. manuf de base	3.79	.	.	.	0.46	0.10	0.50	.	.	0.80	0.79	.	.
Matériels de transports	0.84	0.15
Machines non électroniques	0.76	0.47	.	.	0.13	.	.
Composants électriques	0.16	.	0.12	0.08	0.05	.	.
IT & électronique grand public	0.12
Produits manufacturés divers	0.43	.	.	0.16	0.05	.	0.09	.	.	0.09	0.66	.	.

Source : Intracen 2004

Tableau C1 : **Avantage comparatif révélé d'une sélection de pays africains (suite.)**

	Mali	Mozambique	Namibie	Nigeria	Ouganda	Rwanda	Sénégal	Sierra Leone	Somalie	Soudan	Tanzanie	Zambie
Produits aliment. frais	18,73	4.8	7.94	.	20.15	3.67	6.16	1.29	12.66	3.71	15.16	1.16
Produits aliment. transformés	.	0.62	3.88	.	1.01	.	3.41	1.39	.	0.20	1.20	0.46
Minéraux	.	0.18	1.57	8.84	.	7.20	2.11	4.67	.	7.37	1.52	0.27
Produits en bois	0.52	1.27	0.24	.	.	.	0.28	0.43	9.45	.	0.33	.
Produits en cuir	1.86	.	0.38	0.91	0.63	.
Textiles	.	.	0.21	.	.	.	0.28	.	.	.	1.01	0.94
Vêtements	.	0.13	0.93	.	.	0.19	.
Prod. chimiques	.	.	0.12	.	.	.	1.90	0.21	0.22	.	.	.
Prod. manuf de base	.	9.05	0.67	.	.	0.16	0.40	0.50	.	.	0.33	11.44
Matériels de transports	.	.	0.27	0.12	.	.	0.17	0.08
Machines non électroniques	.	0.06	0.20	.	.	.	0.13	0.24
Composants électriques	0.26	.	0.12	.	.	.	0.06	0.56
IT & électronique grand public	0.79	.	0.22	0.50
Produits manufacturés divers	0.16	.	1.75	.	.	.	0.48	1.35	.	.	0.10	.

Source : Intracen 2004

Tableau C2 : **Avantage comparatif révélé, Chine et Inde**

	Chine	Inde
Produits aliment. frais	0.68	2.23
Produits aliment. transformés	0.47	0.76
Minéraux	0.28	2.03
Produits en bois	0.43	0.17
Produits en cuir	3.34	2.18
Textiles	2.39	4.27
Vêtements	3.46	3.09
Prod. chimiques	0.42	1.06
Prod. manif. de base	0.96	1.36
Matériels de transports	0.27	0.23
Machines non électroniques	0.52	0.37
Composants électriques	1.04	0.23
TI & électronique grand public	2.43	0.10
Produits manufacturés divers	1.48	0.80

Source : Intracen 2004.

Annexe D

Sélection de produits retenus pour les tableaux 9, 10 et 11

Classification des produits du SH -Rev 1 en fonction des catégories de produits

Produit de base	Code du SH-Rév.1 (1996)
<i>Hors carburants:</i>	
1) Produits comestibles:	
a) Denrées alimentaires	2 (viande) ; 3 (poisson) ; 7 (légumes comestibles) ; 8 (fruits) ; 13 (gommes) ;
b) Boissons	9 (café, thé) ;
2) Biens intermédiaires industriels:	
a) Matières premières agricoles :	10 (céréales) ; 12 (oléagineux) ; 18 (cacao) ; 24 (tabac) ; 40 (caoutchouc) ; 41 (peaux et cuirs bruts) ; 44 (bois) ; 45 (liège) ; 50 (soie) ; 52 (coton) ;
b) Métaux/minerais :	26 (minerais, scories) ; 72 (fer) ; 73 (articles en fer) ; 74 (cuivre) ; 75 (nickel) ; 76 (aluminium) ; 78 (plomb) ; 79 (zinc) ; 80 (étain) ; 81 (autres métaux de base) ; 25 (sels, sulfure) ; 71 (pierres précieuses)
<i>Énergie :</i>	
Pétrole	27 (combustibles minéraux, pétrole)

*Annexe E :***Structure des importations de la Chine
et de l'Inde****Part des importations de produits de base de la Chine et de l'Inde dans le total
des importations, en pourcentage**

	Inde		Chine	
	1998	2003	1998	2003
Carburants, lubrifiants, etc.	22.9	29.0	5.1	7.1
Produits manufacturés	22.1	16.8	23.6	15.5
Machines, matériels de transports	19.1	20.9	43.1	46.7
Produits chimiques	14.9	9.5	15.3	11.9
Matières brutes, produits non comestibles, hors combustibles	6.8	5.2	8.1	8.3

Source : Estimations fondées sur les données *Comtrade* des Nations unies

Bibliographie

- AIE (2004), *Perspectives énergétiques mondiales*, Paris.
- AIE (2005), *Perspectives énergétiques mondiales*, Paris.
- ALDEN, C. (2005), "China in Africa", *Survival*, Vol. 47, No. 3, pp. 147-164.
- ALEXANDRAKI, K. (2005), "Érosion des préférences : faut-il s'en alarmer?", *Finances et Développement*, Vol. 42, No. 1.
- AMJADI, A. et A. YEATS (1995), "Have Transport Costs Contributed to the Relative Decline of African Exports? Some Preliminary Empirical Evidence", *Policy Research Working Papers*, No. 1559, World Bank, Washington, D.C.
- ANDERSSON, J., F. BONAGLIA, K. FUKASAKU et C. LESSER (2005), "Trade and Structural Adjustment Policies in Selected Developing Countries", *OECD Development Centre Working Papers*, No. 245, OCDE, Paris.
- APPELBAUM, R.A. (2005), "TNCs and the Removal of Textiles and Clothing Quotas", *Series of Current Studies on FDI and Development*, UNCTAD, Geneva.
- AUDET, D. (2005), *Textile et vêtement: Faire face aux mutations*, OCDE, Paris.
- BAfD/OCDE (2004), *Perspectives économiques en Afrique*, Paris et Tunis.
- BAfD/OCDE (2005), *Perspectives économiques en Afrique*, Paris et Tunis.
- BANQUE MONDIALE (2004), *Cambodia – Seizing the Global Opportunity: Investment Climate Assessment and Reform Strategy for Cambodia*, prepared for the Royal Cambodian Government, Report No. 27925-KH.
- BANQUE MONDIALE (2006), *Where Is the Wealth of Nations? Measuring Capital for the XXI Century*, Washington, D.C.
- BASEDAU, M. (2005), "Context Matters – Rethinking the Resource Curse in Sub-Saharan Africa", *Working Papers Global and Area Studies*, No. 1, German Overseas Institute (DÜI), Hamburg.

- BÉNASSY-QUÉRÉ, A., V. MIGNON et A. PENOT (2005), "China and the Relationship between the Oil Price and the Dollar", *CEPII Working Paper*, No 05-16, CEPII, Paris.
- BERMAN, B.J. et C. LEYS (1994), *African Capitalists in African Development*, Lynne Rienner Publishers, Boulder, CO.
- BHAGWATI, J. et A. PANAGARIYA (1996), "Free Trade Target Date Essential to Remove 'Spaghetti Bowl' of Barriers", *Financial Times*, June 25.
- BID (2004), *The Emergence of China: Opportunities and Challenges for Latin America and the Caribbean*, Washington, D.C.
- BLOCH, H., A.M DOCKERY, C. WYN MORGAN et D. SAPSFORD (2004), "Growth, Commodity Prices, Inflation and the Distribution of Income", *Research Papers*, No. 0404, The University of Liverpool School of Management, Liverpool.
- BONAGLIA, F. et K. FUKASAKU (2003), "Export Diversification in Low-Income Countries: An International Challenge after Doha", *OECD Development Centre Working Papers*, No. 209, OCDE Paris.
- BONAGLIA, F. et A. GOLDSTEIN (2005), "Outward Foreign Direct Investment from Egypt", mimeo, Centre de développement de l'OCDE, Paris.
- BRANSON, W.H. (2001), "Régimes de change intermédiaires pour cinq groupes de pays en développement", in J. BRAGA DE MACEDO, D. COHEN et H. REISEN, *Taux de change: ni fixe, ni flottant*, Études du Centre de développement de l'OCDE, Paris.
- BRÄUTIGAM, D. (2003), "Close Encounters: Chinese Business Networks as Industrial Catalysts in sub-Saharan Africa", *African Affairs*, Vol. 102, No. 408, pp. 447-467.
- BRÄUTIGAM, D. (2005), "Strategic Engagement: Markets, Transnational Networks, and Globalization in Mauritius", *Yale Journal of International Affairs*, Vol. 1, No. 1.
- BUDNEVICH, C. (2002), "Countercyclical Fiscal Policy. A Review of the Literature, Empirical Evidence and Some Policy Proposals", *WIDER Discussion Papers*, No. 2002/41, WIDER, Helsinki.
- BUSTELO P. (2005), "China en la economía mundial: fortalezas, debilidades y perspectivas", *Cuadernos de Información Económica*, No. 186, FUNCAS.
- CARIM, X. (2005), "Doha Development Agenda: An African Perspective", presented at the Africa Regional Workshop on WTO Negotiations, Cape Town, 31 August.
- CEPAL (2005), *Latin America and the Caribbean in the World Economy 2004: 2005 Trends*, CEPAL, Santiago.

- COLLIER, P. (2003), "Primary Commodity Dependence and Africa's Future", in B. PLESKOVIC et N. STERN (eds.), *Annual World Bank Conference on Development Economics*.
- COLLIER, P. et J.W. GUNNING (1999), "Why Has Africa Grown Slowly?" *Journal of Economic Perspectives*, Vol. 12, No. 3, pp. 3-22.
- COLLIER, P. et J.W. GUNNING (2005), "Asset Policies During an Oil Windfall: Some Simple Analytics", *The World Economy*, Vol. 28, No. 10, pp. 1401-15.
- CORDEN, M.W. et P.J. NEARY (1982), "Booming Sector and De-Industrialisation in a Small Open Economy," *Economic Journal*, Vol. 92, No. 368, pp. 825-48.
- CORDEN, M.W. (1984), "Booming Sectors and Dutch Disease Economics: Survey and Consolidation", *Oxford Economic Papers*, Vol. 36, No. 3, pp. 359-80.
- CORSI, E. (2005), "Les multinationales du pétrole en Afrique Centrale: quelle contribution au développement économique et social?", présenté à l'Atelier régional tripartite "Comment maximiser l'impact de l'industrie pétrolière sur le développement des pays d'Afrique Centrale?", Centre de développement de l'OCDE/ INICA/CEA, Brazzaville, 14-15 juillet.
- Cotton Outlook* (2005), Vol. 83, No. 33, 19 August.
- CNUCED (2003), *Rapport sur l'investissement dans le monde*, Genève.
- CNUCED (2005), *Rapport sur l'investissement dans le monde*, Genève.
- CNUCED (2005), *Rapport sur le commerce et le développement*, Genève.
- DADLANI, N.K. (1998), "Cut Flower Production In India", in *Cut Flower Production in Asia*, Food and Agriculture Organization of the United Nations, Regional Office for Asia and the Pacific, Bangkok.
- DE NEGRI, F. (2005), "O Perfil dos Exportadores Industriais Brasileiros para a China", *Textopara Discussão*, No. 1091, IPEA, Brasília
- DE PAIVA ABREU, M., (2005), "China's Emergence in the Global Economy and Brazil", *Working Paper*, No. 491, Departamento de Economia PUC-Rio, Pontifícia Universidade Católica do Rio de Janeiro.
- DEPARTMENT OF ENERGY (2004), *International Energy Outlook 2004*, Energy Information Administration, Washington, D.C.
- DEPARTMENT OF TRADE AND INDUSTRY SOUTH AFRICA (2005), "Submission to the Portfolio Committee on Trade and Industry – Clothing, Textile & Footwear Sector", www.dti.co.za, accessed 3 November 2005.

- DEUTSCHE BANK (2005a), "China Macro Strategy: 18 Ways to Play the RMB", Deutsche Bank Research, 20 May.
- DEUTSCHE BANK (2005b), "Global Growth Centres 2020, *Formel-G* for 34 Economies", Deutsche Bank Research, 23 March.
- DOBLER, G. (forthcoming), "South-South Business Relations in Practice: Chinese Merchants in Oshikango, Namibia".
- DOOLEY, M., D. FOLKERTS-LANDAU et P. GARBER, (2004). "Direct Investment, Rising Real Wages and the Absorption of Excess Labour in the Periphery", *NBER Working Paper*, No. 10626.
- EDWARDS, C. et R. JENKINS (2005), *The Effect of China and India's Growth and Trade Liberalisation on Poverty in Africa*, IDS/Enterplan.
- EICHENGREEN, B., Y. RHEE et H. TONG (2004). "The Impact of China on the Exports of Other Asian Countries", *NBER Working Paper*, No. 10768.
- EICHENGREEN, B. et H. TONG (2005), "Is China's FDI Coming at the Expense of Other Countries?", *NBER Working Paper*, No. 11335.
- EIFERT, B., A. GELB et V. RAMACHANDRAN (2005), "Business Environment and Comparative Advantage in Africa: Evidence from the Investment Climate Data", *Working Paper*, No. 56, Center for Global Development, Washington, D.C.
- EIFERT B., A. GELB et N.B. TALLROTH (2003), "Gérer la manne pétrolière", *Finance & Développement*, Vol. 40, No. 1.
- FAO (2002), "Agriculture mondiale: horizon 2015/2030 - Rapport abrégé", FAO, Rome.
- FIAS (2005), *Burkina Faso – Concurrence, Investissement et Compétitivité: Contraintes et Recommandations*.
- FMI (2004), *Perspectives de l'économie mondiale*, avril, Washington.
- FMI (2005), *Perspectives de l'économie mondiale*, avril, Washington.
- FRANCIS, M., F. PAINCHAUD et S. MORIN (2005), "Understanding China's Long-Run Growth Process and its Implications for Canada", *Bank of Canada Review*, Spring, pp. 5-17.
- FRANCOIS, J. et D. SPINANGER (2004), "Liberalizing Quotas on Textiles and Clothing: Has the ATC Actually Worked?", presented at the 7th Annual GTAP Conference, Washington, D.C.
- FRIEDLAND, W. (1994), "The Global Fresh Fruit and Vegetable System: An Industrial Organization Analysis", pp. 173-189 in P. MCMICHAEL (ed.), *The Global Restructuring of Agro-Food Systems*, Cornell University Press, Ithaca, NY.

- GARCÍA-HERRERO, A. et D. SANTABÁRBARA (2005), "Does China Have an Impact on Foreign Direct Investment to Latin America?", *Documentos de Trabajo*, No 0517, Bank of Spain.
- GARY, I. et T.L. KARL (2003), *Bottom of the Barrel: Africa's Oil Boom and the Poor*, Catholic Relief Services, Baltimore, MD.
- GELB, A. (1988), *Oil Windfalls, Blessing or Curse?*, Oxford University Press.
- GHOSH, J. (2005), "China and India: The Big Differences".
www.macroskan.com/cur/aug05/cur240805China_India.htm.
- GOLDSTEIN, A. (2004), *Intégration régionale, IDE et compétitivité en Afrique australe*, Études du Centre de Développement de l'OCDE, Paris.
- GOLDSTEIN, A. (2006), *Emerging Multinationals in the Global Economy*, Palgrave, London.
- GOLLIN, D., S. PARENTE et R. ROGERSON (2002), "The Role of Agriculture in Development", *American Economic Review*, Vol. 92, No. 2, pp. 160-164.
- GOTTSCHALK, R. et D. PRATES (2005), "The Macro Economic Challenges of East Asia's Growing Demand for Primary Commodities in Latin America", mimeo, Institute for Development Studies, Sussex.
- HARTWICK, J. (1977), "Intergenerational Equity and Investing Rents from Exhaustible Resources", *American Economic Review*, Vol. 67, No. 5, pp. 972-974.
- HEYTENS, P. et H. ZEBREGS (2003), "How Fast Can China Grow?", in W. TSENG et M. RODLAUER (eds.), *China: Competing in the Global Economy*, IMF, Washington, D.C.
- HILLIGAS, A. (2004), "The Elimination of Quotas under the World Trade Organization Agreement on Textiles and Clothing: The Impact on Swaziland", mimeo, Southern African Global Competitiveness Hub, Gaborone.
- HOLZ, C. (2005), "China's Economic Growth 1978-2025: What We Know Today about China's Economic Growth Tomorrow.", mimeo, <http://ihome.ust.hk/~socholz/>
- ICE (2005), *L'Italia nell'economia internazionale*, Rome.
- ISL (INSTITUTE OF SHIPPING ECONOMICS AND LOGISTICS) (2005), *ISL Market Analysis 2005*, Bremen, June.
- ITC US (2004), *U.S.-Trade and Investment with sub-Saharan Africa*, Investigation No. 332-415, Publication 3741.
- KAPLINSKY, R. (2005), "Revisiting the Revisited Terms of Trade: Will China Make a Difference?", mimeo.

- KAPLINSKY, R., O. MEMEDOVIC, M. MORRIS et J. READMAN (2003), "The Global Wood Furniture Value Chain: What Prospects for Upgrading by Developing Countries: The Case of South Africa", *UNIDO Sectoral Studies Series*, UNIDO, Vienna.
- KENNAN, J. et C. STEVENS (2005), "Opening the Package: the Asian Drivers and Poor-Country Trade", mimeo, Institute for Development Studies, Sussex.
- KERR-DINEEN, P. (2003), "A Model of Efficient Symbiosis: The Relationship between the Shipping Industry and World Trade Trends", A Presentation to Sir John Cass Business School, Logistics Research Network Annual Conference, 12 September.
- KYLE, S. (2005), "Oil Revenue, The Real Exchange Rate and Sectoral Distortion in Angola", *Working Paper*, No. 2005-19, Cornell University, Department of Applied Economics and Management.
- LALL, S. et J. WEISS (2004), "People's Republic of China's Competitive Threat to Latin America: An Analysis for 1990-2002", *ADB Institute Discussion Paper*, No. 14, Tokyo.
- LANGE, G-M, et M. WRIGHT (2004), "Sustainable Development in Mineral Economies: The Example of Botswana", *Environment and Development Economics*, Vol. 9, No. 4, pp. 485-505.
- LANGHAMMER, R. et R. SCHWEICKERT (2005), "Zurück in die Rohstoffecke? Asiatisches Arbeitsangebot und asiatische Rohstoffnachfrage bringen Lateinamerikas Industrialisierungserfolge ins Wanken", *IfW Fokus*, No. 8, Kiel Institute for World Economics, Kiel.
- LEAMER, E. (1987), "Paths of Development in the Three-Factor, N-Good General Equilibrium Model", *Journal of Political Economy*, Vol. 95, No. 5, pp. 961-99.
- LEAMER, E., H. MAUL, S. RODRIGUEZ et P.K. SCHOTT (1999), "Does Natural Resource Abundance Cause Latin American Income Inequality?", *Journal of Development Economics*, Vol. 59, No. 1, pp. 3-42.
- LEHMANN, A., N.T. TAMIRISA et J. WIECZOREK (2003), "International Trade in Services: Implications for the IMF", *Policy Discussion Paper*, No. 03/6, IMF, Washington, D.C.
- LOGAN, J. (2005), "Testimony at the Hearing on EIA's Annual Energy Outlook for 2005", Committee on Energy and Natural Resources, U.S. Senate.
- LORA, E. (2005), "¿Debe la América Latina temerle a China?", *El trimestre económico*, No. 287, pp. 459-496.
- LYMAN, P. (2005), "China's Rising Role in Africa", presentation to the US-China Economic and Security Review Commission, 21 July.

- MARCHAL, R. (2005), "Comment être semblable tout en étant différent? Les relations entre la Chine et l'Afrique", in R. MARCHAL (ed.), *Afrique-Asie: Echanges inégaux et globalisation subalterne*, Institut de Recherche sur l'Asie du Sud-Est contemporaine et Les Indes savantes, Bangkok et Paris.
- MATTOO, A., D. ROY et A. SUBRAMANIAN (2002), "The Africa Growth and Opportunity Act and its Rules of Origin: Generosity Undermined?", *Working Paper*, No. 02/158, IMF, Washington, D.C.
- MAYER, J. (2004), "Not Totally Naked: Textiles and Clothing trade in a Quota Free Environment", *Discussion Papers*, No. 176, UNCTAD, Geneva.
- MAYER, J. et P. FAJARNES (2005), "Africa's Exports of Primary Commodities: Endowments, 'New' International Trade Geography and 'Old' Market Access and Entry Conditions", mimeo, UNCTAD, Geneva.
- MCKINNON, R. et G. SCHNABL (2003), "China: A Stabilizing or Deflationary Influence in East Asia? The Problem of Conflicted Virtues", mimeo, Stanford University.
- NBS (2004), *China Statistical Yearbook*.
- NKOUNGA (2005), "Comment les revenus pétroliers peuvent-ils aider à la mobilisation des ressources privées autour de projets d'infrastructures régionales?", présenté à l'Atelier régional tripartite "Comment maximiser l'impact de l'industrie pétrolière sur le développement des pays d'Afrique Centrale?", Centre de développement de l'OCDE/INICA/CEA, Brazzaville, 14-15 juillet.
- NORDAS, H.K. (2004), "The Global Textile and Clothing Industry post the Agreement on Textile and Clothing," *Discussion Paper*, No. 5, World Trade Organization, Geneva.
- OCDE (2005a), *Étude économique – Chine, 2005*, Paris.
- OCDE (2005b), *Perspectives de l'investissement international: Édition 2005*, Paris.
- OCDE (2005c), *Étude économique – Chili, 2005*, Paris.
- OCDE (2006), "Baseline for the Environmental Outlook to 2030", présenté lors de la réunion du Groupe de travail sur les questions mondiales et structurelles, Comité des politiques d'environnement, Paris, 30-31 Mars.
- PETERS, E.D. (2005), "Economic Opportunities and Challenges Posed by China for Mexico and Central America", *DIE Studies*, No. 8, German Development Institute /Deutsches Institut für Entwicklungspolitik (DIE), Bonn.
- POMFRET, R. (1997), *La Chine est-elle un "Grand Pays"? Son influence sur les marchés mondiaux*, Etudes du Centre de Développement de l'OCDE, Paris.
- POURTIER, R. (2005), "Comment rendre la gestion des revenus pétroliers plus transparente?", présenté à l'Atelier régional tripartite "Comment maximiser

- l'impact de l'industrie pétrolière sur le développement des pays d'Afrique Centrale?", Centre de développement de l'OCDE/INICA/CEA, Brazzaville, 14- 15 juillet.
- PRADHAN, J.P. (2003), "Rise of Service Sector Outward Foreign Direct Investment from Indian Economy: Trends, Patterns, and Determinants", *RIS Discussion Papers*, No. 63/2003.
- PREBISCH, R. (1950), *The Economic Development of Latin America and its Principal Problems*, United Nations Economic Commission for Latin America, Lake Success, NY.
- REISEN, H., M. GRANDES et N. PINAUD (2004), "New Issues in Macroeconomic Interdependence", *OECD Development Centre Working Papers*, No. 241, OCDE, Paris.
- RIBEIRO, F. et H. POURCHET (2004), "O perfil do comércio Brasil-China", *Revista Brasileira de Comércio Exterior*, Vol. 18, No. 79, pp. 12-46.
- SACHS, J. (2001), "Tropical Underdevelopment", *NBER Working Paper*, No. 8119.
- SANTISO, J., J. BLAZQUEZ-LIDOY et J. RODRIGUEZ (2004), "Angel or Devil? Chinese Trade Impact on Latin American Emerging Markets", mimeo, BBVA Research Department, Madrid.
- SINGER, H. (1950), "The Distribution of Gains between Investing and Borrowing Countries", *American Economic Review*, Vol. 40, No. 3, pp. 473-483.
- STIJNS, J.-P. (2003), "An Empirical Test of the Dutch Diseases Hypothesis Using a Gravity Model of Trade", mimeo, UC Berkeley.
- SUBRAMANIAN, A. (2003), "Financing of Losses from Preference Erosion," paper prepared for the World Trade Organization, WT/TF/COH/14, Geneva.
- SVENNING, S.B. (2005), "Two Years of Exceptional Freight Markets Two Years of Exceptional Freight Markets. What's Next?", presentation given at the 5th China Steel & Raw Materials Conference, Qingdao, 24-26 October.
- TRANSPARENCY INTERNATIONAL (2004), *Global Corruption Report*, Transparency International, Berlin.
- TULL, D.M. (2005), "Die Afrikapolitik der Volksrepublik China", *SWP-Studie*, No. 20, Stiftung Wissenschaft und Politik, Deutsches Institut für Internationale Politik und Sicherheit.
- USAID (2005), "Impact of the End of MFA Quotas on Comesa's Textile and Apparel Exports under AGOA. Can the sub-Saharan African Textile and Apparel Industry Survive and Grow in the Post-MFAWorld?", The East and Central Africa Global Competitiveness Trade Hub.

- WARNER, M. et K. ALEXANDER (2005), "Does the Sustained Global Demand for Oil, Gas and Minerals Mean that Africa Can Now Fund its Own MDG Financing Gap?", *Enhancing Economic Performance in the Extractive Industries Sector*, Programme on Business and Development Performance, Overseas Development Institute.
- WINTERS, L.A. (2002), "Trade Liberalisation and Poverty: What Are the Links?", *The World Economy*, Vol. 25, No. 9, pp. 1339-67.
- ZHOU, Y. et S. LALL (2005), "The Impact of China's FDI surge on FDI in South-East Asia: Panel Data Analysis for 1986-2001", *Transnational Corporations*, Vol. 14, No. 1, pp. 1-25.

LES ÉDITIONS DE L'OCDE, 2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16
IMPRIMÉ EN FRANCE
(41 2006 03 2 P) ISBN 92-64-02443-3 - n° 55130 2006

Études du Centre de Développement

L'essor de la Chine et de l'Inde

QUELS ENJEUX POUR L'AFRIQUE ?

Les pays africains ne sont pas seulement des spectateurs du bond économique de la Chine et de l'Inde, ils en sont également des protagonistes. Cet ouvrage apporte la preuve que l'affirmation de la puissance économique de la Chine et de l'Inde influence dès à présent les schémas de croissance des pays africains, particulièrement des pays exportateurs de pétrole et de produits de base. L'augmentation des cours mondiaux des produits de base aura certes des retombées positives sur les pays producteurs d'Afrique et du monde entier, mais d'autres paramètres entrent également en jeu. Certains pays d'Afrique délaissent aujourd'hui leurs partenaires traditionnels de l'OCDE au profit de la Chine et de l'Inde, que ce soit dans leurs échanges commerciaux, ou dans leurs autres formes de relations. Cet ouvrage analyse les conséquences de cette évolution et parvient à des conclusions surprenantes.

Cette publication est une référence incontournable pour tous ceux qui s'intéressent aux bouleversements de l'économie mondiale qu'entraîne la formidable montée en puissance de la Chine et de l'Inde. La population de ces deux pays représente plus d'un milliard de travailleurs, qui sont également des consommateurs et des investisseurs. Le renforcement de la position de la Chine et de l'Inde en Afrique pourrait avoir des conséquences inattendues et spectaculaires.

Le texte complet de cet ouvrage est disponible en ligne aux adresses suivantes :

<http://www.sourceocde.org/developpement/9264024433>

<http://www.sourceocde.org/economiesemergentes/9264024433>

Les utilisateurs ayant accès à tous les ouvrages en ligne de l'OCDE peuvent également y accéder via :
<http://www.sourceocde.org/9264024433>

SourceOCDE est une bibliothèque en ligne qui a reçu plusieurs récompenses. Elle contient les livres, périodiques et bases de données statistiques de l'OCDE. Pour plus d'informations sur ce service ou pour obtenir un accès temporaire gratuit, veuillez contacter votre bibliothécaire ou SourceOECD@oecd.org.

Cet ouvrage est édité sous les auspices du Centre de Développement de l'OCDE. Le Centre est un lieu d'analyse comparative du développement et de dialogue sur les politiques. Son site Internet peut être consulté à :

www.oecd.org/dev



ISBN 92-64-02443-3
41 2006 03 2 P

www.oecd.org



ÉDITIONS OCDE